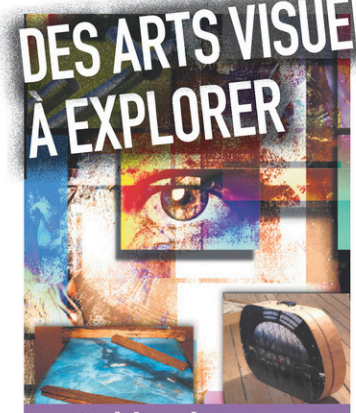
LUXUEUSE
SUITE NEUVE
à partir de
875$*/mo.



LOUEZ ET OBTENEZ
3 MOIS GRATUITS
BRIGIL
RBQ : 8007-6490-04



Cahier des arts



LAVOIE
La grande séduction de Macron
PAGE 17



WOUTERS
Le plateau de fromages
PAGE 31

Frère et sœur chez les pros
Le Challenger de Gatineau réunira Mélodie et Sébastien Collard
PAGE 38



Le prix peut être plus élevé à l'étranger
2,22 $ + TAXES LE SAMEDI
6 20818 00006 3

leDroit
ÉDITION WEEKEND DU SAMEDI 15 JUILLET 2017

OTTAWA-GATINEAU | 68 PAGES | 105e ANNÉE | N° 92 ledroit.ca

CALYPSO OUVRE LE DÉBAT



+ DUQUETTE

Une femme qui souhaitait se présenter seins nus au parc aquatique a déposé une plainte au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario. PAGES 2-3



PATRICK WOODBURY, LE DROIT

LES GRANDES ENTREVUES

AMIES POUR LA VIE

PAGE 8

NOUS JOINDRE

ABONNEMENTS ET LIVRAISON DU JOURNAL
tirage@ledroit.com 613-562-0555
www.ledroit.ca/abonnement 1-800-267-6961
Lundi au vendredi : 7 h — 16h30
Samedi : 7 h — 11 h

Petites annonces
petitesannonces@ledroit.com 613-562-0222
necrologie@ledroit.com 1-800-267-9555
Lundi au vendredi : 8 h — 17 h 30

Publicité
publicite@ledroit.com 613-562-7747
Lundi au vendredi : 8h30 — 16h30

Renseignements généraux : 613-562-0111

TÉMOINS D'UN ÉVÉNEMENT

VOUS AVEZ DES NOUVELLES, DES PHOTOS D'ACTUALITÉ ?
613-562-0333
nouvelles@ledroit.com

SOMMAIRE

Arts	28
Détente	30
Économie	25
Éditorial	16
Forum	17
Horoscope	30
Le pays	18
Le monde	24
Loterie	25
Nécrologie	A22
Petites annonces	A17
Sports	32
Statistiques	32

Le quotidien LeDroit est publié et édité par LeDroit, une division de 3834310 Canada Inc dont le siège social est sis au 47 rue Clarence Bureau 222 à Ottawa, Ontario, K1N 9K1. LeDroit est imprimé à Gatineau par la compagnie Qualimax, propriété de Transcontinental.

merci de recycler ce journal

Cacher ou ne pas cacher ce sein

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Il y a de ces questions qu'on aimerait mieux ne pas avoir à se poser tellement on n'est pas prêts à y répondre. Celle-ci par exemple : êtes-vous pour ou contre la baignade seins nus au parc aquatique Calypso, à l'est d'Ottawa ?

Pour l'homme d'affaires Louis Massicotte, qui a pris les rênes du groupe Calypso-Val-Cartier, la réponse est clairement non étant donné la vocation familiale du lieu d'amusement.

Grosso modo, il ne voit pas de problème à ce que des femmes se promènent seins nus dans un endroit où on est entre adultes. Mais avec des enfants, argue-t-il, ça peut être différent. Et sans doute que bien des gens seront d'accord avec lui sur ce point.

Le hic, c'est que les femmes ont le droit d'être seins nus en Ontario depuis 1996. Après s'être informée de la politique du parc Calypso, une cliente a donc porté plainte auprès du Tribunal des droits de la personne.

Et voilà relancée la vieille controverse sur les seins nus en public. Elle pourrait déborder de l'Ontario où la question est réglée depuis 20 ans et s'étendre au Québec.

On se demandera bientôt s'il est approprié que des femmes circulent les seins nus au Village Vacances Val-Cartier, au zoo de Granby ou à la Ronde !

Personnellement, ces débats sur l'éthique vestimentaire et la moralité des plages ont le don de m'agacer prodigieusement. Qu'on se baigne en monokini, en bikini, en burkini, en djellaba ou en combinaison spatiale, je m'en fiche. On finit par s'habituer à tout, et ce qui est acceptable ou non change avec chaque époque.

Je pense que nos enfants sauraient se remettre du traumatisme subi à la vue d'une femme aux seins nus qui les précède dans la file d'attente du Vertigo, du Zoomerang ou d'une autre glissade d'eau de Calypso.

Si leurs parents n'en font pas de cas, ils auront vite fait de passer à autre chose eux aussi.

Mais il faut bien admettre que la vue de seins nus en public ne passe pas aussi bien au Canada que dans certains pays d'Europe. Peut-être est-ce dû à notre vieux fond puritain.

Il n'est pas si étonnant que si peu de femmes se prévalent de leur droit de se dénuder la poitrine en public en Ontario même si elles en ont tout à fait le droit depuis 20 ans. Elles n'ont pas le goût de s'attirer des regards appuyés ou outrés, des sifflets, voire des insultes…

C'est dire comment les mentalités ont peu évolué depuis cette chaude journée de juillet 1991 alors qu'une jeune fille de 19 ans, Gwen Jacob, décidait de retirer son chandail pour se soulager de la canicule. En dévoilant ainsi ses seins à la vue de tous, elle avait causé une véritable commotion dans les rues de Guelph en Ontario.

Mais après avoir vu des hommes faire du sport le torse nu, il lui apparaissait inconvable que des hommes aient le droit de se dévêtir la poitrine, et pas elle. Accusée d'indécence, Mme Jacob avait porté sa cause jusqu'en cour d'appel de l'Ontario. En 1996, le tribunal a statué que son geste n'avait rien d'indécent, forçant ainsi le gouvernement de l'époque à modifier sa loi.

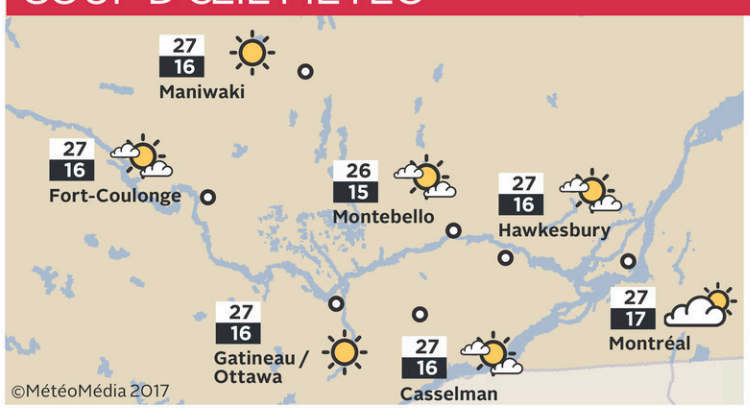
Il faut croire que Gwen Jacob était en avance sur son temps.

Deux décennies plus tard, il n'est toujours pas considéré normal qu'une femme arbore des seins nus en public.

Alors qu'une série de plaintes semblent sur le point de forcer de nouveau le débat, il sera intéressant de voir si nous avons acquis la maturité nécessaire pour débattre de l'égalité homme-femme sans s'entredéchirer collectivement.



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 25
Min. 17
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 40 %
Vents légers

Lundi
Max. 25
Min. 17
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 70 %
Vents légers

Mardi
Max. 27
Min. 18
Ciel variable et risque d'orages faibles
Précipitations : 40 %
Vents légers

Mercredi
Max. 26
Min. 18
Averses
Précipitations : 40 %
Vents légers

AILLEURS

Cornwall	Variable	26	17
Francfort	Averses	18	10
Kingston	Variable	25	18
La Havane	Orages	30	25
Londres	Éclaircies	23	19
Mont-Tremblant	Soleil	26	16
New York	Variable	29	20
Orlando	Orages	33	24
Paris	Variable	25	14
Québec	Orages	25	17
Saguenay	Soleil	27	16
Sherbrooke	Orages	23	15
Sudbury	Soleil	25	15
Toronto	Beau	27	17
Trois-Rivières	Orages	25	17
Washington	Variable	31	22

LE SOLEIL

Lever 5h28 — Coucher 20h47
Durée du jour : 15h19

LA LUNE
Lever pas — Coucher : 12h06
16 juil. · 23 juil. · 30 juil. · 7 août

ALMANACH

Maximum hier	21,0°
Minimum hier	15,7°
Normale le jour	29,0°
Normale la nuit	16,7°
Record max	33,3°/1969
Record min	11,1°/1973

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	111,4 mm
Ce mois-ci l'an dernier	76,7 mm
Cette saison	772,5 mm
La saison dernière	447,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.



À l'heure actuelle, le parc aquatique Calypso n'a pas de règlement qui interdit aux femmes de se baigner seins nus.
— SIMON SÉGUIN-BERTRAND, ARCHIVES LE DROIT

SEINS NUS EN PUBLIC EN ONTARIO

Calypso lance une réflexion



JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

Visée par une plainte au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, au même titre que la municipalité de Cornwall, la direction du parc aquatique Calypso, à Limoges, a décidé de se faire entendre dans le débat sur le droit des femmes d'être torse nu en public au même titre que les hommes.

En Ontario, la Cour d'appel a établi en 1996 dans la cause Regina c. Jacob qu'une femme pouvait effectivement être seins nus dans un lieu public si « le standard de tolérance de la communauté » considère que le geste n'est pas « indûment sexuel ».

Le président du Groupe Calypso-Valcartier, Louis Massicotte, est bien conscient de ce fait. En entrevue avec *Le Droit*, il précise que son entreprise n'a pas de règlement en place pour interdire spécifiquement aux femmes d'être torse nu sur le site du parc Calypso. Selon lui, c'est d'ailleurs ce flou qui a conduit à l'inclusion du parc aquatique de Limoges parmi les organisations ciblées par la plainte au Tribunal des droits de la personne de l'Ontario.

« Il y a une dame qui a contacté le parc Calypso, raconte M. Massicotte, et qui a demandé si c'était possible pour elle de venir les seins nus au parc familial Calypso. On n'a pas une politique très claire, mais la réponse qu'elle a obtenue chez nous, c'était plutôt négatif. Donc, elle a décidé de porter plainte. »

Pour le Groupe Calypso-Valcartier, qui opère également le Village Vacances Valcartier et l'Hôtel de Glace de Québec, il n'est pas question d'aller à l'encontre de la loi ontarienne. Il est donc théoriquement permis pour une femme d'afficher sa poitrine au parc Calypso de Limoges, dans l'Est ontarien, à condition que cela respecte l'esprit de la décision de 1996 de la Cour d'appel de l'Ontario.

Cependant, Louis Massicotte laisse entendre que son entreprise pourrait contester cette décision, afin d'y inclure certaines exceptions, dont les endroits hautement fréquentés par les enfants.

« Notre position, c'est qu'on ne prend pas position pour l'instant, mais on consulte notre clientèle, explique M. Massicotte. Si notre clientèle familiale nous dit qu'elle est extrêmement inconfortable avec ce droit de déambuler les seins nus, il est fort possible qu'on décide de contester. [...] Par contre, si tout le monde est confortable avec ça, on va suivre la règle. »

« Notre position, c'est qu'on ne prend pas position pour l'instant. »

— La direction de Calypso

Rappelons que la Ville de Cornwall fait également l'objet de la plainte au Tribunal des droits de la personne. Dans le cas de la municipalité, un règlement municipal adopté en 1996 qui interdit aux filles et aux femmes âgées de plus de 10 ans de se baigner les seins nus fait l'objet de la contestation.

Comme ce fût le cas pour le parc aquatique Calypso, il semble que la plaignante n'a pas fréquenté la majorité des endroits ciblés par la requête, mais a demandé par écrit si elle pourrait s'y baigner les seins nus.

AVEC LA PRESSE CANADIENNE

Les organisations ciblées par la plainte

- Les hôtels Sheraton
- La municipalité de Cornwall
- Le Château Laurier
- Starwood Hotels and Resorts
- Le parc aquatique Calypso
- L'hôtel Quality Inn & Suites d'Hawkesbury
- Les hôtels Four Seasons
- L'hôtel Best Western Parkway Inn
- L'hôtel Ramada d'Ottawa

ARGUS mazda DEPUIS 1985
L'ÉVÉNEMENT
ROULEZ EN MAZDA CET ÉTÉ
MEILLEUR CHOIX protégezvous RECOMMANDÉ
mazda
MAZDA3 2017
À PARTIR DE 205$ /MOIS* | ÉQUIVAUT À 47$ /SEM.
0 $ COMPTANT
LOCATION 60 MOIS - INCLUANT UN BONI DE 425 $
modèle GT illustré
MAZDA CX-3 2017
À PARTIR DE 217$ /MOIS* | ÉQUIVAUT À 50$ /SEM.
775 $ COMPTANT
LOCATION 60 MOIS - INCLUANT UN BONI DE 425 $
modèle GT avec équipements illustré
819 776-6700
961, BOUL. ST-JOSEPH / ARGUSMAZDA.COM
*Offres valables pour la location mensuelle d'un modèle Mazda3 GX 2017 (D4XK67AA00)/Mazda CX-3 GX 2017 (HVXK87AA00) de base neuf, ce qui équivaut à 60/60/60 paiements mensuels de 205 $/217 $ incluant le boni de 425 $/425 $, avec acompte de 0 $/775 $. L'immatriculation, les assurances, les taxes et les frais RDPRM allant jusqu'à 88,12 $ (incluant les frais d'agent pour l'inscription) sont en sus. La première mensualité, les frais RDPRM et les frais d'agent pour l'enregistrement sont payables à la livraison. Limite de 20 000 km par an. Frais de 0,08 $ par kilomètre excédentaire. Les paiements ne peuvent être hebdomadaires et sont mentionnés à des fins informatives seulement. Sur approbation de crédit. Offres valables jusqu'au 31 juillet. Certaines conditions s'appliquent. Modèles illustrés à titre indicatif. Voir Argus Mazda pour les détails.

Bon succès Patrice et Geneviève et merci Jean !

PIERRE-PAUL NOREAU
Président et éditeur



À compter de lundi, les journalistes du *Droit* et les lecteurs de notre quotidien vont entrer dans une nouvelle ère, celle du tandem de direction constitué du rédacteur en chef Patrice Gaudreault et de la directrice de l'information Geneviève Turcot. Ces nominations annoncées dans les avis ci-dessous sont précurseures de changements, tant dans nos contenus que dans leur présentation.

À l'heure où tous les médias vivent une importante période de transformation, nous n'avons pas le choix d'amorcer un nouveau virage pour demeurer au diapason de nos lecteurs qui consomment aujourd'hui l'information différemment.

L'entrée en scène de Patrice et de Geneviève est cohérente avec cette nécessité d'évoluer. Ensemble, ils forment en effet l'une des plus jeunes équipes de direction de l'histoire du *Droit*. Et l'arrivée d'une femme dans l'un des deux rôles les plus importants de la salle de rédaction est une première. Il était temps, me direz-vous !

Ils sont également complémentaires par leur expérience. L'un a gravi les échelons du *Droit* en méritant chaque promotion par la qualité de sa performance et en se signalant par sa rigueur et son engagement.

L'autre a amorcé sa carrière au *Droit* pour ensuite aller chercher de l'expérience dans les univers de la télévision et du numérique où elle a laissé sa marque. À son retour l'an dernier, Geneviève a relevé avec brio le défi de lancer et de faire évoluer notre magazine *Le Droit AFFAIRES* qui fêtera sa première année d'existence en septembre.

Les deux ont maintenant accepté de relever le stimulant et exigeant mandat de renouveler notre manière de vous informer en misant évidemment sur la complicité de la talentueuse salle de rédaction du *Droit*. Et ils le feront dans le respect de nos engagements fondamentaux d'offrir à nos lecteurs une information de grande qualité et de veiller aux meilleurs intérêts des communautés québécoise et franco-ontarienne que nous desservons.

NOMINATION

Pierre-Paul Noreau, président et éditeur – *Le Droit*, est heureux d'annoncer la nomination suivante :

GENEVIÈVE TURCOT
DIRECTRICE DE L'INFORMATION



En tant que membre de l'équipe de direction du *Droit*, elle aura le mandat de concevoir l'édition quotidienne des contenus rédactionnels sur l'ensemble des plateformes et de coordonner les activités des équipes opérationnelles. De concert avec le rédacteur en chef, elle assurera également la mise à jour continue de nos produits d'information, tant au chapitre du contenu que de leur présentation.

Diplômée de l'Université d'Ottawa en communication et psychologie, Geneviève a amorcé sa carrière journalistique au quotidien *Le Droit* où elle a travaillé pendant neuf ans. Elle a par la suite poursuivi son parcours professionnel dans les univers audiovisuel et numérique en tant que chroniqueuse culturelle, rédactrice en chef, conceptrice et scénariste, tout en recevant diverses distinctions de l'industrie. Elle est de retour au *Droit* depuis l'an dernier à titre de coordonnatrice et rédactrice principale du magazine *Le Droit Affaires*. Nul doute que la diversité de son parcours contribuera au positionnement optimal du *Droit* dans l'environnement multiplateforme.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de succès dans la réalisation de ce nouveau défi.

À PROPOS DU *DROIT*

Seul quotidien francophone de la région de la capitale nationale, *Le Droit* est publié depuis 1913. Son territoire de couverture s'étend de l'Outaouais québécois à l'Est ontarien, en passant par les villes de Gatineau et d'Ottawa. *Le Droit* est diffusé en version papier et en version intégrale électronique. Il est également disponible dans l'application *Le Droit* pour tablette numérique et téléphone intelligent. Ses nouvelles sont disponibles sur le site Internet ledroit.ca. Depuis 2016, le quotidien – dont les bureaux sont situés à Ottawa – publie un magazine mensuel axé sur l'entrepreneuriat, soit *Le Droit AFFAIRES*. *Le Droit* est la propriété de Groupe Capitales Médias qui détient également *Le Soleil, Le Quotidien/Le Progrès, Le Nouvelliste, La Tribune* et *La Voix de l'Est*.

leDroit — GROUPE CAPITALES MÉDIAS

NOMINATION

Pierre-Paul Noreau, président et éditeur – *Le Droit*, est heureux d'annoncer la nomination suivante :

PATRICE GAUDREAULT
RÉDACTEUR EN CHEF



En tant que membre de l'équipe de direction du *Droit*, il aura le mandat de contribuer activement à l'élaboration des politiques, des orientations et objectifs généraux de l'entreprise, de déterminer avec le président et éditeur la politique d'information et d'identifier les objectifs du service de la Rédaction. De concert avec la directrice de l'information, il supervisera la production de tous les produits d'information du *Droit* sur l'ensemble des plateformes.

Diplômé de l'Université du Québec à Montréal en journalisme, Patrice s'est joint à l'équipe du *Droit* à la fin de ses études en 1998 et y poursuit depuis une brillante carrière : journaliste, correspondant parlementaire, chroniqueur, nomination aux Prix Judith-Jasmin et membre de l'équipe de gestion depuis les six dernières années. Sa présence à la tête de la salle de rédaction est un gage de qualité et de rigueur.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux de succès dans la réalisation de ce nouveau défi.

À PROPOS DU *DROIT*

Seul quotidien francophone de la région de la capitale nationale, *Le Droit* est publié depuis 1913. Son territoire de couverture s'étend de l'Outaouais québécois à l'Est ontarien, en passant par les villes de Gatineau et d'Ottawa. *Le Droit* est diffusé en version papier et en version intégrale électronique. Il est également disponible dans l'application *Le Droit* pour tablette numérique et téléphone intelligent. Ses nouvelles sont disponibles sur le site Internet ledroit.ca. Depuis 2016, le quotidien – dont les bureaux sont situés à Ottawa – publie un magazine mensuel axé sur l'entrepreneuriat, soit *Le Droit AFFAIRES*. *Le Droit* est la propriété de Groupe Capitales Médias qui détient également *Le Soleil, Le Quotidien/Le Progrès, Le Nouvelliste, La Tribune* et *La Voix de l'Est*.

leDroit — GROUPE CAPITALES MÉDIAS

MERCI ET BONNE ROUTE!

Ces nominations sont enfin le moment pour moi de rendre publiquement hommage à Jean Gagnon qui a dirigé de main de maître la destinée de notre salle de rédaction comme rédacteur en chef pendant les sept dernières années. Il avait préalablement occupé le poste de directeur de l'information.



Jean Gagnon a passé les 14 dernières années de sa carrière au *Droit*, d'abord en tant que directeur de l'information, puis en tant que rédacteur en chef. — ARCHIVES, LE DROIT

Je veux le remercier de sa remarquable contribution. Son dévouement n'aura eu d'égal que son grand professionnalisme. Homme d'un jugement sûr, il quitte en ayant conservé le respect et la confiance de tous. Il a enfin été pour moi plus qu'un bras droit depuis mon arrivée en juillet 2015.

Au nom de toute la grande famille du *Droit* et en votre nom, chers lecteurs qu'il a servis avec passion, je lui dis : merci, bonne santé et bonne route!

PRÉJUGÉS CONTRE LES MUSULMANS

Le SCRS est poursuivi pour 35 millions $

JORDAN PRESS
La Presse canadienne

La culture d'entreprise du Service canadien du renseignement de sécurité est mise en doute en raison d'allégations selon lesquelles la direction entretiendrait des préjugés contre ses employés musulmans, qui sont considérés comme «essentiels» à la mission du SCRS, mais qui ne bénéficient pas de la confiance et du respect de l'agence.

Ces allégations sont comprises dans une demande déposée en Cour fédérale, jeudi, par cinq employés du SCRS, qui poursuivent l'agence pour la somme de 35 millions $.

La poursuite stipule que du harcèlement, de l'intimidation et de «l'abus d'autorité» sont monnaie courante au sein du SCRS et que les patrons tolèrent ce type de comportement.

La poursuite repose sur l'expérience de cinq employés qui ne peuvent être légalement identifiés dans le document.

Les employés affirment que le harcèlement vécu au fil des ans leur a notamment fait développer des dépressions et de l'anxiété. Tous ne sont plus en mesure de travailler.

La poursuite mentionne également que les plaintes concernant des comportements inappropriés sont rejetées du revers de la main, que les minorités sentent ne pas avoir la confiance des patrons et que l'avancement professionnel est fondé sur la personnalité, plutôt que sur le mérite. Les documents de cour suggèrent aussi que les relations amoureuses aident à obtenir une promotion.

Aucune des allégations n'a encore été prouvée en cour.

Cette poursuite pourrait devenir un problème pour les libéraux de Justin Trudeau qui ont promis d'agir contre le harcèlement et la discrimination au sein de l'armée et de la GRC.

Dans une déclaration, le directeur du SCRS, David Vigneault, a affirmé que l'agence ne tolère pas le harcèlement, la discrimination ou l'intimidation sous aucune circonstance, ce qui est reflété dans le code de conduite des employés.

M. Vigneault a martelé que toute allégation de comportement inapproprié est prise au sérieux.

Une femme, identifiée sous le nom de Bahira, affirme qu'un collègue ne lui a pas parlé pendant trois ans en raison de rumeurs infondées selon lesquelles elle était une amie de la famille Khadr. L'un des membres de cette famille, Omar Khadr, vient de recevoir plusieurs millions de dollars en guise de compensation financière de la part d'Ottawa pour son emprisonnement à la prison de Guantanamo.

Bahira ajoute qu'elle devait faire approuver ses activités personnelles et religieuses par ses superviseurs après qu'elle eut commencé à porter le hijab et ce, malgré avoir obtenu les accréditations de sécurité.

Un autre plaignant allègue qu'un patron a déjà crié que «tous les musulmans sont des terroristes» lors d'une sortie amicale à Toronto.

Le porte-parole du NPD en matière de sécurité publique, Matthew Dubé, demande au ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, d'ouvrir une enquête en raison de l'impact que de tels comportements pourraient avoir sur la sécurité nationale.

Un porte-parole pour Ralph Goodale a indiqué que le ministre ne commenterait pas les allégations énumérées dans la poursuite, mais a dit que le harcèlement ou la discrimination de toutes sortes sont «complètement inacceptables».

Scott Bardsley a réitéré l'engagement de M. Goodale à s'assurer que toutes les agences de sécurité sous sa responsabilité, dont le SCRS, constituent des environnements de travail libres de tout harcèlement.



La poursuite stipule que du harcèlement, de l'intimidation et de «l'abus d'autorité» sont monnaie courante au sein du SCRS et que les patrons tolèrent ce type de comportement. — ETIENNE RANGER, ARCHIVES LE DROIT

VIVEZ
UNE RETRAITE
EN SANTÉ
AU DISTRICT

Profitez de notre promotion
un mois gratuit lors d'un
abonnement* d'un an
au Centre de santé.

*55$ PAR MOIS

YOGA
LUNDI 10H
AQUAFORME
LUNDI 14H



Le District met à votre disposition son centre de santé, gratuit pour les résidents et ouvert à la population âgée de 50 ans et plus.

- Salle d'entrainement, entraineur privé
- Piscine intérieure à l'eau salée
- Spa Signé Coco
- Bistro Le District
- Pharmacie et dépanneur
- Terrasse sur le toît pour 5 à 7

1 844 309-6469

ledistrictaylmer.com
info@ledistrictaylmer.com

55, Impasse du Lady Colborne
Gatineau (Aylmer) J9H 0J8

le DISTRICT
UN COMPLEXE POUR RETRAITÉS AUTONOMES

KATASA

S'IL EST RÉÉLU EN NOVEMBRE PROCHAIN

Le maire veut « limiter la pression sur la taxe foncière »



JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com

Le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, veut « continuer à gérer de façon rigoureuse » si les électeurs lui confient un nouveau mandat à la tête de la ville en novembre prochain, mais refuse de dire à ce stade-ci quel sera son plan de match au chapitre des impôts fonciers.



Le maire de Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, a dressé vendredi son dernier bilan avant les élections de novembre.
— ETIENNE RANGERM LE DROIT

En marge de son bilan des six derniers mois, vendredi, le maire a fait savoir qu'il présenterait seulement lors de la campagne électorale les détails du cadre financier de son parti, Action Gatineau, en vue des quatre prochaines années.

M. Pedneaud-Jobin dit vouloir « limiter la pression sur la taxe foncière », entre autres grâce aux démarches de diversification des revenus déjà entamées. Il insiste toutefois pour dire « que les années où on promettait des baisses de taxes, où on gelait les taxes, on en subit les conséquences aujourd'hui ».

« Donc moi, je vais continuer d'être responsable, a-t-il dit. Les deux dernières années, ce sont les deux années où on a eu les plus petites hausses de dépenses dans l'histoire de la nouvelle ville. [...] Si on continue de construire des infrastructures et qu'on ne taxe pas pour les entretenir, ce que ça donne, c'est les rues qu'on a aujourd'hui, les nids-de-poule qu'on a aujourd'hui, les réparations qu'on a à faire aujourd'hui, les édifices au toit qui coule qu'on a aujourd'hui. »

UNE MARQUE « INDÉLÉBILE »

Le dernier bilan du maire avant la campagne a évidemment tourné autour des inondations du printemps, « la pire catastrophe depuis que la ville existe », qui aura « marqué 2017 de façon assez indélébile », a souligné M. Pedneaud-Jobin.

Les travaux de l'administration municipale ont ainsi été « beaucoup » freinés par la gestion de cette crise, reconnaît le maire, qui estime toutefois que Gatineau sortira « plus forte » de cette épreuve qui est encore loin d'être terminée pour les sinistrés. Les échanges se poursuivent d'ailleurs « assez intensément » avec Québec dans l'espoir que des changements soient apportés au décret gouvernemental sur les modalités de reconstruction dans les zones inondables.

Malgré les inondations, les derniers mois auront été chargés de divers projets qui s'avèrent prometteurs pour Gatineau, estime Maxime Pedneaud-Jobin.

L'adoption du projet de loi sur l'autonomie des villes se veut d'ailleurs « un événement historique », croit le maire de Gatineau, qui considère qu'il s'agit d'« un pas de géant pour les villes ».

Le soutien financier pour l'animation du centre-ville, « l'allègement réglementaire en urbanisme », le concours d'architecture pour la future bibliothèque du Plateau, la conclusion d'une entente avec la Fraternité des policiers et le protocole d'entente avec l'Université du Québec en Outaouais se retrouvent aussi dans le bilan qu'a dressé le maire devant les médias.

UN ÉTÉ MÉMORABLE

Sans oublier l'été « dont on va se rappeler longtemps à Gatineau », a mentionné le maire en référence aux nombreux touristes qui envahissent la ville en marge des festivités du 150e anniversaire de la Confédération. L'exposition Mosaïcanada, présentée au parc Jacques-Cartier, a d'ailleurs déjà franchi le cap des 200 000 visiteurs, a indiqué le maire en précisant que « c'est immense » par rapport aux objectifs.

Action Gatineau investit deux autres candidats

Action Gatineau compte maintenant des candidats confirmés dans 16 des 18 districts électoraux en vue des élections municipales du 5 novembre prochain.

Le parti du maire Maxime Pedneaud-Jobin a procédé jeudi soir à l'investiture d'Étienne Boulrice dans le district du Carrefour-de-l'Hôpital et d'Aurèle Desjardins dans Lac-Beauchamp. Dans les deux cas, une seule candidature conforme avait été reçue par le parti.

La candidature d'Aurèle Desjardins, qui a représenté les électeurs de Lac-Beauchamp de 1999 à 2009, avait été annoncée en grande pompe par Action Gatineau, à la fin juin. Depuis son départ de la politique, M. Desjardins a dirigé le CLD Papineau, et est actuellement directeur général du Centre artisanal pour la déficience intellectuelle de l'Outaouais (CADO). Il affrontera le conseiller sortant Jean-François LeBlanc dans Lac-Beauchamp.

Étienne Boulrice a pour sa part déjà tenté sa chance en politique, tant au fédéral pour les conservateurs à l'époque où le parti était dirigé par Stephen Harper, qu'au provincial pour la Coalition avenir Québec. Celui qui a déjà travaillé au bureau de l'ancien député libéral provincial de Roch Cholette n'avait toutefois pas réussi à obtenir un siège de député. Il affrontera cette fois le conseiller sortant du Carrefour-de-l'Hôpital, Gilles Carpentier.

Le district du Versant, actuellement représenté par Daniel Champagne, et celui de la Rivière-Blanche, où siège Jean Lessard, sont les seuls pour lesquels aucun candidat n'a encore été annoncé pour Action Gatineau. Le site Internet du parti indique que la date des investitures dans ces districts n'est pas encore déterminée.

JUSTINE MERCIER, LE DROIT

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

PIANO, *adverbe*

Définitions – [Musique] Avec douceur. [Familier] Avec précaution, délicatesse. *Y aller piano*.

Famille – forte-piano (adv.) [Musique] en passant subitement du forte au piano ; *forte-piano* (n.) [Musique] passage exécuté dans la nuance piano-forte ; *piane-piane* (adv.) [Familier] très doucement ; *pianissimo* (adv.) : [Musique] très doucement. [Familier] très doucement, tranquillement ; *pianissimo* (n.) [Musique] passage d'une pièce musicale qui doit être joué pianissimo.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès dimanche laVoixdel'Est

IL FAUDRA « ÉVENTUELLEMENT » EN ARRIVER LÀ SELON MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

Le train léger jusqu'à Buckingham ?

JUSTINE MERCIER
jmercier@ledroit.com



Gatineau et Ottawa ayant signé en mai dernier une « entente historique » sur le transport en commun, le maire Maxime Pedneaud-Jobin, qui discute avec le maire d'Ottawa Jim Watson sur la photo, estime que le développement d'un lien rapide vers l'ouest sera l'un des grands projets gatinois des prochaines années. — ARCHIVES, LE DROIT

Alors que « l'arrivée du train léger à Gatineau, idéalement jusqu'au fond d'Aylmer », sera l'un des grands projets municipaux des prochaines années, le maire Maxime Pedneaud-Jobin affirme que les rails pourraient « éventuellement » se rendre jusqu'à Buckingham, afin que les deux rives soient desservies par un même système.

Gatineau et Ottawa ayant signé en mai dernier une « entente historique » sur le transport en commun, le maire Pedneaud-Jobin estime que le développement d'un lien rapide vers l'ouest sera l'un des grands projets gatinois des prochaines années. Et le tout devra se faire « en fonction de la région métropolitaine », a-t-il rappelé.

« Avec l'arrivée du train léger [à Ottawa], ce qui est le *fun*, c'est qu'on a une obligation d'améliorer le système et de s'assurer que ça se passe bien, [...] et pas juste pour les gens d'Ottawa qui prennent le train, mais aussi pour les gens de Gatineau qui s'arriment à ce système-là. »

Même si l'étude de la Société de transport de l'Outaouais (STO) pour le futur lien vers l'ouest ne sera rendue publique que « prochainement », M. Pedneaud-Jobin se dit « convaincu qu'on va finir aux rails ». « Il faut qu'on ait la même technologie des deux côtés de la rivière », dit-il.

La conversion du Rapibus pour arrimer le système dans l'est à celui qui sera un jour en place dans l'ouest est aussi sur la table. « À terme, c'est sûr qu'il faut arriver là, mais on vient de le construire, alors on va l'utiliser. [...] Pour moi, la première phase, c'est le train qui traverse et qui se rend à Aylmer, et éventuellement le train se rend à Buckingham. [...] Mais j'insiste pour dire qu'on vient de construire le Rapibus, il y a un choix qui a été fait à une certaine époque, on va l'utiliser avant de le déconstruire. »

La composition du groupe de travail conjoint en matière de transport a d'ailleurs été annoncée, vendredi. Partie intégrante de l'entente d'arrimage sur le transport en commun signée au printemps, ce groupe sera composé des maires d'Ottawa et de Gatineau, de la présidence et de la direction générale d'OC Transpo et de la STO, de même que des présidences de la commission des transports de la Ville de Gatineau, de la commission du transport en commun de la Ville d'Ottawa et du comité des transports de la capitale. Ce groupe de travail doit se rencontrer au moins deux fois par année.

« Une performance de première classe! »



Modèles Highline illustrés

TIGUAN 2017
TRENDLINE TSI DE 2,0 L À TRACTION AVANT AVEC BOÎTE AUTOMATIQUE
Financement à partir de 155 $ /DEUX SEMAINES pour 84 MOIS†† avec 0 $ D'ACOMPTE

JETTA 2017
TRENDLINE TSI DE 1,4 L AVEC BOÎTE MANUELLE
Financement à partir de 100 $ /DEUX SEMAINES pour 84 MOIS†† avec 0 $ D'ACOMPTE

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE 0% JUSQU'À 60 MOIS* sur des modèles sélectionnés.
OU
OBTENEZ JUSQU'À 4 000$^ DE RABAIS AU COMPTANT** sur certains autres modèles. ^Montant indiqué pour le Touareg

Les offres se terminent le 31 juillet

Volkswagen de l'Outaouais
L'exceptionnel existe, et il vous est accessible. **Embarquez, vous verrez.** **Les offres se terminent le 31 juillet.**
Volkswagen

Volkswagen de l'Outaouais
850 boul. St-Joseph, téléphone : **819-770-0220**

†† Pour le modèle de base de Jetta Trendline/Tiguan Trendline 2017 avec moteur turbo de 1,8 L/2,0 L et boîte manuelle/automatique à 5/6 vitesses neuf et non immatriculé. Le PDSF de base de 18 040 $/27 885 $ comprend les frais de transport et d'inspection de prélivraison de 1 645 $/1 795 $. Le financement à un TAP de 0,99 % pour 84 mois équivaut à 182 paiements bimensuels à partir de 100 $/154 $. 0 $ d'acompte. Le coût d'emprunt est de 665 $/1 007 $ (frais liés au RDPRM inclus), pour une obligation totale de 18 712 $/28 900 $. Les paiements du financement doivent être effectués toutes les deux semaines. L'offre de financement à l'achat d'une durée limitée est offerte par l'intermédiaire de Volkswagen Finance, sur approbation du crédit. Les frais d'immatriculation et d'assurance, les droits, les options et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Les offres se terminent le 31 juillet 2017 et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Modèles illustrés : Jetta Highline 2017 avec moteur turbo de 1,8 L et boîte automatique, 30 240 $/Tiguan Highline avec moteur turbo de 2,0 L et boîte automatique, 39 093 $. Visitez offresvw.ca ou votre concessionnaire pour les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen, « Jetta », « Tiguan », « TSI », « Highline » et « Trendline » sont des marques déposées de Volkswagen AG. © Volkswagen Canada 2017.

40 ANS D'EXPÉRIENCE!
PVC REGIONAL Canada Inc
MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES
NOUVELLE SUBVENTION RénoVert disponible
Nos fenêtres dépassent les normes les plus strictes de qualité !



ENERGY STAR
289$
48" x 48"

COULISSANTES 36" X 20"



ENERGY STAR
178$

À BATTANT 70" X 45"



ENERGY STAR
369$
1 ouvrant 2 fixations
*Quantités limitées. Changement de prix sans avis.
novoclimat CONFORT. SANTÉ. ÉCONOMIES!
INSTALLATION DISPONIBLE
PVC RÉGIONAL VOUS PAYEZ TOUJOURS MOINS CHER
ENERGY STAR HIGH EFFICIENCY HAUTE EFFICACITÉ
LUN-VEN 9H À 16H30
SAM 9H À 12H
626, boul. Gréber
819 568-0113
www.pvcregional.ca

Amies pour la vie

DENIS GRATTON
CHRONIQUE
dgratton@ledroit.com



LES GRANDES ENTREVUES

Elles sont deux filles de radio. Deux journalistes qui se sont rencontrées à la station 104,7 FM, à Gatineau. Valérie Clairoux y œuvre toujours à titre de journaliste culturelle. Anick Charette, 38 ans, est pour sa part passée à la fonction publique fédérale il y a neuf mois, après une carrière de 16 ans en journalisme en Outaouais.

Mais leur amitié dure toujours. Et elle est plus solide que jamais. Elles sont comme deux sœurs qui se disent tout, qui se complètent, qui se comprennent. Deux vieilles âmes qui se sont retrouvées.

Et en septembre prochain, Anick donnera le cadeau suprême à Valérie. Le cadeau de la vie. Elle lui donnera un rein.

Valérie Clairoux, 37 ans, est atteinte de la maladie de Berger, une maladie auto-immune atteignant les reins. « Je l'ai appris en 2009, dit-elle. Mais à l'époque, les médecins m'ont dit de ne pas trop m'en faire, que j'allais être bonne jusqu'à l'âge de 50 ans. J'avais changé mon alimentation, je faisais attention et la maladie était très bien contrôlée. »

Les médecins se sont cependant trompés. Parce que six ans plus tard, le 2 décembre 2015, Valérie a été hospitalisée d'urgence. « "Tes reins ont complètement arrêté de fonctionner", m'a dit le médecin, se souvient-elle. J'ai reçu mon congé de l'hôpital le 23 décembre, et j'ai commencé mes traitements de dialyse en février (2016). Et depuis, j'ai de la dialyse toutes les nuits, huit heures par nuit », d'ajouter Valérie.

Son amie Anick était à son chevet à l'hôpital. Et dès qu'elle a entendu le médecin dire à Valérie qu'une greffe de rein allait être nécessaire, Anick a levé la main. « Je veux être donneuse, a-t-elle lancé. J'aimerais avoir les détails ».

« J'ai eu une longue conversation avec les médecins pour tout savoir, raconte Anick. Nous ne savions pas, Valérie et moi, si nous étions compatibles. Et les chances étaient minces qu'on le soit puisque nous ne sommes pas parentes. Mais si nous étions compatibles, j'allais lui donner un rein. C'était clair dans ma tête. Et à partir de ce moment-là, les médecins m'ont prise en charge et on a commencé le processus. »

Une batterie de tests médicaux a suivi pour Anick et Valérie. Plusieurs, plusieurs tests. Puis l'appel est finalement venu en mars 2016. « Anick m'a appelée à la maison, se souvient Valérie. Elle était à la station (104,7 FM) et elle pleurait au bout du fil. Je croyais que quelqu'un était mort, lance-t-elle en riant. Anick tentait de me dire quelque chose, mais il n'y arrivait pas. Puis finalement, elle a réussi à me dire : "On est compa-tibles !" Inutile de dire que j'ai pleuré à mon tour. »

Mais trois mois plus tard – « le 24 juin 2016, à la Saint-Jean », se rappelle Valérie – Anick apprend qu'elle ne pourra plus donner un rein à son amie. Des tests indiquaient qu'elle avait un taux de protéines anormalement élevé dans son système et qu'elle n'aurait pas la santé nécessaire pour donner un rein.

« Je ne comprenais pas, de dire Anick. Mon médecin de famille non plus. J'allais bien, j'étais en parfaite santé. Je n'avais aucun symptôme. Mais un haut taux de protéines peut se traduire par un problème rénal, ou de diabète, ou même un cancer. Mais je n'avais aucun signe à cet effet. Et j'étais inquiète ! Je me demandais ce qui se passait avec moi. »

Il n'y avait rien qui se passait avec elle, finalement. En mars 2017, on a découvert que le laboratoire où les prélèvements d'urine étaient analysés émettait des résultats erronés. « Leurs méthodes étaient complètement défectueuses, de dire Anick. J'ai donc repassé d'autres tests et tout était parfait et normal. Mais l'erreur de ce laboratoire nous a fait perdre une année au complet puisque Valérie et moi avons dû recommencer la batterie de tests nécessaires avant de pouvoir procéder à la greffe. »

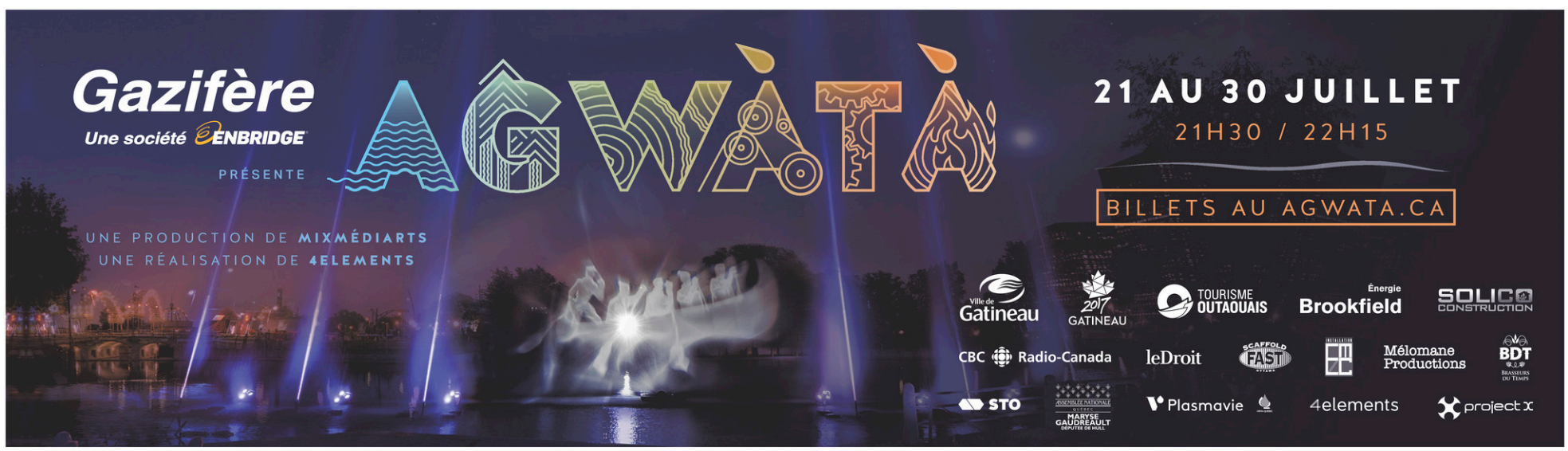
Et c'est en septembre prochain, à l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, qu'Anick donnera un rein à Valérie.

« Sans Anick, je serais sur la liste d'attente pour un rein, de dire Valérie. Personne de mes proches n'était compatible. Et c'est un trop gros cadeau que Anick me fait. Je n'arrête pas de lui demander : "Es-tu certaine que tu veux faire ça ? Tu peux changer d'idée si tu veux, tu sais ?" C'est comme trop gros. La seule chose qui me rassure, c'est que je sais que je ferais la même chose pour elle si c'était l'inverse. Si Anick ou l'une de ses deux filles (âgées de sept et 11 ans) avait besoin d'un rein, je ne me poserais même pas la question.

« Mais en même temps, je n'ai pas assez de mots pour lui dire comment elle est extraordinaire. Et comment vais-je lui dire merci plus tard pour ce cadeau-là ? Merci est un mot tellement banal dans ce cas-ci. Elle me donne la vie ! Grâce à elle, je n'aurai plus de dialyse. Je vais retrouver la santé. Je vais pouvoir faire des plans de vie. Je vais enfin me sentir bien. Le mot merci ne sera jamais assez. Et j'espère juste avoir un enfant un jour pour qu'Anick en soit la marraine. Ce serait un début de remerciement. Mais qu'un début. Qu'un tout petit début. »



Anick Charette n'a pas hésité quand elle a su que son amie Valérie Clairoux avait besoin d'un rein. — PATRICK WOODBURY, LEDROIT



DÉMÉNAGEMENT DE L'ARMÉE DE SALUT

La grogne populaire encore palpable

JACQUES-NORMAND SAUVÉ
jnsauve@ledroit.com

La deuxième séance d'information portant sur le déménagement possible du refuge de l'Armée du Salut sur le chemin Montréal dans Vanier a, encore une fois, débuté dans le chaos.

Le conseiller Mathieu Fleury espérait pouvoir simplement refaire la présentation de lundi dernier pour ceux qui n'avaient pu entrer dans la salle communautaire Richelieu-Vanier, faute de place. Mais des citoyens en colère ont, de nouveau, comme lundi, réclamé le droit de poser des questions. Le conseiller Fleury a, encore une fois, refusé de leur donner la parole en début de séance, pour plutôt leur imposer une présentation audiovisuelle à sens unique. Il a cependant déclaré que l'on tentait actuellement de réunir les différentes parties pour organiser des consultations publiques officielles.

Des citoyens criaient « *let us speak !* », pendant qu'un autre a menacé le conseiller municipal de Rideau-Vanier de lui retirer son vote aux prochaines élections, sur les applaudissements de la foule.

> « C'est une erreur ce qu'ils font. Ils pourraient bien faire, mais ne souhaitent pas bien faire. »
>
> — Le conseiller Mathieu Fleury

De toute évidence, les résidents de Vanier en ont gros sur le cœur et attendent de pied ferme les consultations publiques qui leur permettront d'échanger directement avec des représentants officiels des parties concernées : l'Armée du Salut, les pouvoirs publics et des experts de différents horizons. Le conseiller Fleury a bien spécifié que des membres du personnel de l'Armée du Salut et de la Ville d'Ottawa étaient dans la salle, mais personne ne s'est identifié ou a pris la parole.

Sur les quelques centaines de citoyens rassemblés dans la salle plus spacieuse des Chevaliers de Colomb, vendredi soir, moins du quart d'entre eux avaient déjà assisté à la présentation de lundi.

Interrogé par *Le Droit* sur le fait que l'Armée du Salut semblait vouloir poursuivre le projet d'implantation de son refuge sur le Chemin Montréal, malgré la contestation populaire, Mathieu Fleury a rétorqué : « Je suis frustré, je suis frustré… Ils ont l'opportunité de faire un projet innovateur, mais ça semble très bureaucratique leur affaire. Le statu quo n'est pas acceptable. L'investissement de 50 millions $ est nécessaire. Pour moi, c'est une frustration, mais c'est à eux, par leur approche, de vivre avec les conséquences (…) C'est une erreur ce qu'ils font. Ils pourraient bien faire, mais ne souhaitent pas bien faire. »

QUIPROQUO

Un quiproquo subsiste aussi sur le fait que le conseiller municipal affirme n'avoir appris que le 21 juin dernier que l'Armée du Salut avait opté pour le site du chemin Montréal pour l'implantation de son nouveau refuge pour sans-abris, alors que l'organisme affirme être en contact avec la Ville et ses conseillers, à ce sujet, depuis près de sept ans. « Il y a de la confusion là-dessus, reconnait Mathieu Fleury, mais ils ont changé trois fois de directeur exécutif (ces dernières années) ». M. Fleury reconnait également que des échanges ont bien eu lieu dans le passé, mais qu'aucune décision du côté de l'Armée du Salut ne semblait définitive. D'une rencontre à l'autre, « le niveau d'anxiété augmentait », quant au choix du site, a expliqué le conseiller Fleury.

Des consultations publiques devraient avoir lieu « dans les prochaines semaines ou les prochains mois » a annoncé à l'auditoire Mathieu Fleury.



Des citoyens en colère auraient préféré pouvoir s'exprimer et obtenir des réponses à leurs inquiétudes, mais la séance d'hier en était une d'information et non de discussion.— MARTIN ROY, LE DROIT

THERMO≈TRAP®



LEADER : EN PROTECTION
thermique des murs d'une maison

PRÉVENTION : d'entrée d'oiseaux, mulots, abeilles, guêpes dans les tuyaux

PRÉVENTION : du froid dans la sécheuse, salle de bain, hotte de cuisine

ATTENTION : TRAPPE EN MÉTAL, GRILLAGE OU NON NE DOIT PAS ÊTRE POSÉE SUR UNE SORTIE DE SÉCHEUSE
SPÉCIALE LE CHARPIE RÉDUIT LE DÉBIT D'AIR (DE PLUS TRÈS ÉNERGIVORE) CONDUCTEUR DE FROID / CHALEUR

APPROUVÉ
INTERNATIONAL
GARANTIE : 15 ANS
Fabriqué
Breveté CAN/USA

RÉPARONS ET NETTOYONS
TOUTES SORTIES DE VENTILATION
RÉSIDENCES ≈ COMMERCIAL ≈ COPROPRIÉTÉ

Thermo≈Trap® SATISFACTION≈GARANTIE À 100 %

819-743-2994
thermo-trap.net

2017 GATINEAU
150 ANS DE JOIE DE VIVRE
PROMOTION



OFFRE EXCLUSIVE EN 2017 AUX MEMBRES ET NON-MEMBRES

OBTENEZ 50 $ DE RABAIS par personne à l'achat d'un voyage. + 25 % DE RABAIS à l'achat d'un article à prix courant de notre Boutique voyage.

* Ces offres sont valides jusqu'au 31 décembre 2017 au centre Voyages de Gatineau. La publicité doit être présentée au moment de la transaction. Ces offres peuvent être annulées ou modifiées en tout temps sans préavis. Des conditions s'appliquent, voir les détails en centre Voyages. Le rabais de 50 $ par personne est offert lors de la réservation d'un forfait, d'un circuit ou d'une croisière d'une valeur minimale de 1 500 $ par personne.

RENCONTREZ UN DE NOS CONSEILLERS !
960, boul. Maloney Ouest, Gatineau
819 778-2225

caaquebec.com/voyages
Voyages CAA-Québec détient un permis du Québec.
CAA QUÉBEC Voyages
ÇA VOUS AVANTAGE

Arrêté après une agression armée

Un homme de Gatineau a été victime d'une attaque-surprise dans le stationnement d'un commerce du Plateau, jeudi soir. Vers 22 h 50, à la sortie du dépanneur Couche-Tard situé au 20, boulevard du Plateau, alors qu'il s'apprêtait à embarquer dans son véhicule avec sa conjointe, un individu s'est faufilé derrière lui pour l'agresser avec une arme blanche. Selon le Service de police de la Ville de Gatineau, la victime, un homme de 25 ans, a subi des blessures à l'abdomen, mais on ne craint pas pour sa vie. La femme qui l'accompagnait s'en tire indemne. Le suspect, un homme de 18 ans, a quant à lui été intercepté quelques minutes plus tard par les policiers au volant de son véhicule. Il a été arrêté et transporté au poste de police pour subir un interrogatoire. Une femme se trouvait avec lui à bord de la voiture. Elle a été arrêtée, puis relâchée. Le motif de cette attaque n'a pas été déterminé. Des accusations d'agression armée ont été déposées. **LE DROIT**

SOIRÉE CHAOTIQUE AU BLUESFEST JEUDI SOIR

Plus de 200 interventions des paramédicaux

JULIEN PAQUETTE
jpaquette@ledroit.com

Les paramédicaux d'Ottawa ont été tenus en haleine pendant plusieurs heures, jeudi soir, au Bluesfest d'Ottawa, devant offrir des soins à quelques centaines de personnes.

À l'intérieur des limites du site principal sur les plaines LeBreton, le Service des paramédicaux d'Ottawa et une équipe spéciale de la Patrouille canadienne de ski sont venus en aide à plus de 200 personnes au cours de la soirée. La plupart ont été traitées par l'équipe médicale en place tout au long du festival.

À ces appels s'est ajoutée une dizaine d'interventions à l'extérieur du site où le brasse-camarade causé par un groupe d'individus qui souhaitaient faire tomber une clôture a semé l'émoi.

Au total, dix patients ont été transportés dans un hôpital de la région, ayant été victimes d'agression sexuelle, de traumatisme lié à une chute, d'abus de consommation d'alcool ou d'intoxication. Six de ces personnes étaient mineures et ont été transportées au Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario.



Au total, 10 patients ont été transportés dans un hôpital de la région, ayant été victimes d'agression sexuelle, de traumatisme lié à une chute, d'abus de consommation d'alcool ou d'intoxication. — PATRICK WOODBURY, ARCHVIES LE DROIT

En début de soirée, quatre paramédicaux supplémentaires ont été appelés à entrer au travail pour offrir du renfort à leurs collègues qui se dirigeaient vers une soirée chargée.

BAGARRES À L'EXTÉRIEUR

Les spectacles de la formation de hip-hop d'Atlanta, Migos, et du rappeur LiL Yachty ont attiré des milliers de jeunes jeudi soir au Bluesfest. Des individus qui n'ont pu entrer sur le site ont tenté de faire tomber des clôtures à l'arrière de la scène principale et du côté du Musée canadien de la guerre.

Selon la police d'Ottawa, des bagarres ont éclaté. Vers 20 h, la sécurité du Bluesfest a fermé les accès au site.

Des policiers d'Ottawa qui n'étaient pas en devoir dans le secteur ont été appelés en renfort sur les lieux pour épauler leurs collègues présents.

Un agent de sécurité a mentionné au *Droit* avoir reçu une bouteille sur la tête.

Plusieurs personnes qui étaient sur le site du festival ont qualifié de « chaos » la soirée de jeudi sur le réseau social.



HÂTEZ-VOUS ! C'est le dernier week-end !

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix



GRANDE VENTE TROTTOIR

ON PAIE LES 2 TAXES††

Dans tous nos départements**

Valable sur les meubles, accessoires de décoration, matelas et sommiers, ensembles d'électroménagers et d'appareils électroniques *Marques et modèles sélectionnés*



Mobilier de salon

Livraison gratuite

- Causeuse **15,53 $*/mois ou 559 $**
- Fauteuil **11,92 $*/mois ou 429 $**
- Pouf avec rangement **8,31 $*/mois ou 299 $**

ON PAIE LES 2 TAXES††

16,64 $*/36 mois

599 $ Sofa



ON PAIE LES 2 TAXES††

13,86 $*/36 mois

499 $ L'ensemble 2 places

Matelas et sommier GRANADA

Serta

Mousse en gel Cool Twist
Sommier rigide de 9 po
Sommier rigide de 5,5 po aussi disponible
Livraison gratuite

- 1 place. . . . . **13,58 $*/mois ou 489 $**
- Grand lit. . . . . **16,64 $*/mois ou 599 $**
- Très grand lit. . . . . **24,97 $*/mois ou 899 $**



Réfrigérateur de 18,2 pi³

Portes réversibles
3 tablettes/Bac à charcuterie
Livraison, ramassage et service gratuits

Cuisinière avec four à convection autonettoyant

Four de 5,3 pi³
Élément de cuisson dissimulé
Système de gestion de la température AccuBake®
Livraison, ramassage et service gratuits

49,97 $*/36 mois

ON PAIE LES 2 TAXES††

1799 $ L'ens. réfrigérateur/cuisinière



Téléviseur de 60 po

1080p/120 Hz/3 entrées HDMI
Livraison gratuite

PLED6090

Barre de son avec subwoofer sans fil

Puissance de 20 watts/Bluetooth®
Télécommande incluse
Livraison gratuite

27,75 $*/36 mois

ON PAIE LES 2 TAXES††

L'ensemble 999 $† †ÉcoFrais inclus

Payez jusqu'à **36**

versements sans intérêt*

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques Marques et modèles sélectionnés

Plan BM†††

*Service de livraison flexible et gratuit****

▶ Plage horaire de 4 heures

Consultez notre CIRCULAIRE sur braultetmartineau.com



braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI 10 h à 21 h • **SAMEDI** 9 h à 17 h • **DIMANCHE** 10 h à 17 h

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

GATINEAU 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. De La Gappe, Gatineau J8T 8A8

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT	TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	COÛT POUR UN CYCLE DE FACTURATION DE 30 JOURS	COÛT ANNUEL
SOLDE MOYEN QUOTIDIEN		100 $	100 $
Achat courant	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat par versements égaux	19,90 %	1,64 $	19,90 $
Achat à paiement reporté	21,90 %	1,80 $	21,90 $

Offres en vigueur du lundi 10 juillet au dimanche 16 juillet 2017. Quantité limitée sur certains articles. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin.
†††Brault & Martineau déduira de votre achat un montant équivalant à la TPS et à la TVQ. Détails en magasin. **Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin. †††Voir conditions en magasin. ***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement «Paiements mensuels égaux, sans intérêt» : achat minimum requis de 499 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre « Paiement reporté, aucun paiement ni intérêt avant… » permet de rembourser, par l'entremise d'une carte de crédit émise par la Fédération (« la carte »), un achat à paiement reporté qui est sans intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat. Si cet achat est non payé en entier à échéance, un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9 % s'y applique et celui-ci est converti au mode de remboursement d'un achat par versements égaux et consécutifs exigible en 12 mensualités égales si le solde converti est inférieur à 1 000 $, en 24 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 1 000 $ et inférieur à 3 000 $, et en 36 mensualités égales si le solde converti est égal ou supérieur à 3 000 $.
Taux d'intérêt annuel de la carte d'au plus 19,9 %. Le délai de grâce de la carte est de 21 jours sans intérêts, à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique, pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des frais de crédit, sauf sur les avances d'argent et les chèques. Paiement minimum de la carte constitué de 5 % du total : du solde indiqué sur le relevé de la période précédente, des frais de crédit applicables aux achats et mensualités impayés à l'échéance de cette période, des achats courants, avances d'argent et chèques de la période visée par le relevé, le montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé, tout montant en souffrance et toute autre somme prévue par le contrat de la carte. Il n'y a aucuns frais d'adhésion/renouvellement qui s'appliquent selon la carte demandée ou utilisée pour procéder à l'achat. Détails en magasin.

SiriusXM

Les Recrues

DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA



BONI CONQUÊTE DE LOCATION ALLANT JUSQU'À 1000 $◊ SUR MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS

Prix de départ du modèle Ram 1500 Rebel 4X4 2017 à cabine d'équipe montré, incluant des rabais totaux de 11 000 $†† : 47 490 $**

MEILLEUR CHOIX protégezVOUS pv.ca/sceau RECOMMANDÉ Ram 1500 – 2017 (moteurs à essence uniquement)

RAM 1500 CREW CAB SXT V8 4X4 2017

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À **11 000 $††**

LOUEZ À PARTIR DE : **159 $➤** BIMENSUEL POUR 39 MOIS

AVEC UN ACOMPTE DE 3 995 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $ INCLUANT DES RABAIS TOTAUX DE 11 000 $.

ÉQUIVAUT À **74 $♦** PAR SEMAINE

OU

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE: **3,79 %±** JUSQU'À **96 MOIS** ET AUCUN ACOMPTE

RAM HEAVY DUTY 2017

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE: **0 %±** JUSQU'À **48 MOIS** ET AUCUN ACOMPTE

Modèle Ram 3500 Laramie 4X4 2017 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^MD^ montré

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À **10 845 $††**

INCLUANT 1 500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE

SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE CAMION DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^.

INCLUANT — Cummins SANS FRAIS TURBO DIESEL VALEUR DE 9345 $√

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ? TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT **4,99 %** SUR APPROBATION DE CRÉDIT^Ω^

LE COURAGE · LA LÉGENDE RAM

camionram.ca/offres

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ◊ Le boni à la location de 1 000 $ est offert aux clients admissibles à la location ou à l'achat au détail de certains modèles Chrysler, Dodge, Jeep, Ram ou FIAT 2017 chez les concessionnaires participants, du 6 au 31 juillet 2017, et sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. Sur approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. ➤ L'offre à la location jusqu'à 39 mois (équivalant à 78 paiements) est offerte aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2017 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. **Allocation annuelle de 18 000 km. Frais de 0,16 $ plus taxes du kilomètre excédentaire. L'acompte, le dépôt de sécurité et le premier versement mensuel sont payables à la signature du contrat**. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. ♦ Le loyer ne peut pas être payé à la semaine; le paiement hebdomadaire est donné à titre indicatif seulement. ± Les taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 48 mois (modèles Ram 2500/3500 2017) et à partir de 3,79 % jusqu'à 96 mois (modèles Ram 1500 2017, à l'exclusion des modèles à cabine simple) sont offerts aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et sont applicables sur les modèles 2017 sélectionnés susmentionnés. Exemples de financement : Un montant de **30 000 $**, financé à un taux de 0 % pour **48 mois** sans aucun acompte (0 $), équivaut à **104 paiements aux deux semaines de 288,46 $**, des **frais de crédit de 0 $** et une **obligation totale de 30 000 $**. Un montant de **30 000 $**, financé à un taux de 3,79 % pour **96 mois** sans aucun acompte (0 $), équivaut à **208 paiements aux deux semaines de 167,30 $**, des **frais de crédit de 4 798,40 $** et une **obligation totale de 34 798,40 $**. Ω Financement à taux non préférentiel sur modèles sélectionnés avec approbation de crédit. Financement de 4,99 % disponible sur modèles 2017 sélectionnés. Exemple de financement : Un montant de **30 000 $**, financé à un taux de 4,99 % pour **84 mois**, équivaut à **182 paiements aux deux semaines de 195,45 $**, des **frais de crédit de 5 571,90 $** et une **obligation totale de 35 571,90 $**. ** Les prix de départ des véhicules montrés incluent les remises/bonis au comptant et n'incluent pas les options (par exemple, certaines teintes de peinture). Les options sont disponibles moyennant des coûts additionnels. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. †† Les rabais totaux de 11 000 $ sont disponibles sur les modèles Ram 1500 2017 neufs sélectionnés (à l'exception des modèles à cabine simple). Les rabais totaux de 10 845 $ sont disponibles sur les modèles Ram 2500/3500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD^ (ETK) (à l'exception des modèles châssis-cabine) et consistent en une combinaison de 9 345 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant l'application des taxes) et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. ^ Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 $ sur les camions Ram est offert aux clients admissibles à la location ou à l'achat au détail d'un modèle Ram 2500/3500 2017, Ram châssis-cabine 2017 ou d'un fourgon utilitaire Ram 2017 et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires actuels d'un camion Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires actuels d'un camion d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er juillet 2017. Une preuve de propriété ou d'entente de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés et ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigé. L'offre est valable pour le mois en cours seulement. √ Le rabais total consiste en une remise au comptant applicable uniquement sur les modèles Ram 2500/3500 2017 neufs sélectionnés équipés d'un moteur turbo diesel Cummins^MD^ (ETK) (à l'exception des modèles châssis-cabine) : 9 345 $. Cette remise est déduite du prix négocié avant l'application des taxes. Ω, ➤, ♦, ±, Ω, **, ††, ^, √. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants, du **1er au 31 juillet 2017, sauf indication contraire dans le corps de l'annonce**, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ^MC^ Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep® • RAM** ou FIAT 2017 chez les concessionnaires participants, du 6 au 31 juillet 2017, et sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. Sur approbation de crédit. Voyez votre concessionnaire participant pour

PASSAGE DE LA MINISTRE CHARLEBOIS À GATINEAU

Du soutien, du répit et un agrandissement

PAUL GABOURY
pgaboury@ledroit.com

Le plan d'action de 29 millions $ du gouvernement du Québec pour soutenir les personnes et les familles touchées par le trouble du spectre de l'autisme se traduira par un investissement annuel de 1,2 million $, en Outaouais, au cours des cinq prochaines années

« Nous voulons faire une différence pour ces personnes et leur famille, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte. Leur quotidien comporte des défis et nous voulons les accompagner dans toutes les étapes importantes », a souligné la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, Lucie Charlebois, qui était de passage à Gatineau vendredi.

Québec accorde du même souffle 88 500 $ d'un budget de 11 millions $ pour la mise en place du plan d'action afin de réduire de 45 % les listes d'attente à l'échelle du Québec. En Outaouais, depuis 18 mois, le nombre de demandes est en hausse constante, passant de 100 à plus de 260 demandes par année. Plus de 50 demandes de soutien sont actuellement à l'étude, a souligné Jean Dansereau, directeur du programme de déficience intellectuelle et du spectre de l'autisme au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO). Dans 90 % des cas, il s'agit d'enfants.

L'argent servira à augmenter le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui bénéficieront du programme d'intervention comportementale intensive et de services de réadaptation. Il doit aussi augmenter le nombre de famille pouvant obtenir des services de répit et de dépannage. Une équipe de sept professionnels sera mise sur pied.

La directrice générale de Trait d'Union, Jocelyne Sylvestre, souligne que leur financement n'a pas augmenté depuis trois ans, alors que le nombre de familles inscrites est passé de 150 à 350.

« Nous avons hâte de voir ce qui sera réservé à des groupes comme le nôtre. Il y a beaucoup d'enfants en attente de soutien. Nous espérons que le projet d'intervenant pivot se réalisera rapidement et qu'il y aura une meilleure coordination des réseaux », a souligné Mme Sylvestre.

AGRANDISSEMENT DU COMPLEXE HÉRITAGE

Par ailleurs, deux nouvelles unités de vie ouvertes pourront héberger 28 jeunes en difficultés d'adaptation de 12 à 17 ans dans le cadre d'un projet d'agrandissement du Complexe Héritage, rue Freeman à Gatineau.

Le projet de 4,9 millions $, dont le financement sera assuré par la CISSSO avec une contribution de 350 000 $ de la Fondation Santé Gatineau, a été inauguré lors du passage de la ministre Charlebois, en présence des députés libéraux de la région.

Les travaux ont déjà commencé et devraient être terminés en février 2018. On prévoit l'intégration des jeunes dans les nouvelles unités lors de la rentrée scolaire au début de septembre 2018.

Les travaux prévoient la construction de deux unités de vie ouvertes qui pourront héberger 12 jeunes chacune, avec l'aménagement de salles, cuisine et autres commodités. Quatre autres places seront également créées grâce à l'aménagement de locaux déjà existants au Complexe Héritage, portant la capacité totale à 52 places avec quatre unités de vie ouvertes et un centre jour.

Les jeunes auront accès à proximité aux différents services offerts par des professionnels du réseau de la santé et des services sociaux, notamment à des psychologues.



La ministre Lucie Charlebois, la ministre Stéphanie Vallée et la députée Maryse Gaudreault — ETIENNE RANGER LE DROIT







MAISONS À LOUER



LIBRE IMMÉDIATEMENT! Vous cherchez de bons locataires pour louer votre jolie maison? Ils consultent présentement nos Petites Annonces, parce que c'est simple et efficace !

APPELEZ MAINTENANT
613 562-0222
1 800 267-9555
leDroit

Mosaïcultures Internationales de Montréal

Présente

MOSAÏCANADA150

GATINEAU 2017

En collaboration avec

Ferme Arboricole L'Assomption

Devenez bénévole au mosaicanada.ca

Découvrez MosaïCanada 150

Jusqu'au 15 octobre au Parc Jacques-Cartier



Événement gratuit! Navette gratuite disponible les fins de semaine.

Québec · 2017 Gatineau · Ville de Gatineau · Tourisme Outaouais · Communities in Bloom / Collectivités en fleurs · CCN NCC · Canada 150 · Canada

Rêves d'aînés



Toutes ces années, ils ont appris à donner. Aujourd'hui, ils apprennent à recevoir. Les aînés donnent temps et argent au service d'organismes communautaires; certains organismes leur retournent maintenant l'ascenseur.

Rachel Bélisle avait un souhait qui lui tenait à cœur plus que tout : revoir sa cousine qui réside à Alma. La Fondation Vitae de Sherbrooke s'est donc employée à organiser la rencontre mémorable dans un restaurant tournant de Québec, à mi-chemin de leur lieu de résidence respectif. Les deux retraitées ont été traitées comme de la royauté. L'exploit n'est pas banal : Rachel était alors âgée de 101 ans et sa cousine… 103 ans!

Il existe un réel besoin de combler le rêve des aînés qui sont confrontés à la solitude et l'abandon. La réalisation du rêve crée l'anticipation, procure la joie, des souvenirs et agit même favorablement sur l'état de santé du bénéficiaire. Il existe une poignée de groupes sociaux consacrés à cette cause. L'organisme de bienfaisance Rêve d'une vie Canada en est un.

Rêves petits et grands

Il semble qu'il n'y ait pas de rêves trop petits ou trop grands. Diriger un orchestre, piloter un petit avion à 96 ans, visiter ses enfants en Thaïlande, si on peut en rêver, on peut le réaliser… Pourvu que la santé le permette, bien sûr. Résidente de Renfrew, Iva a enfin pu assister à un match des Sénateurs d'Ottawa. Pas n'importe où : dans la loge du propriétaire! Une autre aînée a pu faire une balade en mer pour voir des bélugas. Un vétéran a assisté sur place aux cérémonies commémoratives du débarquement en Normandie.

Mais la palme du rêve inusité revient sûrement à cette résidente de Vancouver en perte d'autonomie, dont le souhait était d'assister à un concert de son groupe rock préféré, Foreigner. Grâce à Rêve d'une vie, la dame de 70 ans a non seulement pu le faire, mais aussi, rencontrer le groupe en coulisse. Comme quoi rien n'est impossible quand on est jeune de cœur!

UNE PRÉSENTATION DE

KATASA
GROUPE + DÉVELOPPEMENT

Au Château de l'Île
tout est conçu pour vous!



Résidence de l'Île

Louez un appartement et **choisissez** parmi l'une des promotions suivantes :

- **Un mois de loyer GRATUIT***
- **100 $ de rabais sur un forfait de trois repas****

Une chambre : 1 600$ | Deux chambres : 1 750$

Communiquez avec notre équipe de conseillers.

1 855 790-7787 | residencedelile.ca
223, rue St-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 4H1

** Forfait-repas d'un minimum de trois repas par jour/un mois.

KATASA

SAMEDI 15 JUILLET 2017 leDroit
L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

éditorial

PIERRE-PAUL NOREAU
PRÉSIDENT ET ÉDITEUR
pnoreau@ledroit.com

PATRICE GAUDREAULT
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
pgaudreault@ledroit.com

Dans quel sens, les taux d'intérêts?

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



Les bas taux d'intérêt ne pouvaient durer éternellement. Après sept années de stagnation, la population canadienne s'était presque faite à l'idée que ça ne bougerait plus. C'est oublier les leçons du passé, comme dans les années 1980 où les hypothèques affichaient des taux jusqu'à 20 %! Mais ça se comprend : bien des jeunes familles qui vivent avec des hypothèques aujourd'hui n'ont aucun souvenir des bouleversements d'il y a 35 ans. Ce sont leurs parents qui ont eu à composer avec les effets dévastateurs de ces taux historiques.

Cette semaine, personne n'aura tremblé à l'annonce par la Banque du Canada d'une hausse du taux directeur de 0,5 à 0,75 %.

Mercredi, cinq grandes banques canadiennes ont aussitôt relevé d'autant leur taux hypothécaire de base, de 2,70 à 2,95 %.

Bien des emprunteurs ont des taux largement supérieurs à ce 2,95 % car ils auront choisi la sécurité de taux « fermés » qui sont garantis sur une ou plusieurs années, et dans leur cas, ils ne ressentiront cette hausse que lorsqu'ils renouvelleront leurs contrats hypothécaires.

Pour ceux qui ont des taux variables, aussitôt relevés de 0,25 %, encore là les impacts apparaissent mineurs. Nous parlons ici d'une facture supplémentaire de 20 $ par mois pour chaque tranche d'emprunt de 100 000 $. Pour l'essentiel des emprunteurs hypothécaires, cela devrait se gérer.

Mais c'est l'avenir qu'il faut prévoir. Car cette augmentation, annoncée par le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, pourrait être la première d'une ou plusieurs autres au cours des 18 ou 24 prochains mois. Voilà ce qui pourrait ralentir la consommation des Canadiens : moins d'achats de maisons, de véhicule, d'électroménagers, etc.

Cette décision historique de rehausser le taux directeur est basé sur une série d'indicateurs économiques. M. Poloz en a livré quelques-uns au cours des dernières semaines, comme la nouvelle Allocation canadienne pour enfants créée par le gouvernement de Justin Trudeau peu après son élection en 2015. Même si cela n'avait pas été conçu dans ce but exprès, cela a un effet « hautement stimulant » dans les dépenses de consommation au Canada, a constaté M. Poloz. Cela a été plus bénéfique que l'annonce de 180 milliards $ d'investissements en infrastructures que le gouvernement distribue depuis plus d'un an aux quatre coins du pays, mais qui doivent s'échelonner sur encore une décennie. C'est le cas de la phase II du train léger à Ottawa, qui ne démarrera que des mois après l'inauguration de la phase I, l'an prochain. Il est difficile de mesurer les bénéfices économiques d'un investissement collectif qui se réalisera entre 2019 et 2023...

Cependant, l'équipe de M. Trudeau ne manque pas une occasion d'en vanter les conséquences sur l'économie et sur la classe moyenne.

La Banque du Canada a perçu un redémarrage du moteur économique canadien. Elle a relevé ses prévisions de croissance de 2,6 à 2,8 % pour 2017, de 1,9 à 2,0 % pour l'an prochain, et de 1,6 à 1,9 % pour 2019.

Mais le test viendra plutôt à l'automne.

D'ici là, nous devrions en savoir davantage sur la renégociation de l'Accord sur le libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique. Cela pourrait refroidir nos exportations, l'un des marchés-clef de nos entreprises. Et nous aurons une idée des effets de cette première hausse de 0,25 % : aura-t-elle refroidi les ardeurs dépensières des Canadiens ? La réponse est beaucoup entre vos mains.

BUREAU D'OTTAWA
47, rue Clarence, bureau 222, Ottawa (Ontario) K1N 9K1

BUREAU DE GATINEAU – SERVICE À LA CLIENTÈLE
85 ch. de la Savane, Gatineau (Québec)

UN P'TIT SELFIE DE PARIS...



À VOUS LA PAROLE

Changer quelques mots

L'évocation de la monarchie héréditaire britannique crée un malaise. Le premier ministre Justin Trudeau a présenté Julie Payette comme la représentante de la Reine Élisabeth II au pays, un rappel non équivoque de notre sujétion coloniale. Pour éliminer ce malaise, on pourrait plutôt faire référence au représentant de la Couronne, celle-ci définie comme l'entité que forment l'ensemble des Canadiens et les territoires qu'ils occupent. La Couronne devient ainsi le symbole de l'intérêt public au Canada. L'État canadien n'est plus alors, même symboliquement, la propriété privée d'une famille dynastique. Quelques mots à changer pour retrouver notre dignité.
Jacquelin Robin, Gatineau

Un beau modèle

Une femme qui sort des sentiers battus, qui a fait son chemin dans un monde d'hommes, sur la même longueur d'ondes que nos jeunes souvent perdus dans le monde. Je suis de la génération de plus de 70 ans et je suis contente de voir que les femmes ont de beaux modèles, spécialement dans le monde scientifique.
Cécile Patry, via Internet

Une belle image du Canada

En nommant Julie Payette, Justin Trudeau n'aurait pas pu faire un meilleur choix pour le poste de gouverneur général. Une de ses conférences m'a ébloui. Il est rare de voir une scientifique expliquer avec autant de simplicité des sujets complexes. Et en six langues! Elle donnera au monde une superbe image du Canada.
Roland Madou, Ottawa

D'un autre temps

Bien que nous soyons admiratifs des réalisations de Julie Payette, cette femme inspirante deviendra notre 29e gouverneure générale. Je continuerai à admirer la scientifique... mais son poste me dépasse. Il est temps de se débarrasser de ce symbole d'un autre temps.
Paul Peterson, Gatineau

Ledroit.ca/Question du jour

Malgré les qualités de Julie Payette, que penser du système monarchique qu'incarnera la prochaine gouverneure générale? Doit-il être revu?

Envoyez vos courriels à editorial@ledroit.com



L'avenir est à ceux qui luttent
Fondé le 27 mars 1913

forum

La grande séduction de Macron

GILBERT LAVOIE
CHRONIQUE
Collaboration spéciale





Emmanuel Macron accueille Donald Trump, en visite à Paris. — ALAIN JOCARD, AGENCE FRANCE-PRESSE

Tout le monde a besoin d'un ami, même Donald Trump… La visite du président américain à Paris et l'accueil chaleureux que lui a réservé Emmanuel Macron sont révélateurs d'une campagne de séduction exceptionnelle de la part de l'Élysée. Le jeune président français cherche à nouer une alliance dont toute la communauté internationale pourrait profiter.

La chimie entre leaders internationaux est importante. On a vu que les rapports ne seront jamais très chaleureux entre Donald Trump et la chancelière allemande Angela Merkel. La situation est totalement différente avec Macron.

Les choses auraient pu tourner différemment. La poignée de main « virile » entre les deux présidents le 25 mai, au sommet de l'OTAN, et le différend entre les deux hommes sur les changements climatiques ne laissaient présager rien de bon. Mais Macron n'allait pas abandonner pour autant. Au Sommet du G7, le 25 mai, il a salué Trump comme un homme « pragmatique ouvert et qui a envie de travailler ». Pendant qu'Angela Merkel se disait insatisfaite du comportement américain, Emmanuel Macron disait avoir vu là « un dirigeant qui a des convictions fortes ». Il a même dit espérer voir les États-Unis confirmer leur engagement sur l'accord de Paris.

Quand Trump a annoncé son retrait de cet accord, Macron a joué d'audace : il a paraphrasé le slogan de campagne du républicain pour répliquer en anglais, dans une vidéo : « *Make Our Planet Great Again.* »

C'est le 8 juillet, au sommet du G20 à Hambourg, que le vent a tourné. On a tous vu Emmanuel Macron multiplier les accolades et le small talk avec Trump. Il a quand même réitéré son espoir de voir l'Américain changer d'opinion sur le climat, et il a annoncé un nouveau sommet sur le sujet à Paris, le 12 décembre prochain.

Jeudi et vendredi, Macron a déroulé le tapis rouge pour son homologue américain en visite à Paris. Une visite qui les a amenés au traditionnel défilé militaire du 14 juillet, pour le 100e anniversaire de l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale. Jeudi, à la conférence de presse conjointe avec son invité, le président français a terminé sa présentation avec les mots suivants : « Merci encore, cher Donald ». Interrogés sur leurs relations personnelles pendant ce même point de presse, les deux hommes se sont déclarés amis. Trump qui avait déjà fait porter à la faiblesse de la France le blâme pour les attentats terroristes à Paris et à Nice, a déclaré jeudi que les Français avaient maintenant un « grand président », « a tough guy », et que les choses iraient bien dorénavant.

Où s'en va-t-on avec cette belle amitié ? L'affaire me rappelle les relations de même nature tissées par Brian Mulroney avec les leaders de sa génération, dont François Mitterand et George Bush qui ne s'aimaient guère. Lorsqu'il y avait un litige entre les deux, c'est Mulroney qui jouait au médiateur. Depuis sa victoire présidentielle, Emmanuel Macron a multiplié ses opérations de « grande séduction ». L'homme est intelligent. Il a démontré jeudi, en conférence de presse aux côtés de Trump, un savoir-faire exceptionnel.

Personne ne saurait prédire combien de temps Donald Trump, le mal aimé, sera président des États-Unis. Mais en attendant, il vaut mieux « faire avec » de façon intelligente comme l'a démontré Macron. Après un tel accueil à Paris, on est en droit de se demander quels sont les plans de Justin Trudeau. Trump n'est toujours pas venu au Canada, même si la tradition voulait que ce soit la première destination à l'étranger de tous les présidents américains. Il faudra bien l'accueillir un jour…

L'Armée du salut : un modèle désuet

La bonne nouvelle est que le modèle d'affaires qu'utilise l'Armée du salut est un modèle désuet en voie de disparition, mais peut-être pas assez rapidement. L'ancienne méthodologie s'appelle « Continuum de services ». Son efficacité sur plusieurs années est 20 à 25 %. Les itinérants chroniques habitent dans des immeubles de groupe gérés par des agences communautaires et doivent progresser d'une forme de logement et d'un programme à un autre, avec des prérequis de comportement pour passer au prochain niveau.

La plus moderne s'appelle « Logement d'abord ». Son efficacité est près de 90 % pour sa version originale et de 70 à 80 % pour des versions diluées. Ça commence en fournissant un logement individuel régulier qui n'appartient pas à une agence, sans condition, sans preuve de bon comportement pour rester. Pour les sans-abri chroniques ayant un double diagnostic de santé mentale, souvent une addiction plus un autre trouble mental, le programme est particulièrement efficace. Les services et tous les contacts sont faits par des professionnels dans leur nouveau logement, particulièrement en santé mentale, avec une offre active insistante de services mais pas d'obligation. Les logements sont éparpillés dans toute la ville, et jamais deux dans le même immeuble.

Il y a quelques années le gouvernment fédéral a fait une expérience dont on peut voir le résultat dans le film interactif « chezsoi.onf.ca », de l'Office national du film. Le fédéral a décidé de mettre graduellement fin aux programmes Continuum de services et de donner des fonds seulement à Logement d'abord à l'avenir.

Les programmes de l'Armée du Salut où l'agence a le double rôle de travailleur social et propriétaire démontrent une très faible efficacité à long terme. C'est surtout les stéréotypes qui font que certains veulent concentrer ceux ayant les plus grandes difficultés dans des quartiers pauvres centraux, particulièrement les quartiers francophones.

Il y a eu beaucoup de recherche sur l'effet des abris et autres logements sociaux à courte durée sur les communautés hôtes. Ce qui est intéressant, particulièrement dans les recherches de George Galster, et les recherches sur l'arrêté Gautreaux aux États-Unis, c'est que l'effet est neutre ou positif sur les communautés à revenu moyen ou élevé, et qu'il est négatif sur les quartiers pauvres. L'effet sur la clientèle est aussi plus positif dans les quartiers moins pauvres. Ces services sont un stresseur social, qui s'ajoute aux autres stress des communautés défavorisées, tandis que pour les communautés plus résilientes, cela ajoute à la diversité.

C'est encore pire pour les grands immeubles de ce genre que les petits. Les statistiques aux États-Unis sont fulgurantes : les villes qui ont déconcentré ces services en multiples petits centres, comme par exemple New York avec sa loi « Fair Share Criteria », ont le plus réduit l'itinérance chronique. Celles qui préfèrent les concentrer au centre-ville ont non seulement une croissance de l'itinérance mais une crise de drogues. Il faut éliminer les grands refuges comme ceux de l'Armée du salut et les remplacer par des services à petite échelle partout dans la ville.

Martin Laplante, Ottawa

le pays

NOUVEAU-NÉ TÉMOIN DE JÉHOVAH

La cour ordonne la transfusion

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil



Dans sa requête, le Centre hospitalier de Québec plaide que «le droit à la vie et à la sécurité de l'enfant des défendeurs doit avoir préséance sur la liberté de croyances religieuses des défendeurs» — YAN DOUBLET, ARCHIVES LE SOLEIL

QUÉBEC — Éva (prénom fictif) est née mercredi au CHUL. Mais pour la garder en vie, les médecins ont dû obtenir une autorisation de la cour, devant le refus de ses parents, témoins de Jéhovah, d'accepter une transfusion sanguine.

Le hasard fait parfois drôlement les choses. Jeudi, le juge Alain Michaud de la Cour supérieure rendait une décision ordonnant à l'Hôtel-Dieu de Lévis de donner accès au dossier médical d'Éloïse Dupuis, cette jeune mère témoin de Jéhovah morte l'an dernier après avoir refusé une transfusion sanguine à la suite de son accouchement.

Le même jour, la Cour supérieure reçoit un appel des avocats du CHU de Québec qui réclament l'intervention du tribunal pour sauver un bébé dont les parents font partie du même groupe religieux.

La petite Éva, qui a à peine 24 heures de vie, est hospitalisée à l'unité des soins intensifs du Centre mère-enfant. L'enfant est née avec une masse abdominale. Elle doit être opérée dans les plus brefs délais, disent ses médecins. Sans intervention chirurgicale, « cela pourra résulter au décès de l'enfant », écrivent les médecins dans leur requête.

Il est impossible, ajoutent les médecins, d'entreprendre cette chirurgie sans que l'équipe médicale en place puisse au besoin recourir à des transfusions de produits sanguins.

Les parents d'Éva, un couple de témoins de Jéhovah qui vit dans la région de Bellechasse, sont au courant de l'état de santé de leur bébé. Ils se disent d'accord avec la chirurgie. Toutefois, les parents ont indiqué aux médecins qu'en tant que témoins de Jéhovah, ils refusent toute transfusion de produits sanguins pour des motifs religieux. Pour eux, comme pour leurs enfants.

Le dossier doit alors être judiciarisé. Dans sa requête pour obtenir une autorisation de soins, le centre hospitalier plaide que « le droit à la vie et à la sécurité de l'enfant des défendeurs doit avoir préséance sur la liberté de croyances religieuses des défendeurs ».

COURTE AUDIENCE

Un peu avant 17 h jeudi, moins d'une heure après avoir reçu l'avis, le juge Robert Legris est assis dans une salle d'audience au troisième étage du palais de justice de Québec. Les médecins traitants sont au bout du fil. Ils expliquent au juge la nature de l'intervention chirurgicale qu'ils veulent faire de toute urgence. Une intervention risquée, précisent-ils, qu'il y ait transfusion sanguine ou pas.

Le juge Robert Legris fait appeler le père d'Éva. Au téléphone, le père confirme au juge qu'il refuse toute transfusion sanguine.

Après quelques minutes d'audience, le juge de la Cour supérieure autorise le CHUL ou tout autre établissement qui offrirait des soins à procéder aux transfusions de produits sanguins requises par l'état d'Éva. Son jugement est exécutoire.

À partir de cette minute, les médecins pouvaient se mettre à l'œuvre.

Médecin de famille accusé d'agressions sexuelles

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

QUÉBEC — Un médecin de famille de Montmagny, Dr Jean-François Rancourt, a été accusé d'agressions sexuelles sur 10 de ses patientes.

Le médecin de 56 ans, qui travaille à la Clinique médicale Montmagny, a été arrêté jeudi et a comparu vendredi matin.

Les 10 plaignantes sont âgées entre 20 et 40 ans et les délits auraient été commis entre 2012 et le mois de mai dernier.

Pour certaines, l'agression sexuelle se serait produite à une date très précise lors d'une consultation médicale. Pour d'autres, la période couverte par l'accusation est beaucoup plus longue, allant jusqu'à quatre ans, ce qui n'implique pas que des gestes ont été posés à chaque rendez-vous, précise le procureur de la Couronne Me François Doyon-Gascon.

Le médecin a été remis en liberté après s'être engagé pour une somme de 10 000 $ sans dépôt. La Cour a interdit à Jean-François Rancourt de contacter les plaignantes. Il n'aura pas le droit de pratiquer la médecine. Il a dû déposer son passeport et il lui sera interdit de quitter le Canada durant les procédures.

Son dossier judiciaire a été remis au 8 septembre.

À la fin mai, le Dr Rancourt a plaidé coupable, devant le Collège des Médecins, d'avoir mis le doigt dans le vagin d'une patiente. Il s'est engagé, en date du 29 juin, à ne plus voir de patients.

La suite de son audience en radiation provisoire a été fixée au 7 août à Montréal.

CIMETIÈRE MUSULMAN À QUÉBEC

Un référendum sur la question dimanche

La Presse canadienne

SAINT-APOLLINAIRE — Quarante-neuf personnes décideront par voie référendaire, dimanche, si la région de Québec verra naître son premier cimetière entièrement administré par la communauté musulmane et de propriété exclusivement musulmane.



Le propriétaire du centre funéraire Harmonia, Sylvain Roy, dit avoir offert une partie de terrain pour 215 000 $ à la mosquée de Québec. — LE SOLEIL

Le lieu proposé pour le cimetière est situé à Saint-Apollinaire, une municipalité de 6 000 habitants, à 35 kilomètres au sud-ouest de Québec.

Peu de personnes voteront, car seulement ceux et celles qui résident à proximité de l'endroit suggéré sont admissibles au vote, incluant les personnes morales.

Ce référendum survient six mois après l'attentat contre une mosquée de Québec au cours duquel six musulmans ont été tués. La relation entre les musulmans et le reste de la collectivité était bonne, selon Mohamed Kesri, qui est à la tête du projet, jusqu'à ce que le cimetière soit soulevé.

Les opposants au projet croient que les musulmans devraient être enterrés dans des sections dédiées aux défunts de confession islamique au sein de cimetières déjà existants.

Or, la communauté musulmane dit mériter les mêmes droits que les autres communautés religieuses, qui possèdent leur propre cimetière.

« Il y a des cimetières catholiques, protestants, juifs. Nous n'avons rien inventé avec ça. Nous voulions faire comme tout le monde », lance M. Kesri, qui s'est vu confier le projet par la mosquée de Québec.

En raison d'une loi provinciale permettant la tenue de référendums pour des questions de territoire, 49 personnes auront le pouvoir de décider, dimanche, si les milliers de musulmans de la région de Québec obtiendront leur propre cimetière.

« Si j'avais demandé un cimetière ordinaire, probablement que ça n'aurait pas dérangé grand-chose, confie le maire de Saint-Apollinaire, Bernard Ouellet. Je pense que la peur a embarqué à cause du mot musulman, ce n'est pas juste (le) cimetière. C'est probablement ça qui est arrivé ».

L'Assemblée nationale a adopté un projet de loi en juin qui permet aux municipalités d'être exemptées de l'obligation de tenir des référendums pour des questions d'urbanisme ou d'aménagement du territoire.

Mohamed Kesri affirme que la communauté musulmane de Québec fera pression auprès des politiciens pour que la nouvelle loi soit appliquée en cas d'échec.

« On ne peut pas céder pour une poignée. Ils ont le pouvoir de ne pas aller en référendum, donc si cela on peut le faire appliquer, pourquoi ne pas le faire ? », dit M. Kesri.

Les musulmans de Québec sont à la recherche d'un cimetière depuis 20 ans, selon M. Kesri, qui explique que le projet a été relancé lorsque la principale mosquée a été terminée de payer en 2011.

Le terrain proposé est situé à l'arrière du centre funéraire Harmonia, dans le quartier industriel de Saint-Apollinaire, dans un champ.

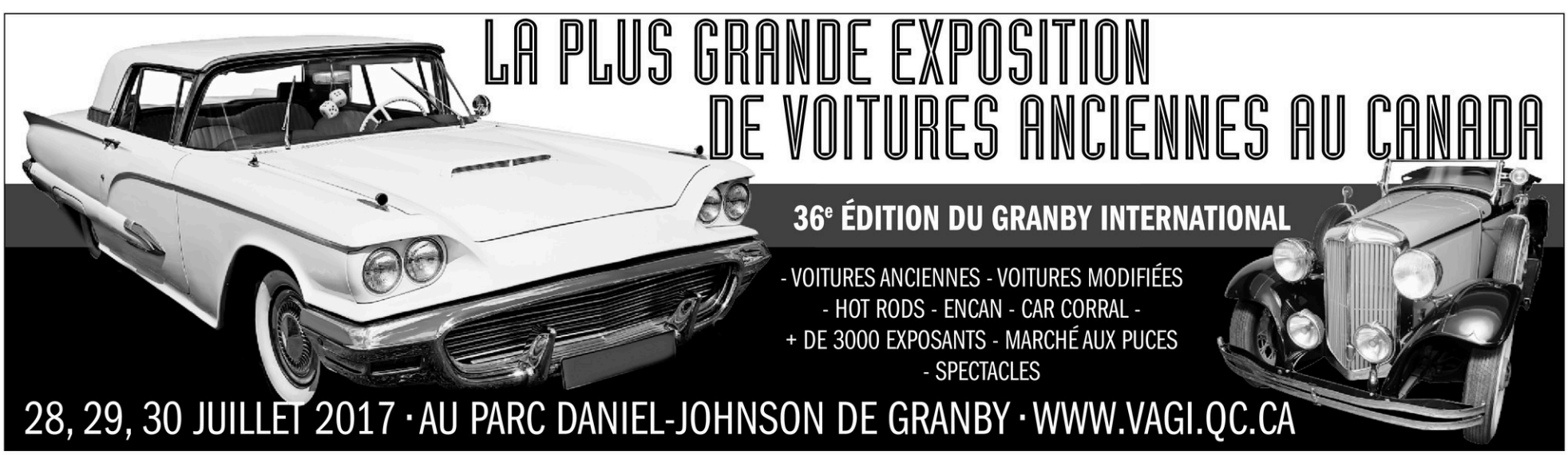
Le propriétaire de l'entreprise, Sylvain Roy, dit avoir offert une partie du terrain pour la somme de 215 000 $ à la mosquée de Québec.

Le plan est d'avoir deux cimetières – un musulman et un non séculaire – côte à côte.

« Il y a entre 10 et 12 opposants féroces au projet, constate M. Roy. Ces gens font une cavale féroce et hargneuse pour que les gens votent non au référendum », ajoute-t-il.

Il existe cinq autres cimetières musulmans dans la province, tous sont situés dans la région de Montréal.





SOLDAT TUÉ PAR OMAR KHADR

Des Canadiens donnent à la veuve

COLIN PERKEL
La Presse canadienne

TORONTO — Depuis l'annonce qu'une compensation financière sera versée par le gouvernement fédéral à Omar Khadr, des Canadiens un peu partout au pays participent à une campagne de financement pour la famille du soldat américain qu'aurait tué celui qui n'était alors qu'un adolescent, il y a 15 ans, en Afghanistan.

La collecte de dons en ligne, un élan de générosité mais aussi une protestation politique, survient alors que le versement de plusieurs millions de dollars à Omar Khadr pour la violation de ses droits, de par sa détention à la prison de Guantanamo, soulève la grogne au sein de la droite canadienne.

Cette semaine, quelque 2200 donateurs au Canada et aux États-Unis ont amassé plus de 135 000 $ pour la veuve et les enfants du militaire américain Chris Speer, tandis que ceux-ci demandaient en vain aux tribunaux canadiens de geler les avoirs d'Omar Khadr.

Le sergent Speer avait été tué lors d'une opération au cours de laquelle le jeune Omar Khadr, alors âgé de 15 ans, avait été blessé puis arrêté, avant d'être emprisonné et torturé pendant des années pour crimes de guerre.

La famille Speer et le sergent Layne Morris, qui a pour sa part perdu l'usage d'un œil pendant la même opération militaire, ont été déboutés. Ils cherchent à faire appliquer au Canada un jugement prononcé il y a deux ans, en Utah, qui ordonne à Omar Khadr de leur verser 134 millions $ US.

La campagne de financement a été lancée par l'animateur de radio de droite, Brian Lilley; son objectif est d'amasser un million de dollars en un mois.

Tabitha Speer n'a toujours pas réagi à cette démarche, mais elle s'était déjà réjouie d'une collecte de fonds similaire, en 2012, quand Omar Khadr avait été rapatrié au Canada pour y purger le reste de sa peine. Elle avait alors touché près de 100 000 $.

À Guantanamo, Omar Khadr avait admis avoir lancé la grenade ayant tué le sergent Speer, mais il soutient maintenant qu'il avait fait ces aveux dans le seul but de quitter la prison américaine.

Il se trouve maintenant à Edmonton, libéré sous caution, tandis qu'il fait appel de sa condamnation par une Commission militaire depuis discréditée.

SYMPATHIES DES CONSERVATEURS

Sur la colline du Parlement, le chef conservateur Andrew Scheer a fait part de ses intentions de contacter Tabitha Speer. Il dit juger important qu'elle sache que certains Canadiens ne sont pas d'accord avec la décision du gouvernement de Justin Trudeau de régler la poursuite intentée par Omar Khadr. Il reconnaît que les droits fondamentaux d'Omar Khadr ont été violés, tel qu'a tranché la Cour suprême, mais estime que son rapatriement au Canada constituait déjà une compensation suffisante. Le premier ministre a défendu sa décision, jeudi, en soutenant que la facture se serait sinon avérée encore plus salée. Selon des sources gouvernementales, Omar Khadr aurait obtenu 10,5 millions $.

« Personne ne croit que Justin Trudeau essaie de sauver l'argent des contribuables », a lancé le chef de l'opposition.

M. Scheer exhorte Justin Trudeau à imiter son prédécesseur, Stephen Harper, qui, selon le quotidien Toronto Sun, a téléphoné les familles Speer et Morris pour leur présenter ses excuses.



Tabitha Speer n'a toujours pas réagi à cette démarche, mais elle s'était déjà réjouie d'une collecte de fonds similaire, en 2012, quand Omar Khadr avait été rapatrié au Canada pour y purger le reste de sa peine. — COLIN PERKEL, ARCHIVES PC



ATP CHALLENGER TOUR

CHALLENGER
BANQUE NATIONALE
GATINEAU

ITF

CHAMPIONNE 2016

16-23 JUILLET 2017

PARC DE L'ÎLE, 255 ST-RÉDEMPTEUR, GATINEAU

TENNIS PROFESSIONNEL FÉMININ ET MASCULIN
BOURSE 100 000 $

www.challengerbanquenationale.com

JOURNÉE DE LA FAMILLE
« LE DROIT »
15 JUILLET 2017 - 11H À 15H
ACTIVITÉS, COLLATION ET
ACCÈS AUX MATCHS GRATUITS

BANQUE NATIONALE
Ville de Gatineau
Québec
UN ÉVÉNEMENT TENNIS CANADA



Les petits bonshommes

15/7/2017



EN BREF

DÉLIT DE FUITE MORTEL À SAINT-CONSTANT

L'accusé remis en liberté provisoire

LONGUEUIL — Un conducteur accusé en lien avec un délit de fuite qui a coûté la vie à un garçon de deux ans et demi à Saint-Constant, en Montérégie, a été remis en liberté provisoire, vendredi matin, au palais de justice de Longueuil. Rick Modi, qui est âgé de 24 ans, devra cependant respecter plusieurs conditions. Il lui est interdit de se rendre à Saint-Constant et de conduire un véhicule motorisé. Il devra remettre son permis de conduire et payer une caution de 5000 $. La procureure de la Couronne, Erin Kavanagh, a expliqué que l'accusé est soumis à des conditions de remise en liberté sévères en attendant la tenue de son procès. Le 27 mai dernier, la voiture de Rick Modi aurait happé à mort un enfant, Dominique Wenga, qui se trouvait devant la maison familiale située sur la rue Rabelais à Saint-Constant, en Montérégie. Le conducteur aurait pris la fuite sans s'arrêter pour porter assistance à la jeune victime. L'homme a été arrêté à quelques mètres seulement de la résidence où s'est déroulé le drame plusieurs semaines après l'incident. L'accusé est passible d'emprisonnement à vie s'il est déclaré coupable. Jeudi, Rick Modi a plaidé non coupable aux accusations qui pèsent contre lui. Me Kavanagh s'était alors dite convaincue que l'on puisse faire la preuve hors de tout doute qu'il est la personne responsable des événements et qu'il a fait défaut de rester sur les lieux. Les parties doivent revenir devant la cour le 6 septembre.

LA PRESSE CANADIENNE AVEC COGECO NOUVELLES

UTILISATION DE PESTICIDES

Une pousuite contre les autorités antiparasitaires est maintenue

Une poursuite alléguant qu'une agence fédérale a constamment approuvé le recours à certains pesticides sans avoir assez d'information sur leurs effets potentiellement dommageables a résisté à une tentative de blocage. Une Cour fédérale a rejeté les demandes du gouvernement et de quatre entreprises de produits chimiques visant à exclure ce litige des tribunaux. La coalition de plusieurs organisations environnementales qui a lancé la poursuite soutient que l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a autorisé l'utilisation de deux pesticide d'usage courant tout en étant incertaine des risques qui y sont liés. Selon des documents de la cour, l'agence a inscrit ces produits à la liste de ceux pouvant être utilisés et ce, malgré qu'elle eut exprimé des inquiétudes quant à leur toxicité et demandé la tenue d'études sur la question. Les études réclamées n'ont jamais été menées, malgré la demande exprimée en ce sens pendant 11 ans. Les produits chimiques en question - des néonicotinoïdes - pourraient contribuer à la dégradation rapide des populations d'abeilles qui sont essentielles à la pollinisation des cultures, selon plusieurs. **LA PRESSE CANADIENNE**

CIASF
Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille

Postes de bénévoles au Ciasf

NOTRE MISSION

« Contrer l'abus sexuel envers les enfants en offrant des services spécialisés de thérapie, de prévention et de sensibilisation à toute famille et ainsi qu'à toute personne confrontée à cette problématique. »

Le Ciasf cherche à combler **12 postes bénévoles** au sein de trois équipes affectées à des tâches pour soutenir la mission de l'organisme. L'objectif de ces postes est de contribuer à créer un environnement d'accueil chaleureux et bienveillant pour les enfants et les familles qui sont confrontés à l'abus sexuel en Outaouais. **Voici les trois équipes bénévoles disponibles au Ciasf :**

- L'équipe de la cuisine;
- L'équipe de l'entretien et des aménagements;
- L'équipe affectée à la vie communautaire.

Pour vous inscrire à la prochaine rencontre d'information à l'intention des bénévoles, vous pouvez consulter notre site Web **www.ciasf.org/benevolat** ou nous téléphoner au **819 595-1905**. Pour toute question supplémentaire, vous pouvez nous écrire à l'adresse **monarque01@ciasf.org**

COUR SUPRÊME

À la recherche d'un nouveau juge

MYLÈNE CRÊTE
La Presse canadienne

Le prochain juge de la Cour suprême pourrait provenir du Nord canadien.

Le premier ministre Justin Trudeau a ouvert vendredi le processus de nomination du prochain juge de la Cour suprême du Canada qui pour la première fois tiendra compte des trois territoires ? Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon ? dans la tradition de représentation régionale. Justin Trudeau doit combler le poste qui se libérera en décembre avec la retraite de la juge en chef, Beverly McLachlin, originaire de la Colombie-Britannique.

Pour respecter cette tradition de représentation régionale, le prochain juge devra provenir d'une des quatre provinces de l'Ouest ? Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique ? ou de l'un des trois territoires. Le nouveau processus de nomination mis sur pied par le gouvernement Trudeau se veut plus inclusif. Tous les juristes intéressés et qualifiés peuvent poser leur candidature.

Ils devront être «effectivement bilingues» en vertu de ce nouveau processus de nomination, peut-on lire dans le communiqué du bureau du premier ministre. Donc, faire preuve d'un bilinguisme fonctionnel.

En vertu de la loi, le prochain juge de la Cour suprême doit siéger ou avoir siégé à une cour supérieure provinciale ou être inscrit au barreau d'une province pendant un minimum de dix ans.

Les candidats ont jusqu'au 15 septembre pour signifier leur intérêt.



* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le CR-V LX 2RM 2017 neuf (modèle RW1H3HES). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 825 $ inclus et la surcharge sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $), assurances, immatriculation et options sont en sus. Certaines conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides sur les véhicules neufs seulement. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. † Aucune des caractéristiques décrites ne vise à remplacer la responsabilité du conducteur à faire preuve d'une grande prudence lorsqu'il conduit. Les conducteurs ne devraient pas tenir en main des appareils ou manipuler certaines fonctions du véhicule à moins qu'ils puissent le faire de manière légale et sécuritaire. Certaines caractéristiques présentent des limites technologiques. Pour de plus amples renseignements au sujet des caractéristiques, des limites et des restrictions, veuillez visiter le www.honda.ca/desistement et consulter le manuel du conducteur de votre véhicule. ‡ Compatible uniquement avec certains appareils et systèmes d'exploitation. Des frais standards de données et/ou de communication vocale peuvent s'appliquer, y compris des frais d'itinérance et/ou tous les autres frais facturés par votre fournisseur de services de communication sans fil.

le monde



En silence, la foule s'est recueillie sous le regard du président Emmanuel Macron et de deux de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande.
— PHOTO AFP, VALERY HACHE

MACRON À NICE

Le 14 juillet «ne sera plus jamais le même»

Agence France-Presse

NICE — Le président français Emmanuel Macron a rendu hommage vendredi à Nice, sur la Côte d'Azur, aux victimes de l'attentat qui l'an passé y a fait 86 morts, déclarant que le 14 juillet, fête nationale, ne serait désormais «plus jamais tout à fait le même».

«Le 14 juillet niçois ne sera plus jamais le même et il ne sera plus jamais tout à fait le même en France», a déclaré le chef de l'État, ajoutant : «S'y mêlera toujours cette amertume du souvenir des victimes, de toute cette douleur si soudaine, si vive».

«Au-delà de ce moment de deuil et d'émotion que nous partageons ce soir, [...] ce que nous vous devons, c'est de poursuivre inlassablement cette lutte contre le terrorisme», a souligné M. Macron, ajoutant : «Ce que veulent nos assaillants, c'est simplement nous voir pleurer, et vous avez répondu par votre dignité».

Devant une assemblée recueillie dans le centre de Nice, mêlant officiels, secouristes, forces de l'ordre, familles de victimes, le président français a affirmé «comprendre la colère» de ceux qui avaient critiqué l'État au lendemain de l'attaque, mettant en cause les moyens utilisés pour la sécurisation de la Promenade des Anglais, l'artère de bord de mer où le drame s'est produit.

«Tout sera fait pour que la République, l'État, la puissance publique regagne votre confiance», a-t-il assuré.

Ce soir du 14 juillet 2016, environ 30 000 personnes avaient afflué sur cette célèbre Promenade pour assister au feu d'artifice traditionnel de la fête nationale, souvent en famille.

Peu après 22h30, un camion de 19 tonnes fonçait sur la marée humaine, fauchant tout sur son passage. En moins de trois minutes, le poids lourd conduit par un Tunisien de 31 ans faisait 86 morts, dont 15 enfants, et plus de 450 blessés.

MOMENT DE SILENCE

En silence, la foule s'est recueillie sous le regard du président Macron et de deux de ses prédécesseurs, Nicolas Sarkozy et François Hollande, auxquels s'étaient joints le Prince Albert II de Monaco, la principauté toute proche et plusieurs membres du gouvernement, de même que des personnalités, dont Bono et Adam Clayton du groupe U2.

Sous un soleil de plomb, le président français et quelques ministres ont par ailleurs décoré plusieurs citoyens et membres des forces de l'ordre qui avaient tenté ce soir-là d'arrêter l'auteur de l'attentat.

«Ce que veulent nos assaillants, c'est simplement nous voir pleurer, et vous avez répondu par votre dignité»

— Emmanuel Macron, président français

L'attaque avait été revendiquée par l'organisation jihadiste État islamique (EI), sans que l'enquête judiciaire confirme un lien direct avec le meurtrier, Mohamed Lahouaiej Bouhlel, abattu au terme de sa course folle. Neuf suspects sont toujours détenus, suspectés de l'avoir aidé à se procurer des armes.

«LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ»

Plusieurs milliers de personnes avaient commencé dès vendredi matin à se recueillir sur la Promenade des Anglais, déposant une à une sur cette artère 12 000 petites tuiles bleu-blanc-rouge pour former des lettres monumentales sur le trottoir, formant la devise française : «Liberté Égalité Fraternité».

Au même moment, à Paris, résonnaient les notes de *Nissa la bella*, l'hymne de la ville qu'interprétaient les musiciens des armées.

Le défilé militaire sur les Champs-Élysées, rendez-vous traditionnel du 14 juillet, avait été l'occasion pour M. Macron qui y assistait avec son homologue américain, Donald Trump, de célébrer les liens avec l'allié américain. Isolé sur la scène internationale, mais «ami» de la France, M. Trump était l'invité d'honneur pour commémorer le centenaire de l'entrée des États-Unis dans la Première Guerre mondiale.

La France, où l'état d'urgence instauré en novembre 2015 vient d'être renouvelé pour la sixième fois, célèbre sa fête nationale sous haute surveillance : près de 86 000 policiers et gendarmes, ainsi que 7 000 militaires de l'opération Sentinelle et 44 000 sapeurs-pompiers, sont mobilisés depuis jeudi.

Bals et manifestations populaires sont surveillés, ainsi que les zones touristiques «à forte fréquentation», selon le ministère de l'Intérieur.

La vague d'attentats jihadistes a fait 239 morts en huit attaques depuis janvier 2015.

économie

OR
+ 10,20
US$ 1 227,50

PÉTROLE
+ 0,46
46,54

S&P TSX
+ 39,81
15 174,81

NASDAQ
+ 38,03
6 312,47

DOW JONES
+ 84,65
21 637,74

LE DOLLAR
+ 0,44
US¢ 78,91
EURO¢ 68,90

facebook/LeDroitca

@LeDroitca

PRIMES DES PATRONS DE SEARS CANADA

« Déséquilibré et déraisonnable »

La Presse canadienne

TORONTO — Le programme de Sears Canada consistant à distribuer des millions de dollars en primes à certains de ses hauts dirigeants – alors que le grand détaillant n'a pas versé d'indemnité de départ à ses employés remerciés – a été accueilli dans l'incrédulité, vendredi.

Sears Canada a obtenu la permission de la cour pour le versement de primes de rétention totalisant 9,2 millions $ dans le cadre d'un compromis conclu avec ses employés retraités qui verra l'entreprise continuer à effectuer certains paiements liés aux avantages sociaux et au régime de retraite jusqu'au 30 septembre.

Ken Eady, qui a travaillé pendant 30 ans chez Sears avant de prendre sa retraite, a mal accueilli l'annonce du versement des primes.

«Voir des gens être remerciés après 30 ou 40 ans de service, sans préavis raisonnable, ou sans indemnité, et puis voir ces gens être payés des millions de dollars en primes pour rester semble si déséquilibré et si déraisonnable que c'est inacceptable», a estimé celui qui travaille maintenant au sein de l'association indépendante des retraités du grand détaillant.

Sears Canada avait initialement demandé à la cour la permission d'interrompre immédiatement les contributions spéciales au régime de retraite, ainsi que les paiements des avantages liés aux soins de santé et aux soins dentaires et les primes d'assurance vie postérieures à la retraite en raison d'un important manque de liquidités.



Le programme de Sears Canada consistant à distribuer des millions de dollars en primes à certains de ses hauts dirigeants a été accueilli dans l'incrédulité, vendredi. — ARCHIVES, LE DROIT

Dans son approbation des primes de 9,2 millions $, le juge Glenn Hainey a écrit que les détails de ces paiements devraient rester confidentiels. Mais la société a estimé, lorsqu'elle a demandé en juin la protection de la cour contre ses créanciers, qu'elle devrait payer 7,6 millions $ pour certains employés clés du siège social et 1,6 million $ pour les gérants des magasins qui seront fermés dans le cadre de la restructuration.

Selon le porte-parole de Sears Canada, Joel Shaffer, de tels paiements sont habituels dans les procédures de protection contre les créanciers, et visent à préserver le moral de certains employés clés en regard de certains indicateurs de performance. Les paiements jouent ainsi un rôle de soutien afin de s'assurer de la meilleure issue possible pour l'entreprise et les détenteurs de parts, a-t-il ajouté, et leur absence pourrait empirer la situation.

En plus d'approuver l'entente entre l'entreprise et ses anciens employés, le juge Hainey a autorisé Sears Canada à entamer immédiatement le processus de vente et de sollicitation visant à obtenir des propositions pour l'acquisition de l'entreprise ou de certains de ses actifs, ou encore pour investir dans ceux-ci.

Sears Canada a annoncé en juin qu'elle avait l'intention de fermer 59 magasins à travers le pays et de supprimer environ 2900 emplois, sans indemnité, dans le cadre de sa restructuration sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC).

Les ventes au détail ont de nouveau chuté en juin aux États-Unis

WASHINGTON — Les ventes au détail ont de nouveau chuté en juin aux États-Unis, quand les consommateurs ont réduit leurs dépenses dans les restaurants, les grands magasins et les stations-service.

Ce recul survient en dépit de la robustesse de l'emploi et fait craindre que la croissance économique ne soit timide.

Le département du Commerce a précisé que les ventes au détail ont glissé de 0,2 % en juin, après avoir cédé 0,1 % le mois précédent.

Les ventes au détail sont en progression de 2,8 % depuis douze mois, une performance relativement modeste compte tenu du fait que ce chiffre n'est pas ajusté pour l'inflation.

Les ventes des restaurants et bars ont reculé de 0,6 %, celles des grands magasins de 0,7 % et celles des stations-service de 1,3 %.

Les ventes se sont toutefois améliorées de 0,4 % chez les concessionnaires automobiles.

Les dépenses des ménages représentent environ 70 % de l'activité économique américaine.

ASSOCIATED PRESS


LOTO QUÉBEC

RÉSULTATS DU : JEUDI 13 JUILLET 2017

Grande VIE: 14 16 37 42 44 — Grand NUMÉRO (GN) 6

TOUT OU RIEN: 01 02 04 05 07 09 11 13 15 16 20 24

Lotto D: 4 6 1 6 2 3 5 1

Sprint 0: 09 10 38 40 42

Lotto Poker: 2♢ 6♣ 7♢ 8♡ 8♢

Astro: Jour - Mois - Année - Signe — 27 AVRIL 74 GÉMEAUX

Banco: 05 06 08 17 18 19 20 34 35 36 38 40 42 43 44 50 55 58 63 64 — Turbo x 3

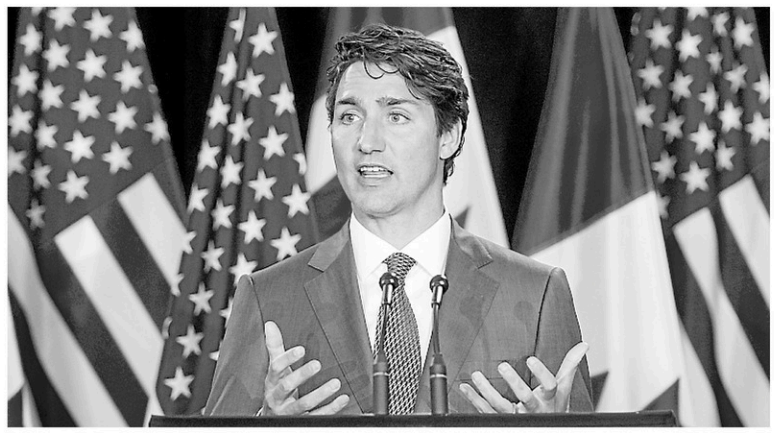
Quotidienne: 2 07 3 465 4 1652

Triplex: 14 16 21 27 28

Extra: 6291714

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries



Justin Trudeau est devenu le premier dirigeant étranger à prendre la parole lors de la rencontre annuelle des gouverneurs. — RYAN REMIORZ

ALÉNA

Trudeau discute avec des gouverneurs américains

ALEXANDER PANETTA
La Presse canadienne

PROVIDENCE — Le gouvernement canadien a obtenu ce qu'il souhaitait, cette semaine, lors de rencontres avec des représentants des États-Unis : une réaffirmation claire de républicains importants qui souhaitent que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) survive.

Ces messages rassurants surviennent quelques jours seulement avant que le gouvernement américain fasse connaître ses positions en vue des négociations sur l'ALÉNA — négociations qui doivent débuter le mois prochain.

Ces pourparlers pourraient se faire sous les menaces sporadiques du président Donald Trump de déchirer l'accord entre les trois pays.

Ces signaux ont été transmis non seulement de la part de gouverneurs d'États, qui sont réunis au Rhode Island pour leur rencontre annuelle, mais aussi de la part du vice-président américain, Mike Pence.

Dans un discours, ce dernier a promis une approche de collaboration.

Le premier ministre Justin Trudeau, qui était dans la pièce, a applaudi les déclarations du vice-président.

« Nous allons moderniser l'ALÉNA en fonction du XXIe siècle, afin qu'il soit un accord bénéfique pour tous nos partenaires commerciaux en Amérique du Nord », a dit Mike Pence.

« Laissez-moi vous rassurer : les États-Unis et le Canada ont déjà bâti une relation forte sous le règne de ces deux leaders, a-t-il poursuivi. Nous sommes reconnaissants pour le leadership du premier ministre (...) le président Trump sait que toute relation de commerce peut être améliorée et nous sommes impatients d'orienter l'ALÉNA vers le futur. »

Justin Trudeau est devenu le premier dirigeant étranger à prendre la parole lors de la rencontre annuelle des gouverneurs — le résultat de longs mois de tractations auprès de 11 gouverneurs d'États clés pour encourager la discussion sur l'ALÉNA.

« Créer de nouvelles barrières commerciales, ajouter davantage d'obligations de contenus locaux, donner un accès plus privilégié à des acteurs locaux pour des contrats gouvernementaux n'aide pas les familles de la classe moyenne à long terme ni à moyen terme », a déclaré Justin Trudeau dans un discours.

Le premier ministre s'est dit satisfait de la réponse reçue.

Le gouverneur républicain du Kentucky, Matt Bevin, a nié la possibilité que son pays puisse imposer des barrières commerciales, telles qu'une taxe à la frontière comme le suggère Washington.

Pour sa part, le gouverneur du Wisconsin, Scott Walker, est sorti de la rencontre en reconnaissant les différends entre les deux pays quant aux politiques sur les produits laitiers, tout en réfutant l'idée que tout irritant pourrait entraîner le démantèlement de l'ALÉNA.

M. Walker a déclaré aux journalistes que « l'accord a besoin d'être amélioré », ajoutant qu'il s'agit d'un traité « vieux de deux décennies » et qu'il y a toujours une façon d'améliorer les choses.

La délégation canadienne était dirigée par Justin Trudeau. Au cours de la journée, le premier ministre a rencontré les gouverneurs du Kentucky, du Wisconsin, du Rhode Island, de l'Iowa et du Colorado, en plus de discuter avec le vice-président Mike Pence.

Les représentants canadiens affirmaient que l'objectif à long terme était de créer des relations qui seront utiles, advenant la possibilité que le Canada ait besoin d'alliés qui se positionnent en faveur de l'ALÉNA.

La première ministre de l'Ontario, Kathleen Wynne, la ministre des Relations internationales du Québec, Christine St-Pierre, le ministre des Transports de la Nouvelle-Écosse et des sénateursétaient notamment parmi la délégation au Rhode Island.

« Nos discussions ici ont un but : le libre-échange et les renégociations de l'ALÉNA, a dit Christine St-Pierre. Il s'agit d'un exercice de relations publiques pour convaincre nos partenaires de l'importance des échanges. »

pour un Environnement sain!
épursol
Offre d'emploi

Nous sommes à la recherche pour le territoire de Gatineau et de la Petite Nation, d'un **TECHNICIEN** en vidange septique/chauffeur possédant une classe 3.

Envoyer C.V. à :
dominic.leblanc@epursol.ca

idéal revêtement
Compagnie limitée, manufacturiers

NOUS SOMMES À LA RECHERCHE D'UNE PRÉPOSÉ(E) DE L'INVENTAIRE

Ce poste est responsable de la réception du matériel entrant à Idéal Revêtement

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

- Surveiller tous les matériaux et informer le département des ventes de leur arrivée
- Vérifier que le matériel reçu est bien celui commandé
- Analyser et vérifier la production quotidienne
- Calculer et surveiller les erreurs et le gaspillage de matériel
- Participer à l'entrée de l'inventaire dans le système
- Informer les contremaîtres lorsque les employés commettent trop d'erreurs ou de gaspillage
- Entrer toutes les bobines dans l'ordinateur lorsqu'elles sont reçues
- Vérifier que le poids des bobines utilisées correspond au poids inscrit dans le système
- Participer lors de l'inventaire semi-annuel et l'inventaire de fin d'année
- Aller identifier les bobines d'acier avec les numéros d'identification et entrer ces informations dans le système AMS
- Toutes autres tâches liées à cet emploi

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Être billingue - français et anglais (écrits et parlés)
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Bonne connaissance des programmes informatiques
- Bonne connaissance des mathématiques

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur C.V. par courriel à l'adresse suivante : jcgibeault@idealroofing.ca ou par télécopieur au 613 746-0520.

S.V.P. aucun appel.

MUNICIPALITÉ DE SHEENBORO
59, RUE SHEEN
SHEENBORO QC J0X 2Z0
TÉL. : 819 683-3027
TÉLÉC. : 819 683-1815
TÉL. SHEEN : 819 689-5022
sheenboro.municipalite@yahoo.ca
www.sheenboro.ca

POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL
La municipalité de Sheenboro, QC, a un poste de DIRECTEUR GÉNÉRAL disponible immédiatement.
Le poste est de 35 heures par semaine, position permanente.
Exigences requises :

- Bilingue
- Bonnes connaissances de la suite Microsoft et P.G.
- Bonnes connaissances du programme Simple Comptable
- Une connaissance des affaires municipales serait un atout
- Une formation collégiale en administration serait un atout

Salaire selon l'expérience

Envoyez votre curriculum vitae avant le 14 août 2017, 18 h au :
Bureau municipal de Sheenboro
59, rue Sheen, Sheenboro QC
J0X 2Z0

Rockland FORD SALES LTD.
Possibilité de carrière
Rockland Ford recherche

TECHNICIEN CERTIFIÉ

- Respecter tous les critères de la bannière FORD
- Responsable et motivé
- 2 ans d'expérience minimum
- Bilingue
- Plan de rémunération incluant salaire, bonis et programmes d'avantages sociaux très concurrentiels

C.V. par courriel à afeenstra@rocklandford.ca

Rockland FORD SALES LTD.

CONSEILLER AUX VENTES ET LOCATION

- Respecter tous les critères de la bannière FORD
- Responsable et motivé
- 2 ans d'expérience
- Bilingue
- OMVIC un atout

Plan de remuneration incluant; salaire, bonis et programmes d'avantages sociaux tres concurentiels

CV par courriel @ sracine@rocklandford.ca

Cogeco Communications affiche un profit de 76,2 M$

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Cogeco Communications a augmenté ses revenus de plus de quatre % et a affiché un profit de 76,2 millions $ au troisième trimestre, un résultat stimulé par la croissance du nombre de clients du service internet au Canada et aux États-Unis.



Cogeco Communications a annoncé jeudi ses résultats financiers trimestriels après la fermeture des marchés nord-américains. — ARCHIVES, LA PRESSE

L'entreprise a annoncé jeudi ses résultats financiers trimestriels après la fermeture des marchés nord-américains.

Les revenus pour le troisième trimestre clos le 31 mai ont augmenté de 4,6 % pour atteindre 565,2 millions $.

Une hausse de 3,3 % des revenus au sein du secteur des Services à large bande canadiens a été enregistrée, tandis que la progression des revenus du secteur aux États-Unis a été de 9,8 %.

Cogeco a attribué en majeure partie cette progression à des hausses tarifaires - entrées en vigueur dans la deuxième moitié de 2016 - et à une «croissance soutenue» du nombre de clients du service internet au Canada et aux États-Unis. Au pays, l'entreprise a souligné une diminution du nombre de clients des services de vidéo et de téléphonie.

Les revenus des services de technologies d'information et de communication aux entreprises sont demeurés stables.

Ainsi, le profit au troisième trimestre s'est établi à 76,2 millions $, ou 1,55 $ par action, comparativement à une perte de 387,4 millions $, ou 7,89 $ par action, à la période correspondante de l'exercice 2016.

La perte un an plus tôt du câblodistributeur québécois était notamment attribuable à la perte de valeur des immobilisations incorporelles et à des réclamations et litiges.

Un dividende trimestriel de 43 cents par action a été versé au troisième trimestre aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, ce qui représente une augmentation de 4 cents par action.

La société mère, Cogeco, a fait état d'un profit de 82,1 millions $ au troisième trimestre et de revenus en hausse de plus de quatre %.

Les revenus ont augmenté de 4,5 %, pour s'établir à 599,7 millions $, stimulés par la croissance du secteur des communications.

Le profit s'est chiffré à 82,1 millions $, comparativement à une perte de 381,9 millions $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2016.

«Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de nos résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2017», a déclaré par communiqué le président et chef de la direction, Louis Audet.

M. Audet a fait valoir qu'Atlantic Broadband, la filiale des services à large bande américains, continue de générer «des résultats positifs qui cadrent avec nos attentes».

Le 10 juillet, Cogeco Communications a annoncé que sa filiale aux États-Unis avait conclu un accord avec Harron Communications, dans le but d'acquérir la quasi-totalité des actifs de ses systèmes de câblodistribution exerçant ses activités sous le nom de MetroCast.

MetroCast dessert environ 120 000 clients d'internet, 76 000 clients de vidéo et 37 000 clients de téléphonie. La transaction est évaluée à 1,4 milliard $ US et devrait être conclue en janvier 2018.

Afin d'acheter MetroCast, Cogeco a reçu 315 millions $ US de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) en échange d'une participation de 21 % dans Atlantic Broadband.

CHARTwell | DOMAINE NOTRE-DAME
résidence pour retraités

Directeur(trice) des services de santé

Nous sommes à la recherche d'un gestionnaire dédié au service à la clientèle qui favorise le travail d'équipe et la communication, responsable des aspects entourant la gestion du département des services des soins de la résidence. Ce poste est contractuel.

Exigences :
- DEC ou BAC en sciences infirmières
- Membre de l'OIIQ
- 5 ans d'expérience pertinente dont 3 ans en gestion

Joignez-vous à notre équipe et pensez à votre MIEUX-ÊTRE !
- Culture de reconnaissance
- Formation continue
- Opportunité d'avancement



CHARTWELL
DOMAINE NOTRE-DAME
39, rue Amherst
Gatineau • 819 778-3333

Faites-nous parvenir votre CV par courriel :
cdesmarais@chartwell.com

CHARTwell.COM

20 Ans
TRICENTRIS
tri | transformation | sensibilisation

Plusieurs postes à temps complet disponibles : **Trieurs/trieuses** (aucune expérience nécessaire)
Mécanicien(ne) industriel(le) (DEP exigé)

Faites parvenir votre CV à
Sébastien Gagnon
Courriel : **sebastieng@tricentris.com**
télécopieur : **819 663-4494**

Centre de services Outaouais

APPEL D'OFFRES

Des soumissions seront reçues **avant 14 h** à la date ci-dessous, pour être ouvertes publiquement à nos bureaux, situés au 227-A, chemin de la Savane à Gatineau pour :

Titre : Structure de fondation (vide sanitaire) et drain français Pavillon Larocque - 125, rue Berri

Projet : 2017-CS-01

Date d'ouverture : Le lundi **21 août 2017**

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 17 juillet 2017.

Visite des lieux : Prévue le **10 août 2017 à 14 h 30**, au 125, rue Berri à Gatineau (secteur Hull). Toute visite additionnelle sera aux frais de l'entrepreneur.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant par téléphone au 1 866 669-7326 ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante : **Soumission 2017-CS-01.**

Vous pouvez consulter l'avis d'appel d'offres sur notre site Internet www.omhgatineau.qc.ca.

Le CENTRE DE SERVICES ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Centre CARMEN

est à la recherche d'un/d'une :

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
Permanent - Temps plein

LES DÉFIS QUI S'OFFRENT À VOUS

Relevant du Conseil d'administration (C.A.), votre mandat consiste à :
- Mettre en oeuvre les décisions et orientations stratégiques prises par le C.A.; Assurer la direction et la saine gestion de l'organisme;
- Planifier et superviser la gestion financière;
- Établir le budget annuel; le plan stratégique, les objectifs de levée de fonds;
- Préparer des demandes de financements; Produire le rapport des activités du centre;
- Gérer les ressources humaines; Recruter les bénévoles;
- Évaluer et assurer la satisfaction de la clientèle et répondre à leurs besoins;
- Gérer les demandes de service;
- Planifier et gérer les opérations et les programmes;
- Siéger et servir de personne ressource auprès du conseil d'administration pour faciliter la prise de décision stratégique;
- Informer les membres du C.A. des enjeux importants:
- Développer une excellente relation avec les membres de la communauté;
- Développer des astuces pour mieux gérer les risques présents dans le milieu communautaire;

PROFIL RECHERCHÉ

Connaissances, compétences et capacités
- Détenir une expérience d'au moins 5 ans en gestion, incluant la gestion financière et budgétaire, la gestion des ressources humaines ainsi que la recherche et développement de partenariats;
- Être visionnaire.
- Être un(e) excellent(e) communicateur(trice);
- Avoir des connaissances en marketing;
- Se démarquer par ses habiletés interpersonnelles, son écoute et son ouverture ainsi que par sa capacité à innover et à trouver des solutions;
- Avoir un réseau établi dans le milieu de la santé et/ou des affaires;
- Connaître les principes de leadership et de gestion propres à un organisme sans but lucratif;
- Posséder la capacité d'analyser les données financières;
- Détenir une connaissance des lois fédérales et provinciales régissant les organismes sans but lucratif tels que les normes du travail, les droits de la personne, la loi sur la santé et la sécurité au travail, la fiscalité, l'assurance-emploi et l'assurance-maladie.

Pour obtenir davantage d'informations : **http://centrecarmen.ca/**
Faire parvenir votre curriculum vitae à : **sophie.thibeault@pwc.com**



Compagnons d'aventure et (peut-être) de vie, le major Valérian (Dane DeHaan) et le sergent Laureline (Cara Delevingne) doivent (encore une fois) sauver le monde... et se sauver eux-mêmes — PHOTOS FOURNIES PAR LES FILMS SÉVILLE

LUC BESSON

L'enfance, l'art et l'enfance de l'art

SONIA SARFATI
La Presse

MONTRÉAL — Luc Besson a 58 ans. Il a donc eu une enfance que certains qualifieraient d'un autre âge. «Nous n'avions pas de télévision à la maison, et quand nous en avons eu une, il n'y avait qu'une chaîne. Pas de jeux vidéo ni de console, pas d'Internet ni de réseaux sociaux. «Oui, cette époque a existé, et il existe des gens pour en témoigner!

Bref, à 10 ans, celui qui allait devenir le réalisateur de *Nikita*, du *Grand bleu* et du *Cinquième élément* décollait une fois par semaine en plongeant dans la revue *Pilote*, où il dévorait les pages de *Valérian*, bande dessinée du scénariste Pierre Christin et du dessinateur Jean-Claude Mézières dont la publication a commencé en 1967.

Il en existe maintenant 27 albums. Luc Besson les a tous lus. Plus d'une fois. «C'était une fenêtre sur l'imaginaire, sur l'espace. C'était ouvert sur la beauté, la sensualité. Et je suis tombé complètement amoureux de Laureline», se souvient le réalisateur.

Un univers précieux, donc. Pour lui. C'est l'une des raisons qui l'ont fait hésiter à mettre en chantier *Valérian et la cité des mille planètes* qui, paradoxalement, est le long métrage dont il rêve depuis toujours.

«Ce sont MES souvenirs d'enfance. Il y avait quelque chose... non pas de sale, mais de désagréable dans l'idée d'en faire un film parce que, du coup, ils ne seraient plus miens seulement» a noté le réalisateur lors d'un passage éclair à Montréal, en juin, où il avait une rencontre avec l'équipe de Rodeo FX. La boîte montréalaise, avec qui il a déjà travaillé sur *Lucy*, s'est chargée «de tous les effets spéciaux mécaniques : la Station Alpha, les vaisseaux, etc. «du long métrage doté d'un budget de 180 millions (ce qui en fait le film le plus coûteux jamais produit en Europe).

L'américaine ILM (*La guerre des étoiles*) et la néo-zélandaise Weta eztar) ont aussi été de la partie pour créer un monde pluriel peuplé d'humains et d'extraterrestres. «Il y a 2734 plans avec effets spéciaux dans *Valérian*. Il y en avait 188 dans *Le cinquième élément*», résume Luc Besson. Là se trouve l'autre raison expliquant que ce film n'a pas vu le jour plus tôt : il était impossible à réaliser avec la technologie existante.

LA RÉVÉLATION AVATAR

Survint alors Avatar. En 2009. «Je me suis engouffré derrière James Cameron!» pouffe Luc Besson, qui avait acquis les droits d'adaptation de la bande dessinée après que, sur le plateau du *Cinquième élément*, Jean-Claude Mézières, qui collaborait au projet, lui a dit : «Mais enfin, pourquoi tu ne fais pas plutôt Valérian?!»

Même si la mission semblait toujours impossible — «Dans ma tête, cet univers, c'était deux humains et un million de monstres!» —, le réalisateur s'était mis à l'écriture d'un scénario. «Que j'ai jeté quand j'ai vu *Avatar*. James Cameron avait placé la barre à un autre niveau. «

Inspiré par le 6e tome des aventures de Valérian et Laureline, *L'ambassadeur des ombres*, *Valérian et la cité des mille planètes* suit les deux agents spatio-temporels dans une mission qui se déroule sur 24 heures. Compagnons d'aventure et (peut-être) de vie, le major Valérian (Dane DeHaan) et le sergent Laureline (Cara Delevingne) doivent (encore une fois) sauver le monde... et se sauver eux-mêmes, dans une enquête qui leur fera croiser la route du Commander Filitt (Clive Owen), d'une «métamorphe» d'exception (Rihanna) et de son mac (Ethan Hawke), ainsi que de créatures aux formes, couleurs, mœurs et façons les plus variées s'exprimant avec les voix de John Goodman, Elizabeth Debicki, etc.

«Il y a ici la petite histoire, et la grande. La petite histoire, c'est celle de ces deux agents qui ressemblent à des représentants de l'ordre d'aujourd'hui, sauf qu'ils vivent au XXVIIIe siècle. Il est amoureux d'elle, elle ne le croit pas trop, mais elle l'aime aussi, ils se taquinent, ils se soutiennent. Et ils ont une mission à remplir. La grande m'a été inspirée par l'arrivée en Irak des troupes américaines, françaises et autres parce qu'il y avait là des armes de destruction massive... que personne n'a jamais trouvées. Alors, pourquoi ce débarquement? La mission de Valérian et Laureline est de trouver la réponse à une question semblable.»

Fleurent ici les thèmes de l'écologie et de l'immigration, les conflits entre peuples pacifiques et, d'autres, mercantiles. Il y a de l'*Avatar* dans ce Besson, et pas seulement dans la technologie.

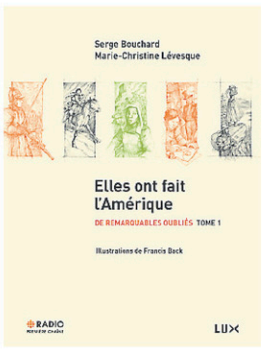
facebook/LeDroitca

@LeDroitca

club de lecture | VOS SUGGESTIONS ESTIVALES

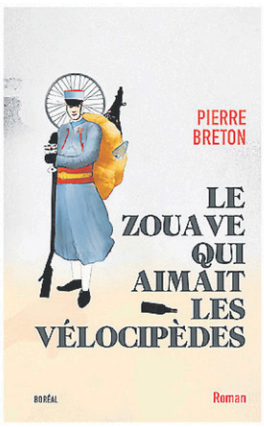


Nous vous avons demandé vos suggestions de lectures d'été et vous avez répondu en grand nombre. Voici quelques-uns des titres recommandés pour agrémenter la belle saison.



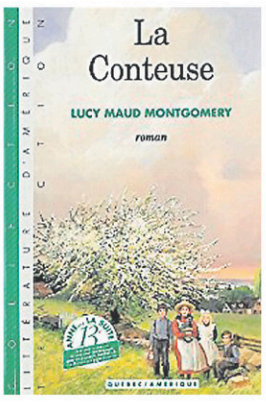
ELLES ONT FAIT L'AMÉRIQUE (DE REMARQUABLES OUBLIÉS TOME 1) DE SERGE BOUCHARD ET MARIE-CHRISTINE LÉVESQUE

Voici l'histoire de 15 femmes qui ont contribué à l'existence du pays. Elles étaient françaises, canadiennes-françaises, amérindiennes, métissées. Elles étaient courageuses, déterminées et aussi aventurières que leurs maris pour certaines. Pour d'autres, des initiatrices qui ont ouvert les routes en journalisme, en art, en médecine, en écologie, mais avant tout dans l'affirmation de la femme. C'est un plaisir de les découvrir, de s'émerveiller de leurs exploits. ***Carolle Gagné, Québec***



LE ZOUAVE QUI AIMAIT LES VÉLOCIPÈDES DE PIERRE BRETON

Pierre Breton s'inspire d'un évènement inusité et pratiquement inconnu de notre petite histoire. À Montréal, en 1868 , un bataillon de 135 zouaves pontificaux s'embarque à destination de Rome afin de rejoindre les troupes qui protègent le pape Pie IX en danger. En effet, Garibaldi et ses hommes encerclent le Vatican afin d'unifier l'Italie. Parmi ces zouaves, Séverin Lachapelle, sous une fausse identité, tente d'échapper aux policiers qui le recherchent pour vol. L'auteur raconte les aventures rocambolesques de ce personnage qui devient un héros malgré lui. Le style de l'auteur est vivant, riche, original et savoureux. Le récit nous tient en haleine du début à la fin. La recherche documentaire effectuée est aussi très impressionnante. Enfin, ce qui nous accroche particulièrement dans ce roman historique, c'est l'humour particulier d'une subtile finesse de l'auteur. C'est un véritable plaisir que de lire les péripéties de ce zouave québécois en terre italienne. ***François Gosselin, Lévis***



LA CONTEUSE DE LUCY MAUD MONTGOMERY

Ce livre merveilleux vous entraîne à l'Île-du-Prince-Édouard dans les années 1900. Le livre se poursuit dans un deuxième tome, intitulé *La route enchantée*: la conteuse est de retour. J'ai été émerveillée par la douceur des mots de cette auteure qui a vécu justement à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle a vécu de 1874-1942. Elle a d'ailleurs écrit *Anne la maison aux pignons verts* et la suite, de très merveilleux livres. ***Kate Boulay, Trois-Rivières***



2121 LE CHOC DE DENIS LAVOIE

Je cherchais un sujet qui me ferait sortir de mon quotidien, qui me ferait voyager dans un tout autre univers. D'abord le titre du livre a attiré mon attention. En parcourant le résumé de ce roman, je me suis rendu compte qu'on parlait d'innovation et d'un futur qui est sans doute probable. L'auteur est à son premier roman et j'ai tout simplement été subjuguée par son écriture où on ne s'ennuie jamais. Les événements se succèdent à une folle cadence et on a toujours hâte de connaître la suite. Le livre raconte l'histoire d'un biophysicien qui crée un appareil médical qui a la propriété de guérir tous les maux... et ce n'est que le point de départ puisqu'il se retrouve sur une autre planète, semblable à la nôtre, où il découvre une civilisation pacifique, mais dirigée par un gouvernement au dessein machiavélique, qui asservit même les humains! Ça m'a fait penser à *La planète des singes*. Bref un livre que je recommande même si au départ on n'est pas friand de science-fiction comme moi. ***Francine Masson, Québec***



LA TOURNÉE D'AUTOMNE DE JACQUES POULIN

Cet auteur qui nous décrit si bien le Vieux-Québec, la région de Charlevoix, la Côte-Nord, l'amour des livres et des gens. Il a écrit plusieurs livres dont l'intrigue se passe dans notre coin de pays. Il a su aussi nous faire voyager avec *Volkwagen Blues*. Vraiment un auteur très agréable à lire et à relire. ***Michel Paquet, Lac Beauport***



LA BONNE DE CHAGALL DE KAREN OLSEN

Pour qui a visité la superbe exposition Chagall, ce livre à la fois biographique et policier sera une belle découverte. On compte peu de livre-biographie sur ce peintre, sa famille, sa femme, sauf ce que l'on peut trouver sur Internet. Karen Olsen, l'auteure, est native de Trois-Rivières. À la suite de nombreuses recherches, elle a été captivée par l'histoire de cette jeune femme, Irène Menskoï, gouvernante de la famille Chagall. Ayant gagné la confiance de la famille et possédant les clés de toutes les armoires de la maison de Saint-Paul-de-Vence, elle est approchée par un escroc, qui la séduit et l'incite par amour à dérober une centaine de gouaches et dessins. Le vol est découvert plusieurs années plus tard. Toute l'histoire peut être vérifiée sur Internet. Mais il est bien plus agréable de lire le roman. ***Micheline Raîche-Roy, Trois-Rivières***



MINIATURISTE DE JESSIE BURTON

Nous sommes à Amsterdam au début de l'automne 1686. Une jeune fille, Nella Oortman, arrive de son petit village natal. Elle vient de se marier à un homme plus vieux qu'elle et qui est toujours en voyage d'affaires. Elle est accueillie de manière assez froide par la sœur de son mari. Celui-ci va lui donner une maison miniature comme cadeau de mariage. Ce cadeau va changer la vie de Nella, car une femme mystérieuse lui fait parvenir des miniatures qui prévoient l'avenir. On découvre la vie de cette société très puritaine. En espérant qu'il y ait une suite à ce roman. ***Réjeanne Labrie, Saint-Charles-de-Bellechasse***

ÉCRIVEZ-NOUS

Le Club de lecture se veut un lieu d'échange sur la littérature. Chaque semaine, deux journalistes du Groupe Capitales Médias partagent leur appréciation d'un livre. Et nous voulons aussi votre avis! Vous avez lu le bouquin dont nous parlons et voulez donner vos commentaires? Envoyez-nous un texte d'environ **80 mots (500 caractères)** avec votre **nom** et votre **lieu de résidence** à *clubdelecture@gcmedias.ca*

À VENIR

LA SEMAINE PROCHAINE
JEAN LEMIEUX
Les Clefs du silence
QUÉBEC AMÉRIQUE

29 JUILLET
CATHERINE POULAIN
Le Grand Marin
POINTS

5 AOÛT
BERNARD ÉMOND
Camarade, ferme ton poste
LUX ÉDITEURS

VOTRE HOROSCOPE

15 JUILLET 2017

♑ CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janvier

Le Soleil est toujours en face de votre Signe, et la générosité provenant de personnes moins nanties pourraient vous mettre dans l'embarras. Le défi consistera à savoir quelle attitude adopter face à ceux qui vous offrent ce dont ils n'ont pas les moyens de se départir. Il faut dire que la Lune en Bélier n'est pas votre meilleure, mais vous saurez être à la hauteur...

♓ POISSONS du 20 février au 20 mars

Le plus grand secret du bonheur, c'est d'être bien avec soi. L'essentiel c'est savoir ce que l'on veut et le vouloir passionnément. Ne vous faites pas de soucis inutiles à propos de ce que les autres peuvent faire ou penser. Avec un peu d'introspection, vous serez en mesure de comprendre l'origine de vos sentiments et de vos aspirations relativement à une situation donnée.

♉ TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Vu que la Lune en Bélier fera face à Jupiter en Balance, vous pourriez avoir l'impression que les choses ne tomberont pas en place rapidement. Des contacts pourront aussi sembler plus laborieux. La meilleure alternative consistera à admettre les difficultés que vous rencontrerez. Si cela n'élimine pas carrément le problème, au moins, cela contribuera à en alléger la lourdeur.

♋ CANCER du 22 juin au 22 juillet

Parcourant le troisième décan de votre Signe, le duo Soleil-Mars exercera son influence plus énergique! Aussi, serait-il salutaire d'accorder votre priorité aux relations interpersonnelles. Vous pourriez apprendre que quelqu'un vous apprécie bien plus que vous ne le pensiez. La dimension sentimentale pourrait aussi vous réserver des moments inoubliables si vous vous montrez disponible.

♍ VIERGE du 24 août au 22 septembre

Le cycle de la Lune en Bélier vous encouragera à prendre une affaire en charge immédiatement. Ce n'est pas le temps de regarder passivement alors qu'une situation prend un mauvais pli. Vos instructions pourront d'ailleurs rendre service à quelqu'un. Ne vous empêchez pas de lui montrer la marche à suivre par souci de blesser son orgueil. Si vous ne le faites pas, qui le fera?

♏ SCORPION du 24 octobre au 22 novembre

Compte tenu du cycle de la Lune en Bélier, vous pourriez vous retrouver face à un défi que vous n'aviez pas envisagé. Bien que l'effet de surprise puisse vous déstabiliser, l'appui du Soleil en Cancer indiquera que vous êtes capable de le relever avec succès. Une certaine nervosité demeurera le seul élément risquant de vous empêcher de donner le meilleur de vous-même.

♒ VERSEAU du 21 janvier au 19 février

Appuyant Mercure en Lion en face de votre Signe, la Lune en Bélier créera un climat propice au développement de relations de complicité. Les activités sociales ne seront pas contre-indiquées, mais c'est l'intimité qui pourrait vous réserver quelques surprises. Car par ailleurs, ce que vous soupçonniez pourrait bien, enfin, être confirmé sans l'ombre d'un doute.

♈ BÉLIER du 21 mars au 20 avril

L'influence de la Lune en Bélier accentuera votre spontanéité tout en vous définissant en tant qu'entité unique et originale. Vous constaterez que l'individualisme ne sera pas forcément une entrave à l'altruisme et à la compassion. D'ailleurs le meilleur moyen de faire plaisir à quelqu'un d'autre consistera probablement à commencer par vous faire plaisir vous-même.

♊ GÉMEAUX du 21 mai au 21 juin

Il s'agit décidément d'une journée propice à l'action, et il serait dommage de laisser passer une opportunité, surtout quand l'appui de la Lune en Bélier pourrait vous aider à faire un bond significatif vers l'avant! Les autres ne feront pas les premiers pas à votre place, mais ils seront bien disposés à vous épauler quand ils remarqueront votre bonne volonté. Grâce à Vénus en Gémeaux...

♌ LION du 23 juillet au 23 août

Le passage de la Lune en Bélier en appui à Mercure en Lion pourrait susciter nombre de remises en question. Outre l'envie de sortir de la routine pour vous lancer à la découverte de nouveaux horizons, cet aspect accentuera un besoin de diffuser vos opinions en élargissant votre champ d'influence. Les échanges idéologiques et philosophiques occuperont l'avant-scène...

♎ BALANCE du 23 septembre au 23 octobre

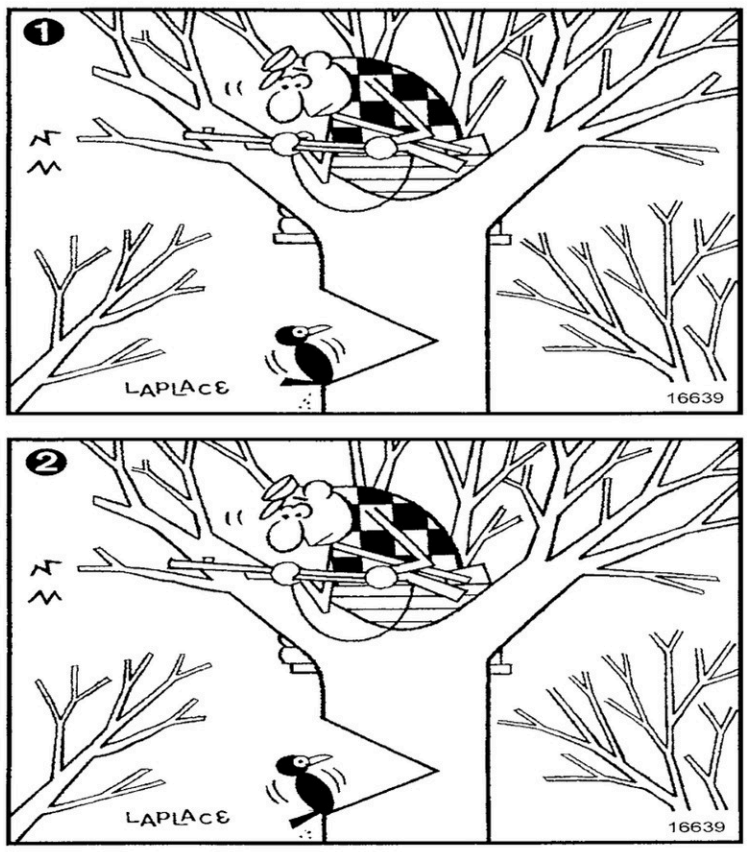
Sans doute une bonne journée pour prendre un bain de foule et faire de nouvelles rencontres. Le cycle de la Lune en Bélier, face à la Balance, vous aidera à vous démarquer et à faire valoir vos mérites. Ne vous encombrez pas de la présence de quelqu'un qui n'est pas capable de fonctionner à votre rythme. Ne dit-on pas qu'il vaut mieux être seul que mal accompagné?

♐ SAGITAIRE du 23 nov. au 21 décembre

Ne croyez pas systématiquement que le blâme repose sur vous. Les autres sont également capables de faire des erreurs. Un malentendu se trouve peut-être à la source d'une affaire qui vous dérange, rien que l'ouverture des voies de communication ne puisse régler en peu de temps. Avec la Lune en Bélier, faites-en la vérification, vous ne le regretterez pas.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



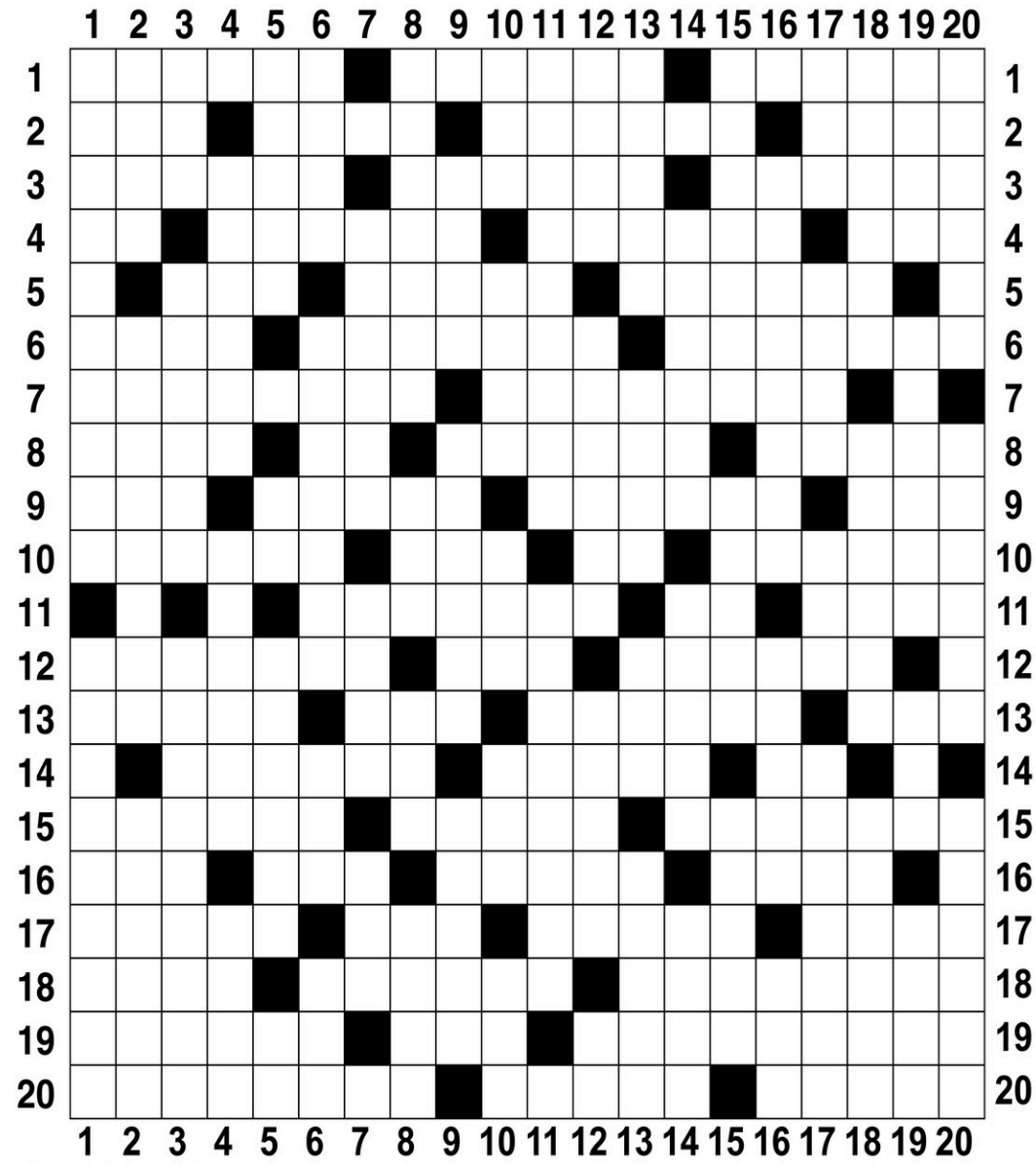
SOLUTION

1 Pouce de la main droite de l'homme. **2** Canon du fusil plus long. **3** Base de l'affût à gauche du tronc. **4** La branche fourchue au-dessus de l'homme. **5** La petite branche dans le dos de l'homme. **6** La branche supérieure droite de l'arbre est plus longue. **7** Un rameau plus court dans la ramure de droite. **8** Position de la queue du pic-vert.

MOTS CROISÉS

No 788

Par Michel Hannequart www.hannequart.com



HORIZONTALEMENT

1. Somme que l'un des joueurs tient devant lui pour payer les gagnants - Jeu de cartes - Jeu de cartes.
2. Jeune garçon - Répétition fastidieuse - Lue tour à tour - Clubs de golf.
3. On y joue - Ratée - Fatiguées.
4. Kilomètre - Précises - Père d'Horus - On y parle anglais.
5. Auteur de Boston - Recueil de cartes - Méridienne.
6. Petit baudet - Petit gibier à plume - Courte mélodie.
7. Incisive - Ivoirin.
8. Papillon - À toi - On y voit des tutus - Peu.
9. Circule en Suède - Voie d'eau artificielle - Prophète juif - Indispensables pour bien des jeux.
10. Raconter - Sur un bretzel - Marque la façon - Il en faut pour s'arrêter.
11. Volubilis - Infinitif - Voix de femme.
12. Carte de visite - Et le reste - Qui est trop petite.
13. Selon un tempo lent - Divisions du temps - En liant les sons - Sainte.
14. Ruse - Pays du Maghreb - Coutumes.
15. Contient de l'argent - Lettre grecque - Canard à bec rouge.
16. Un litre de rouge - Agent de Louis XV - Sel d'acide urique - Grosse lime.
17. Met aux ordures - D'aller - Inscrire - Enchanté.
18. Halo - Un sens - Agencée.
19. Employés de notaires - Avant l'ONU - Est utilisé comme combustible nucléaire.
20. Liquide pétrolier - Élargi - Décédée.

VERTICALEMENT

1. Jeu de société - Jeu de cartes.
2. Père de Caïn - Gris foncé - Grand-mère.
3. Pas à moi - Soutenir un poids - Faire entrer des éléments clandestins dans un groupe.
4. Immergé - Ossements - Plante tropicale.
5. Lichen grisâtre - Cérium - Regardée avec défi - Caesium.
6. Quote-part - Province du Canada - Indique une nouveauté - A le culot de.
7. Étoffe écossaise - Sans relief - Guêpier.
8. Petit mammifère - Volcan nippon - Bien clair - Belle fleur.
9. Capitale de la Norvège - Blafards - Plongeon arctique.
10. Monnaie moldave - Risque - Terme de tennis - Égée - Bête de trait.
11. Qui peut être utilisé contre - Éblouissant.
12. Utiles au golf - Sans valeur - Une des Muses - Pascal.
13. Palmier - Sécrète l'urine - Moi, en latin - Tables de bouchers.
14. Agréables - Juste - Attendrie.
15. Sonnette pour mouton - Génie arabe - Halte.
16. Encercler une forteresse - Fromage hollandais - Patronyme.
17. Restent verts - Très fin - Boisson inodore - La plus élevée des voix.
18. Démodé - Magistrats municipaux - Se secouer.
19. Roche sédimentaire - Traînent - Nuance - Désire.
20. Tenté - Tord du linge - Dixième? Trentième?.

Solution du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	I	N	S	O	L	A	T	I	O	N	■	S	U	F	F	O	C	A	N	T
2	N	O	I	R	■	T	A	N	■	E	D	I	T	E	R	■	S	C	I	E
3	C	E	S	S	E	R	■	U	N	T	E	L	■	R	E	M	■	H	E	M
4	A	L	■	A	M	E	U	T	E	■	T	O	N	■	G	E	L	E	■	P
5	N	■	M	Y	E	■	L	I	B	R	E	■	P	L	A	N	E	T	E	S
6	D	A	O	■	T	O	U	L	O	U	S	E	■	O	T	A	G	E	S	■
7	E	T	U	I	■	B	L	E	■	S	T	R	A	T	E	G	E	■	P	O
8	S	T	E	N	O	S	E	■	F	E	E	R	I	E	■	E	R	R	E	R
9	C	E	T	■	S	E	R	P	E	■	R	O	S	S	E	R	■	E	R	G
10	E	N	T	R	E	R	■	A	R	T	■	N	E	■	B	E	R	C	E	E
11	N	U	E	E	■	V	A	R	I	E	T	E	■	D	E	S	I	R	■	L
12	T	E	■	A	R	E	C	■	E	T	A	■	P	A	N	■	P	U	C	E
13	■	R	A	G	E	■	U	S	E	■	N	E	U	N	E	U	■	S	O	T
14	T	■	N	I	V	A	L	E	■	I	G	N	E	S	■	S	E	■	Q	■
15	O	P	E	R	E	R	■	N	O	C	I	F	■	E	V	E	R	E	S	T
16	R	O	C	■	R	E	A	■	B	I	B	L	E	■	A	R	A	C	■	E
17	R	U	D	E	S	■	P	R	E	■	L	E	U	R	S	■	F	L	A	N
18	I	L	O	T	■	L	I	E	S	S	E	■	R	U	T	I	L	A	N	T
19	D	E	T	O	N	E	■	N	E	E	■	C	O	T	E	L	E	T	T	E
20	E	T	E	N	D	A	R	D	■	C	R	A	S	H	■	L	E	S	E	R

Le plateau de fromages

PHILIPPE WOUTERS
CHRONIQUE
philippe.wouters@gcmedias.ca



En cette mi-saison d'été, les occasions de se réunir autour de quelques bières et d'organiser une soirée dégustation ne manquent pas. Pourquoi ne pas y ajouter quelques fromages artisans ?

Le Québec offre une très belle variété de fromages. Lorsque l'occasion s'y prête, au détour de deux visites de brasseries, je prends plaisir à rencontrer ces artisans qui travaillent sans relâche à nous offrir leurs fromages. Et croyez-moi, faire du fromage au Québec, c'est avant tout une question de passion. Surtout chez les petites fromageries artisanes. Les encourager, c'est s'assurer de faire vivre nos campagnes et notre identité.

Le fromage et la bière ont beaucoup de points communs. Les deux offrent une panoplie de saveurs et de goûts qu'il est bon de marier. Il faut cependant respecter un ordre de dégustation, favorisant la découverte des goûts et le mariage des saveurs. À chaque service, on augmente graduellement l'intensité des accords. Composez un plateau de fromages comme si vous étiez un chef d'orchestre.

LES SERVICES

Ma technique consiste à offrir à mes convives quatre expériences différentes regroupant trois fromages doux, trois bières douces, trois fromages corsés, trois bières corsées. Soit un total de six bières et de six fromages pour 36 mariages possibles.

Les bières douces sont toutes les bières faiblement amères, très peu épicées ou légèrement rondes que vous retrouverez chez votre détaillant favori. La couleur importe peu, elle ne définit pas la force de caractère de la bière contrairement à la croyance populaire. Les bières corsées sont celles qui proposent une amertume plus prononcée, des épices ou une belle acidité, très tendance ces derniers temps. Je vous invite à vous référer au système de classement des « capsules sensations », un outil d'aide à l'achat fort pratique que vous retrouverez chez plusieurs détaillants.

Du côté des fromages, la douceur sera exprimée par quelques notes lactiques offrant des arômes de noisette, champignon, crème, beurre, sans que ceux-ci soient trop forts ou puissants. Les fromages corsés se reconnaîtront aux notes plus animales et plus complexes, laissant s'exprimer un fromage au fort caractère.

LES ACCORDS – EN CRESCENDO

Commencez par offrir trois fromages doux et trois bières douces. Les premiers accords seront sur la fraîcheur et la légèreté. Vous choisirez des fromages à pâte fraîche et à intensité douce. Les fromages en grains, les chèvres frais, ou les fromages jeunes légèrement affinés sont de très bons exemples. Accompagnez le tout de quelques bières blondes, blanches ou ambrées, mais de sensation douce ou ronde.

Au deuxième service, vos convives partageront les mêmes bières qu'au premier, mais trois fromages corsés leur seront proposés. Les pâtes semi-ferme ou ferme à l'affinage plus long, les fromages à croûte brossée ou ceux macérés dans différents alcools seront d'excellents complices. N'hésitez pas à découvrir les fromages du terroir québécois, ce sont les vedettes de l'accord.

Servez les trois bières corsées. Recommencez l'expérience des accords bière et fromage en proposant les trois premiers fromages servis. Vous découvrirez des accords différents, des coups de cœur et fort probablement des surprises. Les bières proposées peuvent offrir des sensations puissantes telles qu'une amertume tranchante, une acidité bien mordante ou des saveurs épicées plus prononcées.

Terminez avec les trois bières corsées et les trois fromages servis au deuxième service. Vous voilà à l'apogée des accords. C'est souvent une explosion de saveurs. Les accords sont percutants et étonnants. Les bières rivalisent devant des fromages aux forts caractères. Vous venez de découvrir l'incroyable monde des accords bières et fromages.

PETITS CONSEILS

- Ce n'est pas vous qui choisissez le fromage, mais le contraire. Tous les fromages ne sont pas forcément à point en même temps. Prenez le temps de discuter avec votre fromager et demandez-lui des fromages en utilisant le vocabulaire de ce texte, vous ferez de belles découvertes.
- Considérez 120 à 150 grammes de fromages par personne. Pour les bières, comptez 350 à 500 ml par personne.
- N'emballez pas vos fromages dans du plastique, mais plutôt dans un papier brun alimentaire. Laissez-les respirer.
- Sortez vos fromages 30 à 40 minutes avant le service, ils en seront meilleurs.

SUGGESTIONS DE LA SEMAINE

12
FARNHAM ALE & LAGER **FARNHAM**



PRÉSENTATION
Le chiffre représente la force de l'amertume en IBU (International Bitterness Unit). Le style HefeWeizen est une bière de blé, sur lie. Elle est un bel exemple d'une bière douce.

DESCRIPTION
Une mousse généreuse, mais fuyante se pose sur mon verre. Au nez la banane et les girofles offrent des arômes agréables. La bière est plus ronde que certaines interprétations du même style, laissant place à une finale légèrement sucrée et douce.

ACCORD GASTRONOMIQUE
Tous les fromages offrant des notes lactiques ou de crème aux profils plus doux.

APPRÉCIATION
Très bien exécutée que cette Hefeweizen qui ne tombe pas dans la caricature d'une ode à la levure, mais offre plutôt un équilibre fort agréable, complice idéale sur un plateau de fromages.

DOMINUS VOBISCUM DOUBLE
MICROBRASSERIE CHARLEVOIX
BAIE-SAINT-PAUL



PRÉSENTATION
La série « Dominus Vobiscum» signifie « Que le seigneur soit avec vous». Un clin d'œil aux nombreuses bières d'abbaye belges.

DESCRIPTION
Une belle mousse crémeuse se profile sur le verre. Au nez, la bière offre un bouquet d'épices et de sucre. En bouche, l'alcool se pointe le nez, très vite rattrapé par la rondeur des sucres. Sa finale est courte, mais puissante.

ACCORD GASTRONOMIQUE
Tous les fromages plus corsés aux caractères bien affirmés.

APPRÉCIATION
Elle s'amuse sur un plateau de fromages. Son caractère lui permet de rivaliser avec plusieurs fromages aux notes animales et à l'affinage prononcé.



leDroit
PAPIER | INTERNET | TABLETTE | MOBILE

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	51	39	,567	—	—	6-4	G-1	26-14	25-25
Tampa Bay	47	43	,522	4	—	6-4	G-2	27-19	20-24
New York	45	42	,517	4½	—	3-7	P-2	26-17	19-25
Baltimore	42	46	,477	8	3½	3-7	G-2	25-16	17-30
Toronto	42	47	,472	8½	4	5-5	G-1	22-24	20-23

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	47	40	,540	—	—	6-4	P-1	21-24	26-16
Minnesota	45	43	,511	2½	½	5-5	P-2	20-28	25-15
Kansas City	44	43	,506	3	1	6-4	P-3	24-19	20-24
Detroit	39	49	,443	8½	6½	4-6	P-1	23-21	16-28
Chicago	38	50	,432	9½	7½	4-6	P-2	19-19	19-31

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	60	29	,674	—	—	7-3	G-1	27-18	33-11
Los Angeles	45	47	,489	16½	2½	3-7	G-1	23-19	22-28
Seattle	44	46	,489	16½	2½	5-5	G-3	27-21	17-25
Texas	43	45	,489	16½	2½	4-6	P-1	25-20	18-25
Oakland	38	50	,432	21½	7½	3-7	P-2	24-21	14-29

Vendredi 14 juillet
Toronto 7 Detroit 2
N.Y. Yankees 4 Boston 5
Seattle 4 Chi. White Sox 2
Minnesota à Houston, 20h10.
Texas à Kansas City, 20h15.
Cleveland à Oakland, 22h05.
Tampa Bay à L.A. Angels, 22h07.
Interligue
Chi. Cubs à Baltimore, 19h05.
Samedi 15 juillet
N.Y. Yankees à Boston, 16h05.
Toronto à Detroit, 18h10.
Seattle à Chi. White Sox, 19h10.
Minnesota à Houston, 19h10.
Texas à Kansas City, 19h15.
Cleveland à Oakland, 21h05.
Tampa Bay à L.A. Angels, 21h07.
Interligue
Chi. Cubs à Baltimore, 19h05.
Dimanche 16 juillet
N.Y. Yankees à Boston, 13h05.
Toronto à Detroit, 13h10.
Seattle à Chi. White Sox, 14h10.
Minnesota à Houston, 14h10.
Texas à Kansas City, 14h15.
Tampa Bay à L.A. Angels, 15h37.
Cleveland à Oakland, 16h05.
N.Y. Yankees à Boston, 20h08.
Interligue
Chi. Cubs à Baltimore, 13h35.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Washington	53	36	,596	—	—	6-4	G-2	26-19	27-17
Atlanta	43	45	,489	9½	7	6-4	G-1	21-22	22-23
Miami	40	47	,460	12	9½	5-5	P-1	21-22	19-25
New York	40	47	,460	12	9½	5-5	G-1	20-24	20-23
Philadelphie	29	58	,333	23	20½	3-7	G-1	16-25	13-33

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	50	41	,549	—	—	8-2	G-1	26-23	24-18
Chicago	43	45	,489	5½	7	4-6	P-2	24-20	19-25
St. Louis	43	46	,483	6	7½	5-5	P-1	26-24	17-22
Pittsburgh	43	47	,478	6½	8	6-4	G-3	22-22	21-25
Cincinnati	38	50	,432	10½	12	5-5	P-1	23-21	15-29

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	62	29	,681	—	—	9-1	G-7	39-11	23-18
Arizona	53	36	,596	8	—	3-7	P-2	33-14	20-22
Colorado	52	40	,565	10½	—	4-6	P-1	26-18	26-22
San Diego	38	50	,432	22½	12	6-4	P-1	22-22	16-28
San Fran.	34	55	,382	27	16½	6-4	P-3	17-23	17-32

Vendredi 14 juillet
St. Louis 2 Pittsburgh 5
Washington 5 Cincinnati 0
L.A. Dodgers 6 Miami 4
Colorado 2 N.Y. Mets 14
Arizona 3 Atlanta 4
Philadelphie à Milwaukee, 20h10.
San Francisco à San Diego, 22h10.
Samedi 15 juillet
St. Louis à Pittsburgh, 19h05.
Washington à Cincinnati, 19h10.
Philadelphie à Milwaukee, 19h10.
Arizona à Atlanta, 19h10.
L.A. Dodgers à Miami, 19h10.
Colorado à N.Y. Mets, 19h10.
San Francisco à San Diego, 20h40.
Dimanche 16 juillet
Washington à Cincinnati, 13h10.
L.A. Dodgers à Miami, 13h10.
Colorado à N.Y. Mets, 13h10.
Arizona à Atlanta, 13h35.
St. Louis à Pittsburgh, 13h35.
Philadelphie à Milwaukee, 14h10.
San Francisco à San Diego, 16h40.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Altuve Hou.	86	337	63	118	,350
Ramírez Cle.	86	329	62	109	,331
Judge N.Y.Y.	84	304	75	99	,326
Correa Hou.	81	320	63	104	,325
Gamel Sea	66	258	42	83	,322
Hosmer K.C.	87	336	49	107	,318
García W. Sox	78	304	42	95	,313
Castro N.Y.Y.	73	294	52	92	,313
Reddick Hou.	75	265	55	83	,313
Mancini Bal.	74	263	32	82	,312

Points produits — Cruz, Sea, 70; Correa, Hou., 66; Judge, N.Y.Y., 66; Canó, Sea, 63; Springer, Hou., 62; Sano, Minn., 62; Davis, Oak, 60.
Circuits — Judge, N.Y.Y., 30; Springer, Hou., 27; Moustakas, K.C., 25; Davis, Oak, 24; Morrison, T.B., 24; Smoak, Tor., 23; Gallo, Tex, 21; Sano, Minn., 21; Alonso, Oak, 20.
Victoires — Vargas, K.C., 12; Sale, Bos., 11; Santana, Minn., 10; Carrasco, Cle., 10; Pomeranz, Bos., 9; Fulmer, Det., 9.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 178; Archer, T.B., 147; Darvish, Tex, 125; Severino, N.Y.Y., 124; Kluber, Cle., 123; Carrasco, Cle., 120; Estrada, Tor., 110.
Victoires protégées — Colomé, T.B., 25; Kintzler, Minn., 24; Kimbrel, Bos., 23; Osuna, Tor., 22; Herrera, K.C., 19.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Murphy Wash.	82	325	57	111	,342
Harper Wash.	81	309	72	101	,327
Zimmerman Wash.	80	300	52	98	,327
Posey S.F.	77	276	36	90	,326
Blackmon Col.	89	371	73	119	,321
Ozuna Mia.	87	342	53	108	,316
Goldschmidt Ari.	88	322	74	101	,314
Votto Cin.	88	317	65	99	,312
Cozart Cin.	66	251	42	78	,311
Peralta Ari.	77	284	49	88	,310

Points produits — Ozuna, Mia., 70; Arenado, Col., 70; Votto, Cin., 68; Harper, Wash., 68; Goldschmidt, Ari., 68; Lamb, Ari., 67; Shaw, Mil., 65.
Circuits — Votto, Cin., 26; Stanton, Mia., 26; Bellinger, L.A.D., 25; Ozuna, Mia., 23; Thames, Mil., 23; Bruce, N.Y.M., 23; Schebler, Cin., 22; Harper, Wash., 22; Goldschmidt, Ari., 21.
Victoires — Kershaw, L.A.D., 14; Greinke, Ari., 11; Wood, L.A.D., 10; Degrom, N.Y.M., 10; Davies, Mil., 10; Wainwright, Stl., 10.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 173; Kershaw, L.A.D., 159; Ray, Ari., 141; Degrom, N.Y.M., 141; Greinke, Ari., 131; Strasburg, Wash., 128.
Victoires protégées — Holland, Col., 28; Jansen, L.A.D., 22; Rodney, Ari., 22; Johnson, Atl., 20; Maurer, S.D., 19; Oh, Stl., 18.

BASEBALL

LIGUE CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Rockland	36	17	,679	—
Québec	34	20	,630	2½
New Jersey	32	21	,604	4
Sussex County	25	27	,481	10½
Ottawa	24	29	,453	12
Trois-Rivières	20	32	,385	16

Jeudi 13 juillet
Québec 5 Rockland 4
New Jersey 11 Trois-Rivières 5
Sussex County 2 Ottawa 8
Vendredi 14 juillet
New Jersey Rockland remis
Sussex County 4 Trois-Rivières 5
Sussex County 9 Trois-Rivières 3
Québec 1 Ottawa 3
Samedi 15 juillet
New Jersey à Rockland, 18h30.
Sussex County à Trois-Rivières, 19h05.
Québec à Ottawa, 19h05.
Dimanche 16 juillet
Sussex County à Trois-Rivières, 13h05.
Québec à Ottawa, 13h35.
New Jersey à Rockland, 17h.
Mardi 18 juillet
Rockland à Québec, 19h05.
Trois-Rivières à New Jersey, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	19	7	,731	—	G-1	8-2
Trois-Rivières	20	9	,690	½	G-1	8-2
ABC-18U	11	7	,579	4½	G-1	8-2
Charlesbourg	14	15	,483	6½	P-1	4-6
Saguenay	10	17	,370	9	P-3	4-6

Section La Cage aux sports

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Saint-Eustache	21	9	,700	—	G-3	6-4
Repentigny	18	8	,692	1	G-4	7-3
Montréal	11	16	,407	8½	G-1	3-7
Gatineau	9	14	,391	8½	P-2	3-7
Laval	8	19	,296	11½	P-2	4-6

Section Uniprix

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	16	10	,615	—	P-1	6-4
Granby	13	14	,481	3½	P-1	3-7
ABC-17U	8	14	,364	6	G-1	2-8
LaSalle	10	18	,357	7	P-2	3-7
Coaticook	6	22	,214	11	P-6	1-9

Jeudi 13 juillet
Longueuil 0 Saint-Eustache 12
LaSalle 1 Repentigny 13
Cuba 9 Saguenay 2
Vendredi 14 juillet
Montréal à Laval, remis.
Québec 5 Charlesbourg 2
Granby à Coaticook, remis.
Samedi 15 juillet
Trois-Rivières à Longueuil, 14h.
Laval à Saguenay, 16h.
Granby à Repentigny, 16h.
Trois-Rivières à Longueuil, 17h.
Laval à Saguenay, 19h.
Granby à Repentigny, 19h.
Cuba à Montréal, 19h.
Dimanche 16 juillet
ABC-18U à Charlesbourg, 13h.
Coaticook à LaSalle, 14h.
Repentigny à Québec, 16h.
Charlesbourg ABC-18U, 16h.
Coaticook à LaSalle, 17h.
Repentigny à Québec, 19h.
Cuba à Gatineau, 19h.
Lundi 17 juillet
ABC-18U à Longueuil, 19h30.
Saint-Eustache à Gatineau, 20h.
Mardi 18 juillet
ABC-18U à LaSalle, 19h30.
Saguenay à Charlesbourg, 19h30.
Montréal à Saint-Eustache, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.
Cuba ABC-17U, 19h30.

LBMQ

	MJ	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	17	12	5	,706	0
Acton Vale	19	13	6	,684	0
Thetford Mines	18	12	6	,667	.5
Victoriaville	14	9	5	,643	1.5
St-Jérôme	16	10	6	,625	1.5
St-Jean	18	10	8	,556	2.5
Shawinigan	19	9	10	,474	4
Coaticook	15	4	11	,267	7
Ottawa	9	1	8	,111	7
Sherbrooke	17	1	16	,059	11

Jeudi 13 juillet
Victoriaville 6 Sherbrooke 3
Vendredi 14 juillet
Montréal à Acton Vale, remis
Coaticook à Sherbrooke, remis
Thetford Mines à Victoriaville, 20h
Samedi 15 juillet
St-Jean à Coaticook, 19h.
Dimanche 16 juillet
St-Jérôme à Victoriaville, 13h
Shawinigan à Acton Vale, 13h30
Sherbrooke à Coaticook, 14h (2)
St-Jérôme à Thetford Mines, 18h
Mardi 18 juillet
Montréal à St-Jérôme, 19h30
Acton Vale à St-Jean, 20h
Montréal à St-Jérôme, 20h

MIDGET AAA

D1

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Charlesbourg	31	4	,886	-	17V	10-0
LLL D1	26	9	,743	5	14V	10-0
Mauricie	20	13	,606	9	1D	5-5
Rive-Sud D1	14	14	,500	13.5	1D	3-7
Estrie	13	19	,409	16.5	4V	5-5
Montréal D1	8	22	,276	20.5	3D	2-8

D2

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Lac St-Louis	21	14	,597	.5	2D	5-5
Lévis	20	12	,625	-	1D	6-4
LLL D2	19	14	,576	1.5	2G	5-5
Outaouais	14	9	,609	1.5	3D	6-4
Rive-Sud D2	10	21	,323	9.5	2D	3-7
Montréal D2	8	23	,258	11.5	1V	4-6
Saguenay	7	19	,269	10	1V	2-8
Rivière-du-Loup	3	11	,214	8	2D	3-7
21U Féminin	0	10	,000	9	10D	0-10

Vendredi 14 juillet
Mauricie 0-0 LLL D1 4-6
Lévis 14-1 Saguenay 1-3
Charlesbourg 16 Mtl D1 0
Samedi 15 juillet
Charlesbourg en Mauricie, 12h.
Estrie à Montréal D1, 12h.
Lac St-Louis à 21U Fem., 13h.
Charlesbourg en Mauricie, 15h.
Estrie à Montréal D1, 15h.
Lac St-Louis à 21U Fem., 16h.
Lundi 17 juillet
Montréal D1 en Mauricie, 12h.
Rive-Sud D1 à LLL D1, 13h.
Montréal D1 en Mauricie, 15h.
Outaouais à Lévis, 16h.
Lac St-Louis à Montréal D2, 16h.
Outaouais à Lévis, 19h.
Lac St-Louis 0 Montréal D2 0

TENNIS

WIMBLEDON

À WIMBLEDON, ANGLETERRE
MESSIEURS
Simple - Demi finale
Marin Cilic (7), Croatie, bat Sam Querrey (24), États-Unis, 6-7 (6-8), 6-4, 7-6 (7-3), 7-5.
Roger Federer (3), Suisse, bat Tomas Berdych (11), République tchèque, 7-6 (7-4), 7-6 (7-4), 6-4.

CYCLISME

TOUR DE FRANCE

À PEYRAGUDES

(101km Saint-Girons - Foix

ÉTAPE 13:

1. Warren Barguil, Team Sunweb, 2h36'29;
2. Nairo Quintana, Movistar Team, même temps;
3. Alberto Contador, Trek-Segafredo, même temps;
4. Mikel Landa, Team Sky, à 0'2";
5. Simon Yates, ORICA-Scott, à 1'39";
6. Daniel Martin, Quick-Step Floors, même temps;
7. Michal Kwiatkowski, Team Sky, à 1'48";
8. Christopher Froome, Team Sky, même temps;
9. Fabio Aru, Astana Pro Team, même temps;
10. Rigoberto Uran, Cannondale Drapac Professional Cycling, même temps.
11. Romain Bardet, Ag2r La Mondiale, même temps;
12. Louis Meintjes, UAE Team Emirates, même temps;
13. Carlos Alberto Betancur, Movistar Team, à 4'8";
14. Diego Ulissi, UAE Team Emirates, même temps;
15. Pierre-Roger Latour, Ag2r La Mondiale, même temps;
16. Serge Pauwels, Team Dimension Data, même temps;
17. Alexis Vuillermoz, Ag2r La Mondiale, même temps;
18. Damiano Caruso, BMC Racing Team, même temps;

CLASSEMENT GÉNÉRAL

(Après l'étape 13)
1. Fabio Aru, Astana Pro Team, 55h30'6;
2. Christopher Froome, Team Sky, à 0'6";
3. Romain Bardet, Ag2r La Mondiale, à 0'25";
4. Rigoberto Uran, Cannondale Drapac Professional Cycling, à 0'35";
5. Mikel Landa, Team Sky, à 1'9";
6. Daniel Martin, Quick-Step Floors, à 1'32";
7. Simon Yates, ORICA-Scott, à 2'4";
8. Nairo Quintana, Movistar Team, à 2'7";
9. Louis Meintjes, UAE Team Emirates, à 4'51";
10. Alberto Contador, Trek-Segafredo, à 5'22".

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Chicago	19	11	3	5	37	19	38
FC Toronto	19	11	3	5	34	19	38
New York City	19	10	6	3	36	24	33
Atlanta	19	9	7	3	39	27	30
Orlando	20	8	7	5	22	29	29
Columbus	20	9	10	1	30	32	28
New York	18	8	8	2	20	25	26
Philadelphie	17	6	7	4	24	20	22
Montréal	17	5	6	6	27	29	21
N.-Angleterre	19	5	9	5	29	31	20
D.C. United	19	5	11	3	14	31	18

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	18	8	3	7	30	18	31
Kansas City	19	8	4	7	23	13	31
Houston	19	8	7	4	34	29	28
Portland	20	7	7	6	34	31	27
San Jose	19	7	7	5	22	26	26
FC Vancouver	17	7	7	3	24	27	24
FC Seattle	19	6	7	6	25	28	24
Los Angeles	18	6	8	4	28	32	22
Salt Lake	20	6	12	2	23	40	20
Colorado	18	6	11	1	19	27	19
Minnesota	19	5	11	3	25	42	18

Pause jusqu'au 19 juillet

GOLD CUP

AUX ÉTATS-UNIS

Groupe A

	MJ	V	N	D	BP	BC	Pts
Costa Rica	3	2	0	1	5	1	7
Canada	2	1	1	0	5	3	4
Honduras	2	1	0	1	3	1	3
Guyane	3	0	0	3	2	7	0

Groupe B

	MJ	V	N	D	BP	BC	Pts
États-Unis	2	1	1	0	4	3	4
Panama	2	1	1	0	3	2	4
Martinique	2	1	0	1	4	3	3
Nicaragua	2	0	0	2	1	4	0

Groupe C

	MJ	V	N	D	BP	BC	Pts
Mexique	2	1	0	1	3	1	4
Jamaïque	2	1	0	1	2	0	4
Salvador	2	1	0	1	3	3	3
Curaçao	2	0	0	2	0	4	0

Mercredi 12 juillet
Panama 2 Nicaragua 1
États-Unis 3 Martinique 2
Jeudi 13 juillet
Salvador 2 Curaçao 0
Mexique 0 Jamaïque 0
Vendredi 14 juillet
Costa Rica 3 Guyane 0
Canada c. Honduras, 22h.
Samedi 15 juillet
Panama c. Martinique, 16h30.
Nicaragua c. États-unis,19h.
Dimanche 16 juillet
Jamaïque c. Salvador, 18h
Curaçao c. Mexique, 20h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST	G	P	N	PTS.	PP	PC
Toronto	2	2	0	4	98	101
Montréal	2	2	0	4	82	85
Ottawa	0	2	1	1	95	100
Hamilton	0	2	0	0	35	69
ASSOCIATION DE L'OUEST	**G**	**P**	**N**	**PTS.**	**PP**	**PC**
x-Calgary	2	1	1	5	126	110
Edm.	2	0	0	4	53	46
Winnipeg	2	1	0	4	86	94
C.-B.	2	1	0	4	78	61
Sask.	1	2	0	2	93	80

Jeudi 13 juillet
Toronto 25 Winnipeg 33
Vendredi 14 juillet
Calgary 23 Montréal 30
Ottawa à Edmonton, 22h.
Samedi 15 juillet
C.-B. à Hamilton, 19h30.
Mercredi 19 juillet
Montréal à Ottawa, 19h30.

GOLF

LPGA

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

Bedminster, New Jersey

Shanshan Feng	66-70-136
Hye Jin Choi	69-69-138
Jungeun Lee	69-69-138
Amy Yang	67-71-138
Seon Woo Bae	70-69-139
Haru Nomura	71-69-140
In Gee Chun	70-70-140
Carlota Ciganda	69-71-140
So Yeon Ryu	68-72-140
Marina Alex	71-70-141
Brooke Henderson	**70-71-141**
Minjee Lee	69-72-141
Lydia Ko	68-73-141
Charley Hull	72-70-142
Stacy Lewis	71-71-142
Ashleigh Buhai	70-72-142
Nelly Korda	70-72-142
Angela Stanford	70-72-142
Cristie Kerr	69-73-142
Sei Young Kim	69-73-142

Lochte renonce à son retour

LOS ANGELES — Le nageur américain Ryan Lochte a finalement renoncé à participer ce week-end au *meeting* du Los Angeles Invite qui devait marquer son retour en compétition après avoir purgé une suspension de dix mois pour son implication dans une rocambolesque affaire d'agression inventée durant les JO-2016 de Rio.

« Je déclare forfait pour ce *meeting*, car je n'ai pas pu m'entraîner comme je l'aurais voulu depuis la naissance de Caiden », son fils né le 8 juin dernier, a-t-il expliqué vendredi au site spécialisé FloSwimming.

« Ma famille est ma priorité et mon objectif est d'être à mon meilleur niveau pour les prochains Championnats pan-pacifiques » qui auront lieu en 2018 à Tokyo, a ajouté Lochte qui veut participer aux prochains Jeux olympiques en 2020 dans la capitale japonaise.

L'ancien grand rival de Michael Phelps, 32 ans, n'est plus apparu en compétition officielle depuis les JO 2016 où il avait remporté son sixième titre olympique avec le relais 4x200 m américain.

Le Comité olympique américain lui avait infligé une suspension de dix mois qui a pris fin le 30 juin dernier, ce qui l'a privé des Championnats des États-Unis 2017 et, de fait, des Mondiaux 2017 de Budapest.

Lochte et ses coéquipiers Gunnar Bentz, Jack Conger et James Feigen, tous médaillés d'or à Rio, avaient prétendu avoir été braqués par des faux policiers le 14 août 2016 à l'aube, alors qu'ils rentraient en taxi au village olympique.

Éméchés, ils avaient uriné sur les murs d'une station-service et arraché des affiches, avant de se quereller avec un vigile et leur chauffeur de taxi qui avaient appelé la police locale. Après cette affaire qui a frôlé l'incident diplomatique, Lochte a été inculpé au Brésil pour « dénonciation mensongère d'un crime ». Abandonné par ses commanditaires et détesté aux États-Unis, il a révélé récemment qu'il avait songé au suicide. **AFP**

EN BREF

OMNIUM FÉMININ DES É-U

Feng en tête, Henderson joue 70

BEDMINSTER — La Chinoise Shanshan Feng a conservé le premier rang à l'issue de la première ronde de l'Omnium de golf féminin des États-Unis, vendredi matin au Club de golf Trump National. Feng a dû patienter plus de 20 heures pour confirmer sa position, après avoir remis une carte de 66, six sous la normale, jeudi. Elle détenait une avance d'un coup sur Amy Yang lorsque les participants ont amorcé la deuxième ronde. Le premier parcours avait été interrompu à cause de la noirceur, alors que 39 golfeuses se trouvaient toujours sur le terrain. De la pluie et des orages avaient forcé l'interruption du jeu pendant plus de deux heures. La Canadienne Brooke M. Henderson avait inscrit un score de 70. La joueuse amateure Maddie Szeryk a joué 72 tandis qu'Alena Sharp a remis une carte de 76.

Trump s'invite

BEDMINSTER — Le président américain Donald Trump, de retour d'une visite en France, est arrivé vendredi à Bedminster (New Jersey) où se déroule sur un parcours dont il est le propriétaire, l'US Open de golf féminin. Les organisateurs de l'épreuve, le troisième tournoi du Grand Chelem de l'année sur le circuit féminin, s'étaient préparés en amont à l'éventualité de cette visite alors que des associations de défense des droits de la femme pourraient manifester durant le week-end. **AP**

LITIGE ENTRE GYM ET ARTUR BETERBIEV

Yvon Michel réplique

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Vingt-quatre heures après une conférence de presse explosive lors de laquelle le boxeur Artur Beterbiev et son avocat ont vertement critiqué le promoteur Yvon Michel et son organisation, ce dernier leur a rendu la pareille dans une longue réflexion écrite, vendredi, en répliquant coup pour coup aux affirmations qu'ils ont faites devant les journalistes.

Reconnaissant que le litige dégénère, Michel s'est dit abasourdi par les commentaires de Me Karim Renno et surpris par certains des propos de Beterbiev d'autant plus, dit-il d'entrée de jeu dans sa missive de plus de 1000 mots, que nulle part dans ses déclarations avait-il attaqué le pugiliste russe ou quiconque de son entourage.

Le promoteur montréalais rejette notamment les allégations selon lesquelles il exigeait que Beterbiev laisse tomber sa poursuite contre le Groupe Yvon Michel (GYM) pour que le combat éliminatoire des mi-lourds IBF face à l'Allemand Enrico Koelling ait lieu comme prévu, à la fin du mois de juillet à Brooklyn.

Par ailleurs, il admet avoir sollicité la collaboration de Marc Ramsay et d'Andre Kulesza, respectivement entraîneur et préparateur physique de Beterbiev, pour faire avancer le dossier. Cette initiative qualifiée de confidentielle et normale s'explique, selon Michel, par le fait qu'ils sont des collaborateurs de longue date et que GYM a été le promoteur de tous les boxeurs professionnels que Ramsay a dirigés.

Michel s'étend aussi longuement sur la fameuse question du visa d'entrée aux États-Unis pour lequel Beterbiev a essuyé un refus, accusant Me Renno d'être de mauvaise foi. Le promoteur montréalais soutient que si Beterbiev avait été bien représenté et conseillé, ce problème ne serait pas arrivé et que son combat contre Koelling aurait été présenté comme prévu.

Michel consacre plusieurs paragraphes de son message à son association avec Beterbiev et dresse un bilan de son travail dans le monde la boxe au Québec et même à une plus grande échelle.

« Me Renno se dit choqué que je sois fier du travail que nous avons accompli avec Beterbiev jusqu'à présent. Je le répète : j'en suis très fier ! Malgré une main cassée qui l'a éloigné du ring pendant six mois, une épaule opérée qui l'a mis au repos forcé pendant un an, le Ramadan annuel qui l'écarte du ring, Beterbiev, en 11 combats, a affronté deux ex-champions du monde, combattu sur Showtime, CBS, Spike TV et ESPN, est classé au sommet de toutes les associations mondiales et est à la veille de se qualifier pour le championnat du monde. Il a même reçu une offre de combattre en championnat du monde qu'il a déclinée pour cause de blessure », mentionne-t-il dans un premier temps.

« En 37 ans de carrière amateur et professionnelle, affirme également Michel, j'ai contribué à un essor majeur de la boxe amateur canadienne qui a amené bon nombre de médailles internationales et olympiques au Canada. J'ai collaboré à l'organisation de plus de 200 galas de boxe, été à la direction de plus de 20 boxeurs en championnat du monde professionnel, dont huit d'entre eux sont devenus champions. C'est davantage que quiconque dans l'histoire de la boxe canadienne. Ce parcours-là, j'en suis aussi très fier et ça ne changera pas même si Me Renno tente de le diffamer et qu'il prétend que GYM n'est pas assez bien pour sa vedette. »



Dans une missive de plus de 1000 mots, Yvon Michel s'est dit surpris des commentaires de Berbetiev et de son avocat. — ARCHIVES LE SOLEIL



L'UCI annule les pénalités imposées à Rigoberto Uran et George Bennett

LACAVE — L'Union cycliste internationale (UCI) a infirmé la décision du jury du Tour de France de décerner des pénalités à Rigoberto Uran et George Bennett pour ravitaillement interdit lors de la 12e étape, jeudi.

Le directeur de l'équipe Cannondale-Drapac, Jonathan Vaughters, a déclaré qu'il a été informé de la décision de l'UCI vendredi matin, avant le début de la 13e étape.

Uran, membre de l'équipe de Vaughters, a écopé d'une pénalité de 20 secondes pour avoir accepté une bouteille d'eau dans les cinq derniers kilomètres de l'étape, jeudi, ce qui n'est pas autorisé par les règlements de l'UCI.

Le coureur colombien occupait la quatrième position, à 55 secondes du meneur de la course, l'Italien Fabio Aru, ce qui signifie que son retard devrait maintenant être réduit à 35 secondes.

La pénalité de temps d'Uran a entraîné une vive contestation de l'équipe de Vaughters, puisque le Français Romain Bardet a échappé à une sanction similaire malgré une vidéo montrant clairement qu'il a également attrapé une bouteille et en a bu.

Bardet a gagné la 12e étape devant Uran et il est troisième au classement, à 25 secondes de Aru.

Les règlements de l'UCI stipulent que « le ravitaillement est interdit lors des ascensions, des descentes et pendant les 50 premiers et les 20 derniers (kilomètres). »

Le jury avait statué que Bennett a été pénalisé pour avoir pris une bouteille à 6,4 kilomètres de l'arrivée et Uran a été sanctionné pour son ravitaillement illégal lors des cinq derniers kilomètres.

L'UCI a toutefois reconnu dans un communiqué que, comme les véhicules suiveurs ont été bloqués, l'incapacité des équipes à réapprovisionner leurs coureurs avant la dernière ascension a incité son panel à « annuler les pénalités imposées » à Uran, Bennett et au coureur belge Serge Pauwels (Équpe Team Dimension).

LA PRESSE CANADIENNE

Warren Barguil gagne pour la France

Le cycliste français a remporté la 13e étape du Tour de France le jour de la Fête nationale

Associated Press



Warren Barguil (à droite) avait espéré qu'un Français remporte l'étape en ce jour de célébration dans son pays natal. — ASSOCIATED PRESS

FOIX — Le Français Warren Barguil a procuré une victoire à son pays en plein jour de la Fête nationale vendredi, l'emportant lors d'une 13e étape endiablée durant laquelle l'Italien Fabio Aru a dû travailler d'arrache-pied pour conserver le maillot jaune.

Barguil a été le premier parmi un groupe de quatre compétiteurs à franchir la ligne d'arrivée à Foix, négociant habilement le dernier virage sur un pont surplombant la rivière Ariège.

« J'avais dit avant le départ que ce serait bien qu'un Français gagne. C'est exceptionnel. »

— Warren Barguil

À l'exception des deux contre-la-montre, l'étape entre Saint-Girons et Foix, à 101 km, était le plus courte du Tour. Avec ses trois ascensions dans les Pyrénées, elle a procuré ce que les organisateurs espéraient voir : une course à plein régime lors de laquelle les coureurs ont pu se lancer à l'attaque dès les premiers mètres, et jusqu'à la toute fin.

De son côté, Chris Froome a fait usage d'une variété de tactiques dans le but de reprendre l'initiative au classement général, après avoir perdu le maillot jaune aux mains d'Aru jeudi lorsqu'il a flanché lors d'une infernale ascension finale.

L'équipe Sky de Froome a délégué à l'avant Mikel Landa lors de la première de trois rapides et difficiles ascensions. Son compatriote espagnol Alberto Contador l'a rejoint dans l'espoir de réaliser un premier coup d'éclat depuis le début du Tour.

Ensemble, ils ont bâti une avance avant de se faire rattraper par Nairo Quintana et par Barguil lors du segment final de la dernière ascension. De là, le quatuor a sprinté ensemble jusqu'à Foix, une commune dominée par son imposant château érigé au 11e siècle et décoré aux lumières tricolores.

« C'est incroyable », s'est exclamé le vainqueur d'étape, membre de l'équipe Sunweb.

« J'avais dit avant le départ que ce serait bien qu'un Français gagne. C'est exceptionnel. »

Au classement général, Aru a conservé son avance de six secondes sur Froome. Le Français Romain Bardet se classe au troisième échelon, à 25 secondes du meneur.

SÉCURITÉ DES PILOTES

Vettel fait l'essai d'un écran transparent

SILVERSTONE — L'actuel meneur au championnat de Formule 1, Sebastian Vettel, a fait l'essai d'un écran transparent pendant la première séance d'essais libres du Grand Prix de Grande-Bretagne, un nouveau système destiné à assurer une plus grande protection de la tête des pilotes.

Cet écran en polycarbonate, installé sur la Ferrari de Vettel pour la première fois, est conçu pour offrir une protection contre la projection de débris tout en offrant une vision dégagée.

«Je l'ai essayé ce matin, et j'étais un peu étourdi, a déclaré Vettel. La vision vers l'avant n'est pas très bonne. Nous avions planifié une sortie avec, mais je n'ai pas aimé, alors nous l'avons enlevé.»

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) cherche des moyens d'améliorer la protection du cockpit et de limiter le risque de blessures à la tête, après les décès du pilote français de F1 Jules Bianchi en juillet 2015 et du pilote britannique IndyCar Justin Wilson, un mois plus tard.

La FIA a déjà essayé un cadre métallique connu sous le nom de «halo», destiné à empêcher les roues perdues – ou d'autres débris projetés – de frapper la tête d'un pilote, mais il a été critiqué par certains pour des raisons esthétiques.

ASSOCIATED PRESS



Le pilote de Ferrari Sebastian Vettel dit ne pas avoir apprécié le nouvel équipement de protection, qui réduit selon lui la visibilité. — ASSOCIATED PRESS

Bottas reçoit une pénalité de cinq places

Associated Press

SILVERSTONE — Après avoir survolé les deux premières séances d'essais libres du Grand Prix de Grande-Bretagne, les espoirs de Valtteri Bottas d'y aller d'une deuxième victoire consécutive en ont pris un coup lorsqu'on lui a décerné une pénalité de cinq places sur la grille de départ.



Valtteri Bottas s'est vu pénalisé pour avoir changé sa boîte de vitesses de façon imprévue. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Cette sanction lui a été imposée en raison d'un changement de boîte de vitesses imprévu parce qu'elle n'a pas été utilisée pendant six courses consécutives.

Bottas, qui a remporté la course en Autriche le week-end dernier, s'est montré plus rapide que son coéquipier chez Mercedes, Lewis Hamilton, vendredi.

Bottas a inscrit un chrono d'une minute 28,496 secondes en après-midi sur le circuit de Silverstone, soit moins d'un dixième de seconde plus rapide que Hamilton.

«Il reste du travail à faire pour que la voiture soit plus maniable et me permette d'être plus en confiance dans les virages rapides, a expliqué Bottas. Mais dans l'ensemble, je pense que c'était un bon début de week-end.»

«Je suis impressionné par la tenue des nouvelles voitures sur cette piste avec ses virages rapides. Elles sont tellement plus rapides qu'avant.»

Hamilton, écarté du podium lors des deux dernières courses, compétitionne devant ses partisans et il doit composer avec les vives réactions provoquées par le fait qu'il a été le seul pilote à ne pas assister à un événement promotionnel dans le centre de Londres, mercredi.

Le nom de Hamilton a été hué lorsqu'il a été mentionné lors de cet événement à Trafalgar Square, mais le triple champion du monde a savouré l'accueil chaleureux qu'il a reçu à Silverstone.

«C'était déjà l'un des meilleurs circuits au monde. Mais avec cette voiture et la vitesse que nous pouvons atteindre dans les virages, c'est tout simplement phénoménal. C'est comme le plus formidable tour de montagnes russes», a déclaré Hamilton.

«Chaque fois que je quittais les puits, j'ai salué les amateurs et je pouvais les voir me répondre. Je veux juste qu'ils sachent que je les vois et que j'apprécie vraiment tout leur amour et leur soutien.»

Hamilton cherche à relancer sa course au titre, ayant glissé à 20 points de l'actuel meneur Sebastian Vettel.

Vettel s'est classé quatrième de la seconde séance, derrière son coéquipier chez Ferrari Kimi Raikkonen, après que l'écran transparent dont il a fait l'essai en matinée a été retiré.

Les Red Bull de Max Verstappen et Daniel Ricciardo avaient fait mieux que les Ferrari en matinée, mais elles ont cédé le pas aux voitures du constructeur italien lors de la deuxième séance.

«Les Mercedes sont très rapides, mais je pense que si nous faisons tout ce qu'il faut, nous pourrons défier Ferrari demain», a soutenu Ricciardo, en attendant la séance de qualifications de samedi.

Le Canadien Lance Stroll s'est offert son meilleur tour en 1:30,695 pour se classer 15e en après-midi, une demi-seconde derrière son coéquipier chez Williams Felipe Massa, 8e en 1:30,006).

«Ce n'est pas mal comme journée même s'il y a deux ou trois choses que je dois améliorer personnellement, a confié le jeune pilote de 18 ans. Je dois faire mieux dans quelques virages plus techniques.»

Constatant que sa Williams se montre plus compétitive qu'en Autriche la semaine dernière, il anticipe la séance de qualifications, samedi.

«Ça s'annonce assez serré dans le groupe du milieu.»





Le Fury a vu quinze de ses seize premières rencontres se solder par un différentiel d'un but. — MARTIN ROY, ARCHIVES LE DROIT

DÉBUT DE SA DEUXIÈME MOITIÉ DE SAISON DANS LA USL

Le Fury devra être meilleur

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Au début de sa première saison dans la United Soccer League (USL), le Fury d'Ottawa pouvait toujours attribuer son mauvais départ à ses entraînements intérieurs sur des terrains non conventionnels ou encore aux nombreux matches qu'il a dû disputer sur la route pendant que la neige tapissait le sol de la capitale nationale.

La mi-saison est passée. Après 16 matches, malgré quelques bonnes séquences, les hommes de Paul Dalglish ne font toujours pas partie des huit équipes qui participeraient aux séries éliminatoires dans la conférence de l'Est de la USL. Ils sont actuellement dixièmes, à deux points d'une place en séries.

Pour amorcer leur deuxième moitié de saison samedi après-midi contre les Rhinos de Rochester, ils n'auront plus d'excuses. Les Ottaviens vont passer le prochain mois à la maison. Leurs quatre prochains matches seront disputés devant leurs partisans de la Place TD. Après avoir encaissé deux défaites consécutives, Paul Dalglish veut voir son équipe profiter de son calendrier favorable pour faire une poussée au classement.

«C'est le temps de nous rattraper au classement. À certains moments cette saison, nous avons démontré comment nous étions bons, mais nous ne l'avons pas fait avec constance. Il faut être meilleurs. Nous avons dominé tellement de matches que nous avons fini par perdre parce que nous avons été incapables de marquer...»

Le prochain visiteur de la Place TD n'est cependant pas commode. Les Rhinos (6-3-6) devancent le Fury (5-6-5) par quatre points même s'ils ont joué un match de moins. L'équipe de l'État de New York a d'ailleurs gagné le premier duel entre les deux clubs 1-0 à Rochester il y a un mois.

«Ils ont un club redoutable, mais le temps est venu de nous concentrer sur nous-mêmes, pas notre opposition. Tous les matches dans cette ligue sont serrés. Tôt ou tard, il faudra commencer à profiter de nos occasions de marquer. Il faudra prendre des risques. Nous avons besoin des trois points, surtout que nous aurons congé la semaine prochaine et que nous ne pourrons pas gagner du terrain dans les circonstances», a ajouté Dalglish.

Pour le capitaine Lance Rozeboom, le Fury devra soutirer le maximum de son avantage du terrain dans les quatre prochains matches.

«Tous les matches à domicile sont importants et ça serait bien de commencer en récoltant les trois points dès samedi. Nous avons tout fait sauf compter récemment. Ce n'est pourtant rien de sorcier. Nous avons besoin de tirs de qualités. Nous avons tellement de bons marqueurs dans cette équipe. Nous traversons une période de sécheresse en attaque, mais c'est une question de temps avant que ça ne débloque.»

TOUJOURS PAR UN BUT

Quinze des 16 premiers matches du Fury se sont soldés par la marge d'un seul but. L'autre ? Une victoire de 5-1 d'Ottawa contre Richmond à la Place TD.

«Plusieurs de nos matches auraient pu aller d'un côté comme de l'autre. Il faut simplement être meilleurs sur une période de 90 minutes», ajoute Rozeboom, qui devrait être frais et dispos samedi après-midi après avoir obtenu congé du match contre l'Impact de Montréal mercredi.

Un autre qui a reçu un congé préventif, c'est l'attaquant Carl Haworth. Il a raté la majorité de la saison en raison d'une blessure sérieuse à la cheville. Paul Dalglish tient à le ménager afin qu'il devienne le catalyseur du Fury en deuxième moitié de saison.

«Il a été notre meilleur compteur l'an dernier. Il peut être le joueur qui va faire la différence. Il vient de disputer ses deux premiers matches de 90 minutes de la saison. Sa forme s'en vient. On a voulu le protéger en le reposant contre Montréal. On veut qu'il ait un impact contre Rochester.»

Auger-Aliassime se retire de la Coupe Rogers

OLIVIER BOSSÉ
Le Soleil

Félix Auger-Aliassime ne jouera pas au tournoi de Montréal. Tennis Canada a annoncé vendredi que la jeune raquette de Québec se retire de la Coupe Rogers en raison de sa blessure au poignet gauchequi tarde à guérir.

Auger-Aliassime avait d'abord mis une croix sur les tournois de calibre Challenger de Winnipeg, de Granby et de Gatineau, en juillet, dans l'espoir d'avoir retrouvé toute son amplitude de mouvement en août.

Organisateur de la Coupe Rogers à Montréal et à Toronto, Tennis Canada avait d'ailleurs décerné un laissez-passer pour le tableau principal au prodige local, en vue de la compétition tenue du 4 au 13 août. L'athlète natif de L'Ancienne-Lorette qui n'a encore que 16 ans, il aura 17 le 8 août, se voit toutefois maintenant forcé d'y renoncer.

« Je suis évidemment déçu, car j'avais hâte de pouvoir jouer un premier match au tableau principal de la Coupe Rogers devant le public montréalais, mais ma priorité est de récupérer à 100 % de cette blessure avant de reprendre la compétition pour ainsi éviter de la traîner durant plusieurs mois », a déclaré Auger-Aliassime, par communiqué.

« Pour l'instant, je vise un retour pour les qualifications des Internationaux des États-Unis [qui commencent le 22 août] et je reviendrai assurément plus fort pour le tournoi de la Coupe Rogers en 2019 à Montréal. »

Le directeur du tournoi préfère se montrer patient. « Félix est encore jeune et il aura certainement plusieurs occasions dans les années à venir de jouer à la Coupe Rogers et d'en mettre plein la vue aux amateurs d'ici », a mentionné Eugène Lapierre, aussi vice-président de Tennis Canada.

Auger-Aliassime a gagné son premier tournoi Challenger en juin, à Lyon. En comparaison, avec les tournois du Grand Chelem au premier rang, la Coupe Rogers de la série Masters 1000 arrive au niveau trois et les Challengers, au sixième échelon.

LA LNH EN BREF

Palat et le Lightning évitent l'arbitrage

TAMPA BAY — Le Lightning de Tampa Bay en est venu à une entente avec son attaquant Ondrej Palat à qui il a accordé un contrat de cinq ans d'une valeur annuelle moyenne de 5,3 millions $. Le vice-président et directeur général Steve Yzerman en a fait l'annonce vendredi. Palat était joueur autonome avec compensation et son cas devait être soumis à l'arbitrage. Les deux parties en sont venues à une entente avant la tenue de l'audience. Âgé de 26 ans, Palat a participé à 75 rencontres avec le Lightning en 2016-2017, récoltant 17 buts et 52 points. En 307 rencontres dans la LNH, toutes avec le Lightning, l'attaquant de six pieds et 188 livres a totalisé 218 points, dont 74 buts. Il a aussi pris part à 46 matches des séries éliminatoires lors desquels il a récolté 14 buts et 29 points.

Les Kings s'entendent avec cinq joueurs

EL SEGUNDO — Les Kings de Los Angeles ont évité l'arbitrage avec le défenseur autonome avec compensation Kevin Gravel, lui offrant une entente d'une saison pour 650 000 $ US. Les Kings ont également mis sous contrat les joueurs autonomes avec compensation Justin Auger, Andrew Crescenzi, Zachary Leslie et Kurtis MacDermid. Gravel a gradué dans la LNH la saison dernière, amassant sept points en 49 matches alors qu'on lui a confié un rôle de plus en plus grand en avantage numérique. Il a marqué son premier et seul but dans la LNH contre les Bruins de Boston, le 23 février. Gravel avait réclamé l'arbitrage plus tôt ce mois-ci après avoir reçu une offre qualificative des Kings. Il était le dernier joueur autonome avec compensation dans la formation des Kings l'an dernier à être toujours sans contrat. Auger, Crescenzi, Leslie et MacDermid sont tous des joueurs réguliers de la filiale des Kings dans la Ligue américaine. **AP**

IL AFFRONTERA MARIN CILIC À SA 11E FINALE À WIMBLEDON

Autre record pour Roger Federer ?

Associated Press

LONDRES — Le Suisse Roger Federer est de retour en finale du tournoi de Wimbledon après avoir vaincu le Tchèque Tomas Berdych en trois manches de 7-6 (4), 7-6 (4), 6-4, vendredi, sur le court central du All England Club.



Roger Federer tentera de surpasser le septuple champion Pete Sampras avec qui il partage le record actuel. — AGENCE FRANCE-PRESSE

Pour Federer, il s'agira d'une 11e participation au match ultime sur la pelouse londonienne, et d'une troisième en quatre ans. L'an dernier, il avait été exclu de la finale à la suite d'une défaite aux mains du Canadien Milos Raonic en demi-finale. En 2014 et 2015, il avait plié l'échine face au Serbe Novak Djokovic.

Le dernier triomphe de Federer à Wimbledon remonte à 2012 aux dépens du Britannique Andy Murray.

« J'ai peine à croire que c'est de nouveau vrai », a déclaré Federer au sujet de ce retour en grande finale.

Federer, qui n'a toujours pas concédé une seule manche depuis le début du tournoi, l'a emporté sans nécessairement offrir une performance ultra-dominante contre le Tchèque classé 11e tête de série. Mais lorsqu'il a dû se sortir d'impasse, il l'a fait avec panache.

Au troisième set par exemple, alors qu'il tirait de l'arrière 3-2, Federer s'est retrouvé face à deux balles de bris. Il a tiré les marrons du feu ainsi : un as à 173 km/h, un as à 187 km/h, un service gagnant à 194 km/h et un as à 192 km/h. Et lors du jeu suivant, il s'est donné une avance de 4-3 en brisant le service de Berdych.

« Cet homme ne semble pas vieillir ou ralentir, a observé Berdych. Il ne fait que prouver qu'il est le plus grand dans notre sport. »

Le Suisse de 35 ans sera aussi à la recherche d'un huitième titre à Wimbledon, ce qui lui permettrait de se détacher de l'Américain Pete Sampras, seul autre septuple gagnant de ce tournoi du Grand Chelem depuis le début de l'ère professionnelle, en 1968.

Dimanche, il visera également un 19e titre du Grand Chelem en carrière et d'un deuxième en 2017, après s'être donné une pause de six mois à la fin de 2016 pour permettre à son genou gauche de guérir. En début d'année, il a défait Rafael Nadal en cinq manches aux Internationaux d'Australie.

« Le fait de permettre à son corps de se reposer de temps à autre est une bonne chose, comme on peut le voir maintenant, a déclaré Federer. Et je suis heureux que ça rapporte des dividendes parce que pendant une seconde, bien sûr, vous vous demandez si vous aurez la chance de revenir jouer un match sur le court central de Wimbledon. Mais c'est arrivé, et c'est arrivé maintes et maintes fois cette semaine. »

En finale, il devra venir à bout du Croate Marin Cilic, qui a éliminé l'Américain Sam Querrey en quatre manches, 6-7 (6), 6-4, 7-6 (3), 7-5 plus tôt en journée.

Cilic en sera à sa première finale à Wimbledon et à sa deuxième participation à un match ultime en tournoi du Grand Chelem, après son triomphe aux Internationaux des États-Unis en 2014. Il est le deuxième Croate à se qualifier pour le match ultime sur la pelouse londonienne, après Goran Ivanisevic, vainqueur du tournoi en 2001.

Les deux hommes se sont affrontés il y a un à Londres, et Federer avait réussi à combler un recul de deux sets à zéro pour vaincre Cilic en quarts de finale. En route vers son triomphe à Flushing Meadows en 2014, Cilic avait toutefois signé une victoire sans équivoque de 6-3, 6-4, 6-4 en demi-finale contre Federer.

Il s'agit du seul triomphe de Cilic en sept affrontements contre Federer.

Venus Williams est en quête d'un 6e titre

CHRIS LEHOURITES
Associated Press

LONDRES — Même à 37 ans et avec cinq titres de Wimbledon à son palmarès, Venus Williams a toujours cette volonté irrésistible de gagner.

Et elle le démontre encore cette année au All England Club, où elle fera face à Garbine Muguruza, samedi, pour sa neuvième finale à Wimbledon.

«Je suis définitivement là où je veux être, a déclaré Williams. Ce sont deux longues semaines. Maintenant, je frappe à la porte pour le titre. C'est là où je veux être.»

Williams a une longue histoire à ce tournoi sur gazon. C'est ici qu'elle a remporté son premier titre du Grand Chelem en 2000. Et elle a obtenu le dernier de ses sept titres majeurs à Londres en 2008.

Peu de temps après, en 2011, Williams a annoncé qu'elle était atteinte du syndrome de Sjogren, une maladie qui cause notamment une fatigue extrême et des douleurs articulaires. Elle a raté quelques grands tournois et a connu plusieurs éliminations précoces à des tournois majeurs.

Mais elle a repris le dessus, offrant sans doute son meilleur tennis ces 12 derniers mois. Elle a atteint les demi-finales de Wimbledon l'année dernière et la finale des Internationaux d'Australie cette année.

Samedi, elle jouera avec à l'enjeu le vénérable Venus Rosewater Dish, le fameux plateau d'argent, pour la 9e fois à sa 20e présence à Wimbledon.

«Il y a encore beaucoup à faire. J'ai un autre match à gagner, a déclaré Williams. Je dois y aller et bien jouer.»

Sa rivale de l'autre côté du filet a également l'expérience de jouer le dernier week-end sur le court central. Muguruza, âgée de 23 ans, a joué pour le titre en 2015, s'inclinant face à la sœur cadette de Venus, Serena Williams.

Serena n'est pas à Wimbledon cette année parce qu'elle est enceinte et a décidé de prendre congé pour le reste de l'année. Mais Venus la consultera sans doute pour obtenir des conseils avant le match de samedi.

«Serena l'a affrontée en finale, a précisé Venus. Je vais certainement lui demander. Je suis certaine qu'elle va me dire certaines choses qui feront une différence pour moi dans le match.»

Muguruza a toutefois battu Serena pour gagner les Internationaux de France en 2016. Et elle s'attend au même genre d'atmosphère face à une rivale qu'elle connait moins.

«Je ne pense pas que ce sera différent. Une finale est une finale, a déclaré Muguruza. Une seule va gagner... La raquette va parler.»

Outre son expérience sur le terrain, Muguruza comptera également sur une aide extérieure. Elle travaille depuis tout récemment avec la championne de Wimbledon en 1994, Conchita Martinez.

Williams et Muguruza se sont affrontées quatre fois auparavant, et l'Américaine compte trois victoires. Elles n'ont jamais joué auparavant l'une contre l'autre sur le gazon.

Et l'âge semble toutefois être un avantage pour Williams.

«Je pense que c'est formidable d'avoir l'opportunité de bien jouer, d'être forte et d'avoir de l'expérience, a soutenu Williams. Donc, je pense que l'expérience peut soit être un désavantage ou un avantage. J'aime penser que c'est un avantage pour moi.»

LE CHALLENGER BANQUE NATIONAL SE MET EN BRANLE

Une première pour les Collard



JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Depuis des années, ils sont bénévoles aux Futures d'hiver et au Challenger d'été de Gatineau. Leur mère, Johanne Demers, est justement co-présidente du Challenger Banque Nationale qui offrira une bourse globale de 75 000 $ US chez les hommes et 25 000 $ US chez les dames cette semaine.

Samedi, quand le tournoi se mettra en branle, Sébastien et Mélodie Collard vivront une grande première. L'adolescent de 16 ans et sa sœur de 14 ans seront sur les terrains du parc de l'île pour prendre part aux tableaux des qualifications. Pour la première fois, ils seront réunis dans un même tournoi professionnel.

« On pourrait croire que c'est arrangé avec le gars des vues, mais ce n'est vraiment pas ça ! C'est du solide », lance Mathieu Toupin, leur entraîneur chez Tennis Outaouais Performance (TOP).

Sébastien et Mélodie ont été choisis par Tennis Canada pour participer aux qualifications sur la base du mérite. Cet hiver, Sébastien a d'ailleurs gagné un premier match de qualification pendant les Futures de Gatineau. Récemment, il a gagné les deux premières étapes des Championnats du Québec des 16 ans et moins. Il participera bientôt au championnat canadien dans la même catégorie.

Deux ans plus jeune, Mélodie ne compte plus ses titres remportés sur les scènes nationales et internationales. TOP n'a jamais voulu brûler les étapes avec la meilleure raquette canadienne chez les 14 ans et moins. « Tout le travail qui a été fait avec elle commence à rapporter depuis huit mois. Elle est devenue vraiment dominante, même chez les moins de 18 ans. Le temps est venu de lui donner une première expérience chez les professionnelles », souligne Mathieu Toupin, qui porte également le chapeau de co-président du Challenger de Gatineau.



Les Gatinois Mélodie et Sébastien Collard prendront part aux tableaux des qualifications du Challenger de Gatineau en fin de semaine. — ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

PAS NERVEUSE

Si elle est nerveuse, Mélodie Collard le cache bien. « Je n'ai pas à l'être, car je ne me suis pas fait d'attentes. J'ai hâte d'essayer cette nouvelle aventure. Je suis habituée à jouer contre des juniors. Je veux juste profiter du moment et voir où je me situe par rapport aux joueuses d'expérience », lance celle qui partira défendre les couleurs du Canada aux Championnats du monde des moins de 14 ans dès mardi prochain en Europe.

D'ici quelques années, la Gatinoise aimerait se frotter aux meilleures comme le font certains adolescents surdoués canadiens en ce moment. Denis Shapovalov, Félix Auger-Aliassime et Bianca Andreescu peuvent lui servir d'inspiration grâce à leurs succès sur la scène mondiale.

« C'est bien de savoir que je pourrais monter comme eux parce que j'ai droit aux mêmes ressources. Je vais aussi m'entraîner au centre national de Montréal à l'occasion. »

Samedi après-midi, elle s'apprêtera à disputer un match qui restera gravé dans sa mémoire. Son frère ne sera pas trop loin et sera lui aussi dans le feu de l'action.

« J'ai l'habitude de jouer dans les mêmes tournois que lui, mais ça va être la première fois qu'on le fait chez les professionnels. Je vais toujours me souvenir de cette journée, surtout que notre mère est co-présidente du tournoi ! »

SÉBASTIEN : 2E TOURNOI PRO

S'il a goûté à l'euphorie d'une première victoire professionnelle aux Futures de Gatineau cet hiver, Sébastien Collard demeure réaliste quant à ses chances d'ajouter un deuxième succès samedi.

« Un Challenger, c'est bien plus fort qu'un Futures. Le 500e joueur au monde était une tête de série aux Futures. Ici, le même joueur doit passer par les qualifications. J'ai hâte de voir où je me situe par rapport à ce niveau professionnel. »

À 16 ans, il voit bien ce qui se passe avec Félix Auger-Aliassime. Au même âge, le Québécois vient de gagner un Challenger en France. Quant à lui, Denis Shapovalov arrive de Wimbledon, mais Collard signale qu'il s'agit de phénomènes et qu'il n'est pas rendu là dans son développement.

« Denis et Félix, ce sont des exceptions. On voit que le Canada devient de plus en plus fort au tennis. De mon côté, je ne sais pas encore si je vais passer chez les professionnels. Je pense plus à terminer son stage chez les moins de 18 ans et je regarde du côté des universités américaines. »

Pour l'instant, il va savourer son moment spécial avec sa sœur. « Je ne dirais pas que c'était un rêve pour nous de participer au même tournoi professionnel. Nous n'en avons pas beaucoup parlé, mais chacun de notre côté, je pense que c'est ce que nous souhaitions depuis longtemps. »

À surveiller au Challenger de Gatineau

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Avant la rentrée des têtes d'affiche comme Denis Shapovalov, Peter Polansky, Aleksandra Wozniak ou encore le Tunésien Malek Jaziri, première tête de série chez les hommes et 47e joueur mondial, il y aura beaucoup à se mettre sous la dent au parc de l'Île de Hull en fin de semaine dans les tableaux de qualifications du Challenger Banque Nationale de Gatineau.

Chez les dames, les deux représentantes de Tennis Performance Outaouais (TOP) auront tout un défi à relever. À son premier tournoi professionnel et à seulement 14 ans, Mélodie Collard devra se frotter à la favorite des « qualifs ». L'Australienne Ellen Perez, 21 ans, est classée 469e au monde et elle a déjà gagné un tournoi ITF de 10 000 $ à Bruxelles en 2016. Le duel aura lieu sur le court central autour de 15 h.

Le tirage au sort n'a pas été plus clément envers Claudelle Labonté-Frey. La Gatinoise de 18 ans aura la deuxième favorite dans les pattes pour sa participation à son deuxième Challenger en carrière. La Chilienne Alexa Guarachi, 26 ans et 510e au classement de la WTA, sera son adversaire. Le match débutera sur le court numéro un dès 10 h. À la même heure, l'Ottavienne Petra Januskova (11e favorite) sera sur le court central pour affronter la Canadienne Charlotte Petrik.

Parmi les autres Canadiennes à surveiller samedi, notons les présences de Mireille Moreau, Isabelle Boulais et Catherine Leduc. Fille de Patricia Hy-Boulais, ancienne gloire du tennis canadien, Isabelle Boulais avait gagné le championnat national des 16 ans et moins à Gatineau il y a deux ans.

Toujours chez les dames, la présence de la Russe Elena Bovina représente une intrigue. Âgée de 34 ans, elle occupe le 972e rang mondial, mais elle a déjà été 14e meilleure joueuse de la planète en 2005. Des blessures l'ont éloigné du terrain pendant trois années complètes de 2013 à 2015. L'ancienne quart de finaliste de l'Omnium des États-Unis de 2002 doit maintenant refaire son classement en passant par de petits tournois.

Trente-deux joueuses/joueurs sont inscrits aux qualifications. Les huit joueuses/joueurs qui gagneront leurs deux duels accéderont au tableau principal dès lundi.

Chez les hommes, le tableau des qualifications n'avait pas été complété en fin de la soirée vendredi, mais le Gatinois Nicaise Muamba (maintenant déménagé à Montréal) sera de la partie tout comme le Québécois Alexis Galarneau et l'Ottavien Malik Bhatnagar.

Les activités débuteront dès 10 h samedi et dimanche. Elles devraient s'étirer jusqu'à 18 heures. L'entrée est gratuite pendant les qualifications.

› LE ROUGE ET NOIR EN QUÊTE D'UN PREMIER GAIN À EDMONTON



ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

La défensive du Rouge et Noir semblait fin prête pour le match de vendredi soir contre les Eskimos, limitant l'attaque à 24 verges par la voie aérienne et 15 verges au sol au premier quart. Brett Maher a réussi un placement de 42 verges donnant l'avance au Rouge et Noir à mi-chemin du premier quart. Trevor Harris a également été victime d'un autre sac qui a coûté 7 verges à son équipe. Le demi-défensif Antoine Pruneau a retraité vers le vestiaire après être resté étendu sur le terrain. Un mauvais contact avec le receveur des Eskimos est à l'origine de l'apparente blessure. Suite à un premier touché refusé parce que Greg Ellingson est sorti des limites du terrain, le Rouge et Noir s'est repris sur le jeu suivant avec une course de Lindley au deuxième quart. LE DROIT

9 DEUXIÈME QUART 0

LIRE LE COMPTE RENDU COMPLET SUR LEDROIT.CA

HUITIÈME VICTOIRE CONSÉCUTIVE, CETTE FOIS CONTRE LES CAPITALES

Les Champions imbattables

JEAN-FRANÇOIS PLANTE
jfplante@ledroit.com

Les Champions d'Ottawa ont entrepris une troisième série consécutive avec une victoire vendredi soir au parc RCGT.



Le Gatinois Philippe Craig-St-Louis a cogné son deuxième circuit au parc RCGT cette saison en huitième manche. Sa longue balle a produit le seul point des Capitales de Québec vendredi soir. — MARTIN ROY, LE DROIT

Grâce à un triomphe de 3-1, les hommes du gérant Hal Lanier ont fracassé un record d'équipe en signant un huitième gain de suite. Même la visite des Capitales de Québec n'a pu freiner les ardeurs des Champions sous un ciel menaçant qui a fait déplacer seulement 958 spectateurs. Les Capitales sont les derniers à avoir infligé un revers aux Ottaviens.

Les locaux avaient toutefois un avantage indéniable dans ce premier match d'une série de trois dans la capitale nationale. Premièrement, les Capitales sont arrivées à Ottawa à 9 h 15 du matin après avoir terminé un match émotif retardé par la pluie dans la nuit de jeudi à vendredi à Rockland.

Deuxièmement, les hommes de Patrick Scalabrini étaient privés de deux joueurs vedettes. Meneur pour les circuits dans la Ligue Can-Am, Kalian Sams est toujours incommodé par une blessure à un pouce. Malade, Yordan Manduley a aussi dû regarder le match à partir de sa chambre d'hôtel.

« Nous avons joué une série émotive à Rockland pour nous rapprocher de la tête de la ligue. Le long voyage et le vide d'émotion ont fait en sorte que nous n'avions pas d'énergie aujourd'hui. C'est aussi difficile de jouer sans le meilleur frappeur de la ligue (Sams) et Manduley », a indiqué le gérant des Capitales, Patrick Scalabrini.

Les visiteurs avaient même un nouveau lanceur pour amorcer leur série à Ottawa. Le Brésilien Murilo Gouvea arrive des Majors de London de la ligue semi-professionnelle Intercounty où il avait été dominant. Expérimenté, il avait passé sept saisons dans le baseball affilié, atteignant brièvement le niveau AAA en 2015.

Gouvea s'est bien débrouillé à son premier départ dans la Can-Am, lançant six manches où il a accordé cinq coups sûrs et deux points avec deux buts sur balles et six retraits au bâton.

Gustavo Pierre a été le premier à produire un point à ses dépens en deuxième manche quand son simple a poussé Steve Brown au marbre. Des doubles successifs de Matt Helms et Daniel Bick ont été à l'origine du deuxième point des Champions (24-29) en cinquième manche. Tyson Gillies a produit le point d'assurance en huitième manche contre Myles Moeller.

Le Gatinois Philippe Craig-St-Louis a produit le seul point des Capitales (34-20) avec un circuit en solo en huitième manche contre le releveur Raydel Sanchez. C'était son quatrième circuit de la saison, mais son deuxième au parc RCGT, près de chez lui.

Pour les Champions, le lanceur Matt Tulley a connu sa meilleure sortie de la saison, lançant sept manches où il a limité les Capitales (34-20) à trois coups sûrs. Garrett Cortrigh a protégé la victoire juste avant l'arrivée des orages.

« Tulley a été superbe. Sept manches, pas de point et seulement trois coups sûrs ! Il a bien donné cinq buts sur balles, mais chaque fois, il s'est tiré d'embarras avec des tirs de qualité », a dit Lanier au sujet de son partant dont la moyenne de points mérités est passée de 9,25 à 5,79 d'un seul trait pendant son troisième départ.

Les deux équipes reprendront l'action samedi soir au parc RCGT. Au monticule, ça sera un duel entre les Québécois Phillippe Aumont et Karl Gélinas, prise deux.

Les deux lanceurs étoiles n'avaient pas été impliqués dans la décision lors d'un festival offensif à leur première confrontation à Québec il y a deux semaines.

sports

YVON MICHEL RÉPOND À ARTUR BETERBIEV
page 33

LE FURY DOIT SE RELEVER
page 36

UN 8E TITRE DANS LA MIRE DE FEDERER
page 37

LeDroit-sports

@LD_Sports

NISSAN
Innover pour exalter

S 2RM MT 2017
QASHQAI

DORMANI NISSAN



À partir de
19 998$*

VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN
1185, boul. La Vérendrye Ouest | 819 243.5454 | dormaninissan.ca

*L'offre est en vigueur du 1er au 31 juillet 2017. Le prix indiqué est le prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF). Le prix ne comprend pas l'écotaxe (le cas échéant), les frais de transport et de préparation, les taxes et droits sur les climatiseurs et les pneus, l'immatriculation, les assurances ainsi que les autres droits et les taxes applicables. Le concessionnaire peut facturer des frais d'administration supplémentaires, qui peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Le concessionnaire est libre de baisser le prix de vente. L'équipement, les caractéristiques et les prix peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Des réductions pour véhicules électriques (VÉ) du gouvernement provincial pouvant atteindre 14 000 $ (avant taxes) sont offertes dans certaines provinces. La réduction pour VÉ du gouvernement du Québec est offert jusqu'à 8 000 $. Le cas échéant, les réductions pour VÉ du gouvernement provincial sont appliquées à la valeur après taxes Nissan LEAFMD. Veuillez vous informer auprès de votre gouvernement provincial ou de votre concessionnaire Dormani Nissan pour connaître tous les détails et les prix propres à votre province.

LA GARANTIE DORMANI

ON ÉGALISE LES PRIX DE LA CONCURRENCE
+
- ON VOUS - REMETS 1000$ COMPTANT

INFINITI

DORMANI INFINITI

Q50



à partir de 178$* bimensuel | location 48 mois

1185, de la Vérendrye à Gatineau | 819 568.5155
dormaniinfiniti.com

boni conquête 2000$§

§ L'offre est en vigueur du 1er au 31 juillet 2017. Le rabais conquête INFINITI de 2 000 $ est offert seulement aux clients admissibles qui, à l'intérieur de 90 jours précédents la date de la location ou du financement, étaient en location, en financement ou étaient propriétaire d'un véhicule de 2007 ou plus récent. Ce programme ne peut être jumelé aux primes de fidélité INFINITI ni au programme pour diplômés INFINITI. Pour se qualifier à ce programme, le client doit financer ou louer un nouveau véhicule admissible par l'entremise d'INFINITI Canada Finance. Ce rabais est consenti par le fabricant, par conséquent, les concessionnaires devraient inclure cette prime incitative au contrat de vente, après taxes. *Offre de location à 178 $ bimensuellement avec un taux annuel à la location de 1,59 % sur 48 mois, avec 5 460 $ d'acompte et 0$de dépôt de sécurité pour le modèle Q50 2017 2.0t à TI (Q4XF77AA00) neuf seulement. Les paiements incluent les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de l'agent pour l'enregistrement, de 45 $, frais de transport et de préparation de 1 995 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs de 30 $ et la surcharge sur le climatiseur de 100 $ et autres frais applicables. Les taxes, les droits, les frais d'enregistrement, d'immatriculation et des assurances sont en sus. La première mensualité est requise à la signature du contrat. Obligation locative totale de 22 568 $. Location basée sur une allocation annuelle de 16 000 km avec kilométrage additionnel de 0,15 $ le km. Offreàla location proposée par les Services Financiers INFINITI en vigueur jusqu'à minuit le 30 juin 2017, sur approbation de crédit. Les offres sont sujettes à changements ou annulation sans préavis et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Le détaillant peut louer à moindre prix. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Peut nécessiter une commande de concessionnaire, ou un échange. Les véhicules et les roues peuvent différer de ceux qui sont illustrés. Voyez votre concessionnaire DORMANI INFINITI pour tous les détail.